

Nouvelle purge nazie en Allemagne

LES CHINOIS RÉSISTENT À KINOVA ET REPOUSSENT L'ENNEMI AU SUD

Malgré les prétentions japonaises, les autorités militaires chinoises assurent que leurs troupes sont encore en possession de Kinoua, capitale du Tchékiang

Débarquement ennemi raté

Dans le Yunnan, au front sud-est, les éléments avancés des armées chinoises remportent plusieurs gains sur des colonnes japonaises et atteignent Tengyueh

TCHOUNG KING, 28. (P.A.) — La bataille fait rage pour la possession de Kinoua, métropole du Tchékiang, ville assiégée par les Japonais qui prétendent y être entrés même tandis que les Chinois prétendent avoir repoussé leurs assauts. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'assaut n'a pas eu de succès.

Sur l'autre front de guerre chinoise, dans le Yunnan, les armées chinoises ont conquis plusieurs positions dans la banlieue de Tengyueh, caravansérail occupé par les Japonais. Leurs colonnes convergent sur le centre de la ville. On se bat encore, semble-t-il en Birmanie, car les Chinois qui y rap-

portent de renfort et l'attaque d'hier dura toute la journée. Finalement, disent les Chinois, les Japonais auraient été repoussés sur le soir. Ils ajoutent que l'assaut a fait usage de gaz asphyxiants, mais que les défenseurs n'en ont pas beaucoup souffert parce qu'ils s'y attendaient.

Le haut-commandement chinois admet d'ailleurs que ses pertes sont également considérables, mais que les Japonais n'ont pas réussi à occuper la ville. Il affirmait ce soir que la ville était encore aux mains des défenseurs.

Dans quatre assauts les Japonais ont perdu 3,200. Ils attaquent surtout par l'est de la ville; après leur échec

(Suite page onze)

Des Canadiens français participent à un magnifique exploit



Plusieurs Canadiens français faisaient partie d'une escadrille de la R.A.F. formée d'hydravions Catalina à long rayon d'action qui s'est rendue jusqu'en Extrême-Orient pour empêcher la Hotte japonaise de raidir Colombo et Ceylan. Cette escadrille a déjà servi à la défense côtière en Grande-Bretagne. On voit ci-dessus un groupe d'aviateurs montrealais qui en font partie. De gauche à droite, première rangée: le capitaine D. E. Salter, C. W. Barrie, le capitaine R. K. M. Brown, D. J. King, J. K. Dixon, G. O. Lavallée, J. L. G. Lamarche; deuxième rangée: F. B. Fitzburgh, G. A. B. Mudd, G. Trudau, le sergent A. R. Archambault, J. E. McGovern, L. Dion et J. A. Ouellette. D'autres Canadiens qui n'apparaissent pas sur la photo ont aussi participé à cet exploit: C. Castonguay, de Grand'Mère; A. F. Dion, de Drummondville; J. P. Fargues, de Montréal; H. S. Lee, de St-Romuald; le capitaine J. Roy, de St-Anselme; le capitaine P. A. Lyons, de Québec; D. Kirkwood, de Noranda; A. C. M. Flageole et le capitaine P. Ferland, ainsi que le capitaine J. A. Brousseau, de Québec. (Photo de l'Aviation canadienne)

HITLER AURAIT "PURGÉ" DARRÉ ET BRAUCHITSCH

L'ex-ministre du ravitaillement et l'ex-commandant en chef seraient en prison

15 victimes

Les 13 autres personnages frappés par la "purgé" seraient des Nazis de haut rang

STAMBOUL, 28. (P.A.) — D'après des rapports reçus ici de source semi-diplomatique, l'ex-ministre du ravitaillement allemand, Walther Darré, ainsi que l'ex-commandant en chef, le général Walther von Brauchitsch, 13 autres personnalités marquées du parti Nazi auraient également été emprisonnées.

Darré a quitté son ministère il y a quelques jours seulement; von Brauchitsch quitta le haut commandement en décembre dernier lorsqu'il fut décidé de prendre le commandement de son armée pour la diriger par son "intuition".

On rapporte qu'Hitler vient subitement de rentrer à Berlin après être allé au front de Russie; la purge aurait suivi son retour. On annonçait dès le 23 mai dernier que Darré était "en congé".

Quoique l'on ne sache pas grand chose des motifs immédiats qui ont provoqué cette purge, le cas de Darré suggère que le manque de vivres est devenu assez grave pour avoir occasionné la déchéance du ministre. Cela confirmerait la rumeur persistante voulant que la situation alimentaire en Allemagne soit de plus en plus mauvaise.

(Suite page onze)

Prorogation des Chambres à Québec

QUÉBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La 3e session de la 21e législature de la province sera prorogée demain midi par Son Exc. le major-général sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur.

Des avions brésiliens attaquent trois sous-marins en Atlantique

L'un de ces sous-marins a été coulé par un appareil officiellement désigné brésilien

RIO DE JANEIRO, 28. (P.A.) — Un communiqué du ministère de l'Air du Brésil porte que "des attaques de sous-marins dans les eaux territoriales brésiliennes se sont produites contre des navires. Notre aviation y a immédiatement répondu pour faire respecter notre souveraineté, la liberté de notre navigation et la vie des marins désarmés, mitraillés et canonnés et dans un cas, alors que leur navire était désarmé. Après l'inhumaine agression sur le vapeur "Commandante Lyra", trois sous-marins ayant été repérés ont été poursuivis

EN NORVÈGE — Les Allemands évacuent toutes les populations civiles des régions côtières de la Norvège. Il est probable que c'est la crainte d'une invasion qui les fait agir ainsi. Mille membres du clergé norvégien continuent de défier Quisling et refusent de toucher le traitement que leur paie l'Etat. Les instituteurs se refusent aussi à exécuter les ordres de Quisling.

(Suite page huit)

Deux navires coulés dans l'Atlantique

WASHINGTON, 28. (P.C.) — Un navire de tonnage moyen a été torpillé dans la mer des Caraïbes. Un bateau de tonnage moyen et battant pavillon Panama a aussi été torpillé au large de l'Atlantique.

En annonçant ces dernières victimes de la bataille sous-marine allemande, le ministère de la marine américaine a déclaré que les rescapés sont arrivés dans un port de la côte.

Les Axistes à 15 milles au sud de Tobrouk

L'entrée des chars du maréchal Rommel à El Adem n'inquiète pas les défenseurs

LE CAIRE, 28. (P.A.) — Les chars axistes, après une progression de 30 milles en direction de Tobrouk, se sont arrêtés ce soir à 15 milles de la place britannique. La bataille, que certains observateurs tiennent maintenant pour une offensive générale de l'Axe en Afrique, s'étend sur 1,600 milles carrés; les chars des deux partis, les avions et les canons antichars s'affrontent sur une vaste étendue du désert libyen où le front s'effrite en îlots et en dents de scie.

Les autorités britanniques du Moyen-Orient ne sont pas inquiètes de la situation, aucune menace ennemie ne pouvant être grave tant que la place forte de Tobrouk, encore inviolée par l'ennemi depuis deux ans que dure la campagne, tiendra.

La présence de l'ennemi à El Adem, 15 milles au sud de Tobrouk, ne constitue pas d'après les experts britanniques, une "percée" caractérisée du front défensif britannique parce que la stratégie au désert ne comporte pas l'établissement d'un front étanche; l'objectif britannique vise plus immédiatement la destruction des divisions blindées ennemies que la défense d'un coin de terrain.

On délimite ce soir le champ de bataille par le quadrilatère Tobrouk, au nord sur la mer; Ain el Gazala, au nord-ouest de Tobrouk et sur la mer également, puis dans l'intérieur Bir Hacheim au sud-ouest et Bir el Gobi au sud-est.

Les chars du maréchal axiste Rommel ayant tenté un assaut frontal sur Bir Hacheim ont été repoussés avec de fortes pertes; une autre poussée ennemie sur Ain el Gazala, par le bord de la mer, a été également bloquée; mais au centre, le combat est encore confus et incertain.

A El Adem, plusieurs chars et camions ennemis ont été démolis par les bombardiers britanniques; 12 avions axistes ont été abattus et 4 avions britanniques ont été perdus. La R.A.F. a également mené des raids profonds contre les bases terrestres et aériennes de l'ennemi.

Les premiers gains des colonnes axistes portés mardi d'El Mechili ont été fort coûteux et demeurent sans résultats, la défense britannique étant organisée en profondeur; l'élément de surprise escompté par l'ennemi paraît lui avoir manqué dès le début, les Britanniques ayant tout de suite monté une contre-attaque énergique.

On s'attend à ce que le maréchal Rommel soit contraint de lancer toutes ses réserves dans la bataille; le total de ses forces serait actuellement de trois divisions blindées allemandes, une division blindée italienne et plusieurs divisions d'infanterie italienne.

(Suite page onze)

Le Mexique est entré en guerre avec l'Axe

On attendait à samedi pour formuler la déclaration de guerre officielle

MEXICO, 28. (P.A.) — Le ministère mexicain des Affaires étrangères a donné instruction aujourd'hui à tous ses représentants à l'étranger de transmettre aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités que le Mexique se considère en état de belligérance du côté des Alliés.

Les diplomates mexicains considèrent que leur pays est en guerre depuis que le président Manuel Avila Camacho a demandé aujourd'hui même au Congrès du Mexique de déclarer la guerre aux puissances de l'Axe. C'est la première déclaration de guerre portée par le pays, depuis sa fondation.

Moins d'une heure après avoir demandé au Congrès de voter l'état de guerre, le président Camacho envoyait aux députés le projet de loi l'autorisant à déclarer la guerre, à gouverner par décrets et à suspendre certaines garanties constitutionnelles.

Après l'étude du bill en comité, on prévoit qu'il sera voté rapidement et sans doute à l'unanimité. Le Sénat votera sur le bill ensuite et le président pourra alors faire la déclaration de guerre officielle.

Le drapeau de la république du Mexique, l'étendard de bataille du 20ième régiment de la ligne qui combattit en 1867 contre l'empereur Maximilien soutenu par une armée française, décorait l'estrade présidentielle.

Le président Camacho dans son discours au Congrès, a déclaré: A cause des grandes masses de combattants dans la guerre actuelle, notre rôle ne consista pas à participer à la guerre hors du continent américain. Mais nous répondons à l'agression de nos adversaires, collaborant efficacement à la défense de l'Amérique.

Les sous-marins américains attaquent avec succès la marine japonaise

WASHINGTON, 28. (P.A.) — Le ministère américain de la marine a annoncé aujourd'hui que les sous-marins des Etats-Unis, qui sont à la poursuite de la marine japonaise, ont attaqué avec succès quatre vaisseaux. Parmi ces navires, on compte un croiseur qui a été touché par au moins deux torpilles.

La Cour suprême du Canada renvoie l'appel de la Coca Cola Company

OTTAWA, 28. (P.C.) — La Cour suprême du Canada a renvoyé, aujourd'hui, la cause de la Coca Cola Company qui en appelait d'un jugement rendu par la Cour d'appel de la Saskatchewan. La Cour avait accordé \$2,393 à M. John Forbes, à la suite d'une collision entre un camion de la compagnie et une automobile conduite par M. Forbes.

Les victimes de la guerre de l'aviation canadienne

OTTAWA, 28. (P.C.) — La 276e liste des victimes de la guerre du Corps d'aviation royal canadien, publiée tard aujourd'hui, rapporte que deux hommes ont été tués en service actif, que deux manquent à l'appel après des opérations aériennes et que deux autres qui avaient été portés disparus sont maintenant considérés comme morts.

Deux cas de maladie du sommeil au Manitoba

WINNIPEG, 28. (P.C.) — Le ministère de la santé du Manitoba a enregistré deux cas de maladie du sommeil aujourd'hui. Ce sont les deux premiers cette année.

Holocauste de six victimes à Heydrich

LONDRES, 28. (P.C.) — La radio de Prague annonce que six personnes furent passées par les armes en représailles de l'attentat contre Reinhard Heydrich, protecteur nazi de Bohême et Moravie. Les exécutions visaient toutes les personnes soupçonnées.

Les six victimes furent accusées d'avoir délibérément soustrait une autre personne aux investigations des allemands, personne reconnue pour ses activités contre le Reich.

La Luftwaffe perd graduellement la maîtrise de l'air

Le magazine "Aeroplan" fixe à 5,000 le nombre de ses appareils de première ligne

LONDRES, 28. (P.C.) — Le magazine "Aeroplan" fixe à 5,000 le maximum des appareils allemands de première ligne, ce qui démontre que l'aviation nazie, qui demeure toutefois une arme très puissante et encore en état de porter des coups terribles, perd cependant peu à peu sa supériorité naguère incontestée dans les airs.

Voici le détail du nombre des appareils allemands établis sur les différents fronts de garde ou de combat. 1,300 de la Norvège à la France; 1,300 en Méditerranée, c'est-à-dire en Afrique, en Italie, en Grèce et en Crète; 600 autres en Allemagne et dans les Balkans (ce chiffre comprend deux divisions de chasseurs stationnées en permanence en Allemagne).

Au front soviétique, on donne le grand total de 1,600 avions.

Ce total n'inclut pas naturellement les appareils de réserve, ni les gros hydravions ou avions-transports utilisés en U.R.S.S. pour alimenter divers secteurs éloignés ou isolés, ou encore en Afrique du Nord.

Mais le total actuel de 5,000 appareils de première ligne prend toute sa signification lorsqu'on le compare avec le nombre d'avions de première ligne qu'avait l'Allemagne au début de la campagne de Russie, 6,500. A la fin de 1941, la Luftwaffe était tombée à 4,000 appareils.

Avec le redressement récent, la qualité technique des avions allemands peut avoir encore été améliorée, mais il y a des pertes irréparables dans le personnel par exemple, la perte de nombreux chefs d'escadrilles et de pilotes expérimentés, le manque d'entraînement prolongé, comparé au plan d'entraînement intensif des pilotes de la R.A.F., et enfin la proportion déclinante de la production axiste par rapport à la production croissante des Alliés.

D'autres facteurs sont aussi contre les Allemands, dont la trop grande dispersion de leurs escadrilles, tandis que les escadrilles alliées sont intensément concentrées.

Signature d'un accord entre Québec et Ottawa

OTTAWA, 28. (P.C.) — L'hon. J. L. Halsey, ministre des Finances, a annoncé aujourd'hui aux Communes que la province de Québec et le Dominion ont signé l'accord en vertu duquel cette province, comme toutes les autres du pays, a été provisoirement au gouvernement fédéral son droit constitutionnel de perception des impôts sur le revenu et les corporations.

LES ROUGES AVANCENT À KHARKOV ET RÉSISTENT DEVANT BARVENKOVA

Le combat d'une extrême violence laisse toutefois peu de changement après le choc des masses de chars ennemis contre les batteries de barrage de l'armée soviétique

Le Donetz atteint?

Devant Barvenkova, les Allemands auraient tenté d'atteindre la rive d'un cours d'eau et en auraient été repoussés après y avoir perdu des milliers de soldats

MOSCOU, 29. (P.A.) — L'armée rouge a repoussé de nouveaux assauts des formations de chars allemands; le haut commandement rapporte qu'il n'y a pas de changement important sur le front.

Ce soir les Soviétiques annoncent que leurs armées reprennent leur marche en avant vers Kharkov; dans le secteur d'Yzium et de Barvenkova, la pression soviétique croît sans cesse contre les forces allemandes qui auraient même reculé sur leurs deuxième lignes.

Le communiqué du jour disait simplement que les Rouges consolidaient leurs lignes devant Kharkov et que le combat continuait avec violence à Barvenkova. Les pertes allemandes seraient très lourdes. L'ennemi aurait vainement tenté aujourd'hui de s'accrocher à la rive du cours d'eau qu'il aurait enfin atteinte, pour en être repoussé aussitôt.

La "Pravda" rapporte que les Allemands auraient utilisé un stratagème curieux pour réaliser cette avancée précaire: ils auraient attaqué avec des chars camouflés en chars soviétiques et leurs soldats habillés d'uniformes soviétiques.

Le cours d'eau dont la rive est si disputée, et que les Soviétiques ne désignent pas, pourrait bien être la Donetz; dans certains secteurs, l'assaut serait monté au combat tambour battant et avec la musique en tête. Les tirs de batteries soviétiques rompirent les premiers rangs et une charge à la baïonnette disposa du reste.

Les Allemands refoulés se mirent alors à creuser des tranchées pour stabiliser leur recul; ils n'ont plus



Le maréchal Simeon Timoshenko, qui commande l'armée rouge assiégeant Kharkov est un des maîtres de la stratégie soviétique. On lui doit la délivrance de Rostov l'automne dernier et la reconquête d'une forte tranche de l'Ukraine cet hiver.

Le Canada
Journal du matin — Fondé en 1903
Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada.
L'imprimeur en chef est M. J. G. Gauthier, à Montréal.
Prix de l'abonnement annuel
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) \$ 4
Etats-Unis et Empire Britannique \$ 5
Union Postale \$ 3
Livraison à domicile \$ 5
Montréal et banlieue
Tous les abonnements sont payables d'avance
Rédacteur en chef : Edmond Turcotte
VENDREDI, 29 MAI 1942

Ils jouent avec des pétards

Il y aura toujours des fous pour crier à tue-tête au chevet d'un malade. C'est le cas de M. Alex Walker, président de la Canadian Legion, British Empire Service League. La Légion tenait son congrès biennal cette semaine à Winnipeg, et le président Walker a cru dans son rôle de somnolence le gouvernement du Canada de "conscier immédiatement chacun de nous pour servir n'importe où dans le monde," et plus vite que ça, ça presse ! "What are they waiting for ?" s'est écrié cet homme pressé.

Ce qu'on attend ? On attend que les hommes pressés aient démontré ça presse vraiment. Est-ce trop demander ?

Les Russes ne gagneront pas seuls la guerre pour eux et pour nous. Cela est certain. Il va bien falloir un jour ou l'autre créer quelque part en Europe occidentale un autre front de combat. Cela est non moins certain. Alors, pourquoi ne le faisons-nous pas ? Est-ce parce que nous manquons d'hommes ? Non. Nous avons sous les armes en Grande-Bretagne quelques millions d'hommes, dont un nombre respectable de Canadiens et un nombre grandissant d'Américains. Alors, qu'est-ce qui nous retient ?

Ce qui nous retient, des autorités compétentes nous le répètent depuis des mois : c'est le problème de l'armement, du transport et du ravitaillement. A quoi servirait-il donc d'engager immédiatement des millions d'hommes qu'on ne pourrait pas conduire au front de combat avec tout l'appareil compliqué de l'armement moderne, et que d'ailleurs on aurait grand mal à ravitailler si jamais on réussissait à les mettre en contact avec l'ennemi ?

Il ne faudrait pas conclure de cela que jamais il ne sera nécessaire d'engager d'énormes masses armées contre l'ennemi pour le détruire. Aucun Canadien ne refusera le sacrifice nécessaire lorsqu'il sera convaincu qu'il est devenu vraiment nécessaire et que toutes les autres conditions de la victoire sont remplies. Mais en attendant, on n'empêchera pas les hommes raisonnables de se dire qu'il faut sérier les problèmes, c'est-à-dire commencer par le commencement.

M. Walker dit que le mot de "sacrifice" en temps de guerre ne convient vraiment qu'au sacrifice "de la vie même". Il a raison. Mais son argument ne fait que donner plus de prix à l'idée que le ministre des Pensions, l'hon. M. Ian Mackenzie, qui assistait au congrès à titre de membre de la Légion, a jetée en passant :

"Vous allez avoir demain," dit M. Mackenzie, un débat sérieux sur la question de la conscription. Si vous voulez mon avis, le premier conscript devrait être l'argent."

M. Mackenzie a dit qu'il parlait en son nom personnel et il n'a pas précisé ce qu'il entendait par l'argent, mot très vague. Mais il en a dit assez pour faire réfléchir nos impérialistes sur l'inconvénient de préconiser trop inconsidérément leur fameuse all-out total war... pour les autres.

Les impérialistes jouent avec des pétards. Ils pourraient bien se faire sauter.

Le droit de critique n'est pas banni

Les partisans d'un gouvernement d'union s'en vont partout répétant qu'il est impossible de se livrer à un véritable effort de guerre, tant qu'un parti politique assume la direction des affaires. Il faudrait donc un cabinet représentant toutes les opinions et réunissant des libéraux, des conservateurs, des coopératistes, des créditistes, etc. Ainsi, plus de critiques, plus d'opposition. C'est la façon des tories de sauvegarder les droits de la démocratie ! Ils ne se rendent pas compte qu'ils se font les protagonistes d'une formule totalitaire.

Qu'ils regardent ce qui se passe ailleurs, ce qui existe surtout en Grande-Bretagne, là où ils sont censés prendre toute leur inspiration. Dans des conditions bien différentes de celles qui existent au Canada, il s'est formé un gouvernement national, sous la direction de Winston Churchill. Il subsiste néanmoins une forte opposition au Parlement et dans la presse, si bien que le gouvernement a perdu ses dernières élections partielles. Qui affirmera qu'une saine critique soit de nature à affaiblir l'effort de guerre britannique, quand tous les éléments sont unis sur le point capital : gagner la guerre ?

Il y a un autre fait très significatif : c'est le récent congrès du parti travailliste. On sait que le cabinet Churchill comprend

quelques représentants de ce groupement. Il n'empêche que les délégués ne se sont pas gênés pour voter la cessation de la trêve politique conclue au début des hostilités. Ces travaillistes sont-ils de mauvais patriotes ? Ce n'est sûrement pas le sentiment du peuple anglais. Sur des questions de tactique, ils diffèrent d'opinion avec les ministres conservateurs. C'est leur droit d'exprimer ces dissentiments, à condition qu'ils ne fassent pas de façon à paralyser l'effort commun de la nation.

Si les adversaires du ministère King étaient sincères, leur premier devoir consisterait à définir, en noir sur blanc, quels sont les avantages que nous vaudrait un gouvernement d'union. Un cabinet conçu selon leurs ambitions augmenterait-il l'efficacité de nos services armés, doublerait-il le rendement de notre industrie, décuplerait-il nos revenus ? La seule réponse logique est négative.

La vérité, c'est que les groupes qui ont intérêt à supplanter le gouvernement actuel invoquent un motif patriotique pour pousser leurs petites combines. Il est facile de voir clair dans leur jeu. En fait, la majorité de la population n'est pas dupe du zèle déployé par ces messieurs. Elle sait parfaitement que la liberté de parole et le droit de critique dont nous jouissons constituent des armes très dangereuses pour la sauvegarde de leurs échafaudages politico-financiers. Ils voudraient qu'il n'y ait qu'une doctrine, la leur, qu'une influence, la leur. Nous ne sommes pas prêts à nous abandonner aveuglément à une junte.

Les Etats-Unis ne sont pas à l'abri

S'imaginer en 1942 qu'il existe sur la planète un seul pays à l'abri des attaques ennemies est une conception simpliste de la tournure des événements actuels. La rapidité des communications intercontinentales, les perfectionnements de la technique, les ambitions croissantes des puissances totalitaires, tout concourt à dresser au-dessus de tous les peuples une invincible épée de Damoclès. Le secrétaire américain à la Guerre, M. Henry Stimson, vient de le rappeler à ses compatriotes. Il serait dangereux pour eux comme pour nous de s'illusionner sur les grandes distances qui nous séparent de l'Allemagne ou du Japon. De puissants appareils aériens franchissent l'océan en quelques heures. Si Washington, New-York ou Ottawa ne sont pas, à proprement parler, dans des zones de combat, rien ne s'oppose néanmoins à ce que ces villes subissent à l'occasion un raid de l'ennemi.

Pour sa part, M. Stimson prévoit une expédition japonaise au-dessus du territoire américain, en représailles pour les raids destructeurs dont Tokio, Yokohama, Kôbe et plusieurs autres centres nippons portent encore les traces. Il est donc possible que d'ici quelques semaines les Japonais tentent de restaurer ainsi leur prestige. Ce serait un gain appréciable aux yeux de leur population.

Le gouvernement des Etats-Unis ne néglige aucun préparatif pour faire échec à un plan de cette nature. Il ne s'abandonne pas à une confiance oisive qui a causé la perte de la France et compromis sérieusement la Grande-Bretagne au cours de 1940. Le temps est passé en effet de la suffisance hautaine ; il faut au contraire mettre tout en oeuvre pour déjouer les plans de l'ennemi. S'il est permis de mépriser sa doctrine et ses procédés il ne l'est pas de sous-estimer ses ressources et la diversité de ses ruses.

"Quoi qu'il arrive, a dit M. Stimson, nous ne relâcherons pas notre plus efficace défense : nos préparatifs pour une offensive majeure." Cette allusion discrète à l'avenir indique clairement que les Nations Unies attendent l'heure propice pour prendre l'initiative des opérations. Rien ne sert de briser les événements et de se jeter à corps perdu dans une aventure mal engagée et qui retarderait indéfiniment la victoire. Mieux vaut procéder avec prudence, — une prudence qui n'exclut pas l'audace et l'imagination.

Ce qui vaut pour les Etats-Unis s'applique également au Canada. L'avertissement salutaire du secrétaire à la Guerre doit nous faire réfléchir et nous rappeler que nous n'habitons pas une tour d'ivoire. La même menace pèse sur nous. A chacun de s'en souvenir avant de juger exagérée ou inopportune notre politique de guerre.

320.000 victimes de la faim en huit mois

LONDRES. — L'Europe entière périclité d'inanition. Les statistiques passées par la Turquie indiquent que 320.000 Grecs sont morts de faim en huit mois, toute leur nourriture ayant été volée par les Allemands. En Pologne, les conditions sont pires. C'est la Belgique qui est la mieux nourrie, actuellement, de tous les pays européens : les gens y reçoivent 65 onces de pain par semaine, huit onces et demie de viande, trois onces et demie de graisse, 123 onces de pommes de terre, huit onces de sucre. Cette ration, qui est quand même insuffisante pour des adultes, va être réduite le mois prochain. Tous les autres pays d'Europe reçoivent moins que cela.

L'Ordre nouveau et persécuteur

"Les fonctions des évêques ont été prises par d'autres ministres qui montreront une meilleure compréhension de la chrétienté et des besoins du peuple norvégien. Tout comme cela a été le cas des évêques, il en sera ainsi des autres qui s'opposent à la marche du gouvernement ?" — Vidkun Quisling, ministre-président de Norvège, discours à Skien, 9 mars 1942.

Choses du temps

Pan sur le bec !

Le nouveau publiciste anglais de la province au bureau du Premier Ministre, est M. Laurence Tombs, de Montréal, qui fut longtemps au secrétariat de la Société des Nations à Genève — ce qui fait dire à M. Duplessis :

"M. Tombs peut avoir toutes les qualités, je n'en doute pas, mais on conviendra que ce n'est pas là une recommandation, car la Société des Nations n'a pas été un grand succès."

La-dessus M. Godbout de répondre avec un sourire malicieux :

"On nous a dit que ça ne dépendait pas de lui."

Pour cette seule répartie spirituelle, si finement française d'esprit et de goût, on donnerait tous les affreux calembours perpétrés par M. Maurice Duplessis depuis tant d'années qu'il s'efforce de soulever le gros rire épais du vulgaire.

Il semble d'ailleurs que l'atmosphère était à la finesse et aux mots d'esprit à la séance de mercredi à l'Assemblée législative. Comme on parlait du conservatoire de musique, M. Perrault Casgrain souleva un "point d'orgue" plutôt qu'un banal "point d'ordre", et l'hon. M. Perrier maintint un feu roulant de réparties légères et toutes de bon goût. M. Duplessis lui-même a réussi, pour une fois, à faire un bon mot qui ne fut pas trop lourd en proposant le conservateur Meighen pour conserver le conservatoire. Ce n'est pas une trouvaille, mais ça vaut mieux que ses quolibets habituels.

Le premier prix pour le sarcasme sans méchanceté va toutefois à M. Perrier. Agacé par M. Duplessis qui faisait le dégoûté en disant : "Le gouvernement taxe tout : l'eau, le bois, les chapelets, la misère, la mort et coetera," M. Perrier lança : "On devrait surtout taxer les paroles inutiles." Pan sur le bec ! Continuez, messieurs ! C'est plus joli et plus français qu'au temps du Salon de la Race.

Un ex-ministre "musicophile"

Parce qu'il aime la musique, M. Albiny Paquette, qui fut Secrétaire de la Province dans le cabinet de l'Union nationale, se prétend musicophile.

On cherche "musicophile" dans tous les dictionnaires connus et on ne trouve pas. On trouve seulement mélomane. Ce diable d'homme ! Il n'emploie jamais les mêmes dictionnaires que tout le monde.

Giraud ne croit pas à la parole allemande

Le général Henri Giraud, qui s'est échappé de la prison nazie de Koenigsberg et qui est parvenu en France après avoir traversé la Suisse, ne croit pas à la parole allemande. Qui saurait l'en blâmer ? Il connaît à fond la duplicité de l'ennemi et il refuse catégoriquement de se faire sa dupe.

Le général Giraud a eu de nombreuses conversations avec le maréchal Pétain, avec Pierre Laval et avec Otto Rahn, attaché à l'ambassade nazie à Paris. Ce dernier agit pour le compte du général Keitel qui exige sans retard le retour de Giraud en Allemagne, afin de sauver le prestige entamé de l'armée allemande. Rahn a employé tous les arguments auprès de l'évadé pour le convaincre à retourner à Koenigsberg où il serait aussitôt libéré sur parole. En fait, les Nazis n'y gagneraient rien, sauf le prestige ! Voire...

Rien d'étonnant que Giraud refuse de tomber dans un piège aussi grossier. Pour éprouver la bonté foi de l'ennemi, il a offert de retourner en captivité, et cela jusqu'à la fin des hostilités, à la seule condition qu'Hitler consente à libérer 500.000 des prisonniers français qui depuis bientôt deux années souffrent des privations physiques et des tortures morales dans les camps allemands. Il va sans dire que Rahn n'a pas voulu pousser plus loin les négociations.

Admirons au passage le courage calme et résolu de ce vieux militaire qui, prisonnier au cours de deux guerres, réussit à s'évader les deux fois et qui se serait prêt à retourner comme otage au pays d'Hitler. C'est que le général Giraud sait que pour son pays et ses compatriotes le retour en France d'un demi-million de jeunes hommes serait plus précieux que sa propre personne. Et cet homme qui n'a jamais reculé sur les champs de bataille et qui a d'avance consenti le sacrifice de sa vie est encore déterminé à servir, dans la mesure de ses ressources.

Mais il ne tient pas à agir à l'aveuglette. Que voulez-vous ? Il n'a pas confiance dans la parole allemande !

La détermination des Américains

Il est toujours intéressant de connaître les sentiments précis de nos voisins. De loin, il semble bien qu'ils sont entrés résolument dans la guerre et que les palabres isolationnistes antérieures au coup de Pearl-Harbor n'ont nullement entamé le moral de la nation. Il est cependant des Américains qui se posent la question, qui veulent savoir exactement quelle est la température de la nation.

C'est le cas du correspondant Quentin Reynolds qui, depuis le début du conflit, a parcouru tous les fronts et vécu dans toutes les capitales, passant de Grande-Bretagne en Russie et de là en Afrique. Il a voulu se rendre compte par lui-même s'il y avait de l'apathie et de l'indifférence parmi ses compatriotes. Après une tournée générale du pays, il confie au Collier's ses impressions qui sont très optimistes et qui paraissent tout à fait véridiques.

Reynolds n'a pas cherché à interviewer des personnages officiels. Il s'est tout simplement promené au sein des petites gens, de tous ceux qui forment l'armature sociale d'un pays. Il a été étonné d'y découvrir une détermination unanime de consentir tous les sacrifices nécessaires pour obtenir la victoire, c'est-à-dire la cessation de ce cauchemar dont souffre l'humanité depuis déjà plusieurs années.

Trois cents ans d'histoire

Ecrivez, mes enfants !

"Tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en Iroquois, il est de mon devoir d'aller y fonder une colonie, et j'irai."

Le vieux maître d'école avait prononcé distinctement chaque mot, tout en regardant les élèves qui se demandaient où il voulait en venir, puis il ordonna à la classe de lire tout haut, après lui, cette phrase de M. de Maisonneuve.

Décidément, le maître avait de drôles d'idées. — Plus fort, plus fort, les enfants !

"... il est de mon devoir d'aller y fonder une colonie et j'irai."

Les élèves scandèrent chaque mot, puis le maître montra au-dessus du tableau noir un portrait de Maisonneuve avec le manteau à col d'hermine.

— Quel est cet homme ?

— Maisonneuve ! crièrent toutes les voix.

— Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, gentilhomme champenois, rectifia le vieux maître d'école.

Puis il ajouta :

— C'est à lui qu'un groupe de patriotes français confia la tâche de fonder notre ville, mes enfants. Il offrit ses services sans autre ambition que de servir Dieu et son roi.

Les bambins ne comprenaient pas encore le but de cette dictée. Tous savaient que M. de Maisonneuve avait fondé Montréal, tous connaissaient l'histoire de Jeanne Mance, de Jérôme le Royer de la Dauversière, de Jean-Jacques Olier, mais les paroles du vieux maître étaient si solennelles que les enfants, avec leur perspicacité ordinaire, devinaient que quelque chose d'important se passait dans l'âme du maître.

— Il y a trois siècles, cet homme vint fonder Ville-Marie. C'était en 1642. Et si je vous parle aujourd'hui avec insistance de ce fondateur, c'est que notre ville, alors que sonne son troisième centenaire, se trouve dans une situation beaucoup plus périlleuse qu'à l'époque de son origine.

L'intérêt des élèves est maintenant éveillé. — Oui, mes enfants, les Montréalais d'aujourd'hui et tous les habitants du Canada ont à affronter un danger plus grand que celui qui menaçait les premiers colons entourés d'Iroquois féroces et sanguinaires. Car, l'ennemi moderne est beaucoup mieux armé et encore plus impitoyable. Il ne s'acharne pas seulement à détruire tout ce que les peuples ont d'histoire et de beauté, mais il s'attaque de plus à leur religion, à leur liberté, bref à leur âme même. C'est pourquoi, afin de nous remettre dans nos souvenirs glorieux, nous allons faire un pèlerinage aux lieux mêmes de nos berceaux.

Les élèves pensaient qu'on récapitulait dans le manuel le récit des fastes qui ont marqué la fondation de notre cité, et quelques-uns ouvrirent leur "Histoire du Canada".

— Fermez vos livres, mes enfants. Ce que je vous ferais voir, ce sont des pierres grises où le temps a mis sa patine, et sur lesquelles est gravée, en caractères de bronze et de marbre, la leçon de patriotisme que nous allons chercher.

Que veulent dire ces paroles ? Pourquoi le maître parle-t-il ainsi ? Et c'est rempli de curiosité que sous un ciel serein, un ciel de 1642, les enfants descendirent dans la rue pleine de choses modernes, bruyante de progrès, répliquée des bruits de l'époque de fer qui est la nôtre.

Au fond de la rue Bonsecours, se dresse la chapelle de ce nom.

Les enfants s'arrêtèrent un instant, pour en admirer la sobre architecture. Puis ils entrèrent dans le temple qui est sombre à la manière d'autrefois. Tout au haut de l'autel, une statue apportée de France par Marguerite Bourgeoise en 1672 : c'est la Vierge protectrice de Bonsecours.

A l'arrière, un grand portrait de M. de Maisonneuve, qui donna le terrain sur lequel fut construite la première chapelle en 1657.

Les enfants regardent de tous leurs yeux : le revêtement de marbre, les peintures et les ex-voto en forme de petits navires où brillent des globes rouges. Il y a tant de souvenirs présents dans cette chapelle que le vieux maître d'école ne peut se défendre d'un sentiment d'effroi à la pensée que nos ennemis pourraient détruire toutes ces choses, et avec elles, ceux qui les aiment de tout leur cœur catholique et français.

Agenouillé sous la voûte dorée et ternie, il prie pour ses élèves dont les têtes s'agitent dans l'ombre. — Ne permettez pas, Seigneur, que l'orgueil d'Hitler prévienne contre mes compatriotes. Protégez ces enfants qui hériteront d'un grand passé plein de gloire et de mérites. Et vous, Notre-Dame de Bonsecours, guidez-nous comme vous l'avez fait depuis trois siècles !

Puis il allume un gros cierge de cire jaune et fait un vœu comme il est d'usage, quand un danger menace.

De Bonsecours, les enfants se dirigent vers l'église Notre-Dame en suivant la rue Saint-Paul. Une petite rue attire leur attention. Elle est si étroite qu'elle rappelle les vieilles cités européennes, que la guerre moderne a profanées. C'est la rue Saint-Dizier. Puis on arrive à la rue Saint-Sulpice.

— Monsieur, qu'y a-t-il d'écrit sur cette plaque de bronze ?

— Lisons ensemble :

"Pierre Le Moine, sieur d'Iberville, né à cet endroit le 20 juillet 1661 ; mort à bord du 'Juste', inhumé à la cathédrale de la Havane, le 9 juillet 1706. Le plus grand homme de guerre produit par la Nouvelle-France."

— Maintenant, mes enfants, regardez à l'autre coin. C'est là que fut érigée la première église paroissiale de Ville-Marie, en 1656.

ne reculant devant l'attaque. Le berceau de la grande ville est bien défendu.

Aujourd'hui, après trois siècles, c'est encore la guerre. Un ennemi mille fois plus cruel et plus dangereux que l'Iroquois menace la ville et le pays tout entier. Les mânes des fondateurs français doivent tressaillir à la pensée que leur œuvre devrait être ruinée !

Le major Clossé et Charles Lemoyne sont morts ! Les palissades qui entouraient Ville-Marie sont tombées, aucune pierre ne reste des antiques fortifications... Et pour comble, la guerre ne se fait plus au mousquet ni à la coulevrine...

Pendant que ces tristes pensées angoissent l'âme du maître, un élève s'approche de lui et dit tout bas :

— Monsieur, quels sont ces drapeaux accrochés dans le chœur ?

Le maître relève la tête.

— Les drapeaux du 22^e ! mais oui, ils sont là les drapeaux, emblèmes de la bravoure de notre peuple, défenseur de toutes les causes justes. Il sent renaitre sa confiance et, se penchant à l'oreille du petit :

— Ce sont les drapeaux des continuateurs des Lambert Clossé et des Dollard des Ormeaux, ceux des Jean Brillant et des Laurent Robillard, de tous les braves qui ont lutté et luttent encore pour nous, comme aux premiers temps de la colonie, afin que nous restions français et libres.

C'est ce thème héroïque que le maître rapporte dans sa classe. Et quand son petit monde est de nouveau réuni devant lui, il dit aux enfants encore vibrants après la leçon d'histoire vécue qu'il vient de leur donner :

— Vous venez de voir un raccourci de l'histoire de Montréal. Croyez-vous que notre ville vaille la peine qu'on se batte pour elle ?

— Oui, répondit-on, en chœur.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est notre ville, qu'elle est glorieuse et que nous l'aimons.

— Comment peut-on la défendre ?

— J'ai un frère à l'armée, monsieur, dit un enfant.

— Moi aussi !

— Moi aussi !

— Moi, j'en ai deux !

— Nous souscrivons pour les corvettes, crient d'autres voix.

Le maître redresse la tête avec fierté. Il a l'impression que ce sont les enfants de Nicolas Godé, de Jean Boudard, d'Etienne La Loche et de tous ceux qui répondent à travers trois siècles d'histoire...

S. F. I., Ottawa.

Ottawa et Vichy

"Le Canada n'apporte pas pour le moment de changement à ses relations diplomatiques avec la France, car il ne serait pas sage de donner au peuple français, dont quatre-vingt-dix pour cent des citoyens sont opposés à l'administration actuelle, l'impression que notre pays juge nécessaire de rompre ses relations avec la France à cause d'un gouvernement qui, peut-être, sera renversé demain ou plus tard." — Telle est la déclaration que faisait, mardi, M. King à la Chambre des Communes.

Nous sommes heureux d'entendre cette distinction entre le peuple français et son gouvernement. Sans partager l'opinion de ceux qui ne pardonnent rien au gouvernement de Vichy, nous comprenons parfaitement que le peuple français est en ce moment beaucoup plus préoccupé que son gouvernement, le vainqueur imposant à Pétain des ministres collaborant avec l'ennemi, ou par nécessité temporaire. Dans l'état de prostration complète où se trouve la France, jusqu'à quel point est-il juste de blâmer les hommes d'Etat français qui essaient de tirer parti de la situation ? Question plus difficile à juger que ne le pensent quelques-uns.

Ce qui est beaucoup plus certain, c'est que le peuple français, plus libre que ses gouvernements d'écouter les appels du sentiment, désire plus ouvertement la victoire des Alliés. Et parce qu'il désire notre victoire, parce que désirant notre victoire, il saura y contribuer au moment opportun, probablement même ses chefs en tête, il sera impitoyable de boudier le peuple français en ce moment.

Sans doute, les Alliés doivent se protéger contre les entreprises de propagande imposées par Hitler à Vichy, mais une fois cette précaution prise, ils doivent sympathiser beaucoup avec le peuple français et avoir même des ménagements pour les hommes de Vichy, qu'ils auraient tort d'indisposer inutilement contre eux.

Pour ne pas rompre les relations diplomatiques avec la France, M. King fait allusion à "d'autres raisons que celle qu'il a donnée et qu'il vaut mieux ne pas révéler". Parmi ces raisons qu'il n'a pas cru devoir exprimer mais qu'il nous est loisible de supposer, figure sans doute la nécessité de maintenir au Canada un minimum d'unité nationale. Si M. King est l'homme d'Etat équilibré que nous croyons, il devra ajourner jusqu'à l'ultime limite cette rupture susceptible de causer une blessure douloureuse au cœur d'un tiers des citoyens canadiens.

Nous espérons bien que la guerre passera sans que le Canada et la France aient à se faire de trop laides grimaces. Et ce n'est même pas un espoir puéril que celui de voir la France et le Canada terminer la guerre côte à côte.

Eugène L'HEUREUX

(L'Action catholique)

Chautemps a chaud

Le corps long et mou, les yeux ternes et un net qui n'en finit plus, ainsi apparaît M. Camille Chautemps, l'homme de tous les cabinets et de toutes les combines, celui qui a servi sous Laval, qui a été vice-président du premier cabinet Blum, qui fut ministère avec Reynaud et défaitiste avec Flandin et qui, finalement, devint vice-premier dans le premier gouvernement de Vichy. Depuis M. Pétain a réformé quinze fois son cabinet. Mais M. Chautemps n'y était plus. On le cherchait en vain. Il était à Washington où il agissait comme ambassadeur officiel du régime capitaliste. Partout où il y a des combines, M. Chautemps est là — il est même au Canada. Mais adieu, adieu à M. Maurois (qui réussit ce tour de force de prononcer une conférence pro-Vichy le jour même où sa femme assistait à une manifestation de France Poterrie). M. Chautemps misait en douce sur la politique lui ayant appris à tenir sa fourchette et à ne pas s'accrocher les pieds dans les tapis, soule comme du chewing-gum, M. Chautemps devait fatalement plaire aux "pantoufles rayés du State Department". Mais le vent tourne. Pearl Harbour — Pierre Laval — retour de l'amiral Leahy — Madagascar — la Martinique, M. Chautemps s'incline devant les événements. Il prit sa canne, son feutre gris et se rendit aux quartiers généraux de France libre à New-York. Il demanda une carte de membre. La réponse ne se fit pas attendre. L'ancien ministre, le capitulaire, le gommeux de la déroute fut gentiment reconduit jusqu'à la sortie. France libre n'est pas le refuge de ceux qui se rallient parce que le vent tourne, parce que la rianne chassée comme une servante qui a volé les cuillères à café retourne peu à peu son radiateur au libre. Mais en prenant le chemin qui conduit à France libre, sans le savoir, M. Chautemps aura servi le poteau indicateur ou de girouette. On sait maintenant que c'est dans les étendards du général De Gaulle que souffle le vent chaud des victoires républicaines.

(Le Soleil)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

Windsor
CARRÉ DOMINION

Organisme de contrôle de la vente des bois à pâte

On le propose dans un rapport de MM. H. Renault et F. Boutin, président et secrétaire de la commission d'enquête sur les prix du bois à pulpe, présenté à l'honorable P.-E. Côté

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — La Commission d'enquête sur les prix du bois à pulpe, présidée par M. Henri Renault, député de Beauce, a rendu public aujourd'hui un rapport préliminaire qu'elle a présenté à l'hon. P.-E. Côté, ministre des Terres et Forêts.

La Commission recommande la création d'un organisme permanent qui pourrait contrôler la vente et la distribution des bois à pâte et fournir les renseignements aux producteurs, aux distributeurs et aux consommateurs.

Après avoir entendu 150 témoins, les commissaires résument ainsi les griefs exposés:

- (1) Les prix payés ne sont pas assez élevés;
- (2) Dans nombre de cas, il y a trop d'intermédiaires entre le producteur et l'acheteur;
- (3) Le coût du transport des bois est généralement trop élevé;
- (4) Dans certains endroits, le mesurage des bois n'est pas satisfaisant;
- (5) Le système de paiement de la marchandise d'après le retour du moulin où elle est livrée, ne donne pas satisfaction au producteur;
- (6) Certains acheteurs refusent de faire affaire avec les organismes coopératifs responsables;
- (7) Dans certains districts, il y a insuffisance ou absence de concurrence entre les acheteurs;
- (8) Disproportion entre le prix du bois et celui de vente du produit manufacturé.

Le rapport, qui est tout à l'honneur de son président, M. Henri Renault, de ses membres et de son secrétaire, M. Fernand Boutin, dit qu'il est indiscutable que le système actuellement en usage pour la coupe des bois, menace de destruction ou d'épuisement le domaine forestier détenu par le colon ou le cultivateur. Comme aux Etats-Unis et dans certains autres pays, il nous faut réviser et amender les règlements en vigueur pour les terres de la Couronne et en introduire de nouveaux pour les terres boisées privées.

La Commission croit devoir, dès à présent, attirer l'attention du gouvernement sur les quelques recommandations suivantes, comme préliminaires au rapport définitif:

L'hon. W. Bovey préside le comité de reconstruction

Le Conseil législatif élit aussi l'hon. J.-A. Brillant au sous-comité principal

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — L'hon. Wilfrid Bovey, C.L., a été élu président du comité de reconstruction et de rétablissement, nommé par le Conseil législatif pour l'étude des problèmes d'après-guerre.

Le comité a tenu sa première séance aujourd'hui.

Le sous-comité principal, surnommé comité de l'agenda, a été formé et l'hon. J.-A. Brillant a été élu président de ce sous-comité dont les membres sont les honorables MM. Brail, Barbeau, Bovey, du Tremblay, Raymond et Hyde.

Trois autres sous-comités ont été formés comme suit:

Economie sociale: MM. Geo.-A. Simard, président; Bovey, Groulx, Marchand, Giroux, Barbeau, Thériault, Moreau, Martin et Bertrand.

Finances: MM. J.-A. Brillant, président; Brail, Nicol, Raymond, du Tremblay, Hyde et Messier.

Education: MM. Wilfrid Bovey, président; Laferté, Brillant, sir Thomas Chabais, Roy, Connors, Giroux, Lemieux et Ness.

M. Armand Viau et M. Lawrence C. Tombs ont été nommés conseillers techniques et secrétaires-administrateurs du comité.

Service maritime sur le fleuve à partir de dimanche

Entre Montréal et Québec avec escales à Sorel et à Trois-Rivières

La Canada Steamship Lines inaugurerait dimanche soir, son service de navigation sur le fleuve St-Laurent entre Montréal et Québec, avec escales à Sorel et à Trois-Rivières. Le navire "Québec" quittera le quai Victoria à destination de Québec; le soir un autre navire quittera Québec à destination de Montréal. Ce service demeurera en vigueur jusqu'au 20 septembre.

Ce transport par bateau sur le fleuve, très en vogue depuis nombre d'années, surtout entre Montréal et Québec, sera plus que jamais au cours de l'été prochain. En effet, les automobiles s'empresseront de l'utiliser afin d'épargner l'essence et de pouvoir faire de cette façon des voyages plus étendus et plus économes. A bord des navires de la Canada Steamship Lines, les automobilistes trouveront place pour leurs voitures et ils pourront les mettre à bord à n'importe quel port d'escale.

Les départs de Montréal ont lieu à 7 h. 45, et de Québec, à 7 h. du soir. Pendant toute la saison, il y aura les raccourcissements habituels entre les services des Grands Lacs et les services du Saint-Laurent.

M. King envoie des félicitations au président Cardenas

Le gouvernement du Canada a appris avec satisfaction l'entrée en guerre du Mexique

OTTAWA, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — Le premier ministre Mackenzie King a fait tenir aujourd'hui un télégramme de félicitations à la république mexicaine pour son entrée en guerre contre les puissances de l'axe.

M. King note que la décision du Mexique sera particulièrement agréable aux pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale, déjà associées sous les armes pour contrer les ambitions des nations ennemies.

Voici le texte du télégramme envoyé par M. King au président du Mexique, M. Cardenas:

"Le gouvernement du Canada a appris avec une profonde satisfaction la décision de la république mexicaine de participer à la guerre contre les puissances de l'axe. Le geste du Mexique donne un nouvel encouragement à toutes les nations unies. Il sera particulièrement agréable aux pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale qui sont déjà associés sous les armes dans la tentative de contrecarrer les ambitions des nations coupables d'agression et de libérer le monde de la crainte de leur domination."

Au service de la cause commune de la liberté, les liens d'amitié et de bonne entente qui unissent les trois grandes démocraties de l'Amérique du Nord ne pourront que se raffermir.

Un bill de l'hon. H. Perrier adopté à l'unanimité

On pourra emprunter \$300,000 au lieu de \$200,000 pour l'école technique de Saint-Hyacinthe

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — L'Assemblée législative a adopté, ce matin, à l'unanimité, un projet de loi de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, qui porte de \$200,000 à \$300,000 le maximum de l'emprunt qui pourra être contracté pour la construction de l'Ecole Technique de St-Hyacinthe. La subvention annuelle du gouvernement à cette école sera de \$30,000 par année au lieu de \$20,000.

Le Secrétaire de la province a expliqué le projet: Je suis heureux d'informer la Chambre que la ville de St-Hyacinthe accordera elle-même une subvention de \$20,000 à l'Ecole technique. Les plans sont prêts et la construction commencera incessamment.

M. DUPLESSIS. — Je ne m'oppose pas au principe de ce projet. Je suis même favorable à l'ouverture d'une école technique à St-Hyacinthe. On devrait multiplier les écoles techniques dans la province pour permettre aux nôtres d'acquiescer des compétences dans l'industrie.

M. O. GAGNON. — Les élèves de l'Ecole Polytechnique peuvent-ils seuls devenir directeurs des écoles techniques ou si les postes sont accessibles à tous les techniciens?

M. PERRIER. — Nous prendrons les valeurs où les valeurs se trouvent.

Mme Joseph Guay subit son procès à Jonquière

CHICOUTIMI, 28. (P.C.) — Le procès de Mme Joseph Guay, de Jonquière, accusée d'homicide involontaire à la suite de la mort de son époux, a commencé aujourd'hui, aux Assises, devant l'hon. juge J.-A. Prévost. Guay est mort d'une hémorragie cérébrale causée par des blessures qu'il aurait reçues au cours d'une dispute avec sa femme.

Généreux octroi de Québec aux Caisses populaires

Tous les membres du Conseil législatif approuvent la loi présentée par l'honorable F.-P. Brail relative à l'Ecole d'arts et métiers de Rimouski et la loi du moratoire sont adoptées

QUEBEC, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — Le Conseil législatif a passé la journée à étudier les dernières lois qui lui sont venues de l'Assemblée législative. Plusieurs ont reçu l'entière approbation de la Chambre Haute et même des félicitations au gouvernement.

La loi des caisses populaires, présentée par l'hon. F.-Philippe Brail, leader du Conseil, a rallié tous les suffrages.

M. BRAIS. — La loi porte à \$80,000 la subvention aux 600 caisses populaires et permet d'en augmenter le nombre à 1,000. Elle assure une meilleure inspection, ce qui est essentiel au succès de ces caisses.

L'HON. M. NICOL. — Toutes les caisses ne font pas partie de la Fédération, mais il faut les aider quand même.

L'HON. J.-A. BRILLANT. — Presque toutes les caisses font partie de la Fédération et c'est une excellente chose. Elles sont toutes soumises à une inspection et celle-ci se fera encore mieux grâce à la loi qui nous est présentée. Il y aura un contrôle réel, ce qui sera une sauvegarde pour toutes ces institutions.

Après quelques remarques des honorables sir Thomas Chabais et L.-A. Giroux et des honorables G.-A. Simard et P.-R. Du Tremblay, la loi est adoptée en 3e lecture à l'unanimité.

L'Ecole de Rimouski

M. Brail présente la loi concernant l'Ecole d'arts et métiers de Rimouski. "C'est un membre de cette honorable Chambre, le représentant de la division du Golfe (M. Brillant) qui a fondé cette école. Il y a mis son talent, son esprit d'initiative et son argent."

Deux sénateurs de Québec s'opposent au bill du divorce

Le Sénat étudiera les relations culturelles entre le Canada et les pays américains

OTTAWA, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — Deux sénateurs de Montréal, les honorables A. David et Léon-Mercier Gouin, se sont opposés aujourd'hui, au comité sénatorial des bills privés, au bill du divorce et ont contesté la validité de cette mesure, qui permettrait aux tribunaux d'accorder le divorce aux femmes abandonnées par leurs maris.

Par ailleurs, le comité des affaires extérieures du Sénat songe à étudier bientôt le problème des relations culturelles entre le Canada et les autres nations du continent américain. M. Gouin a en effet donné avis au Sénat aujourd'hui, qu'il présentera une motion, à la prochaine séance, demandant que le comité soit chargé de conduire une enquête sur les relations culturelles, sociales et économiques entre le Canada et les pays du continent américain.

Quant au bill du divorce, il autoriserait les femmes mariées abandonnées par leurs maris à demander le divorce dans n'importe quelle province canadienne où elles auraient habité pendant deux ans au moins après l'abandon par leurs époux. La loi actuelle ne permet aux femmes de réclamer le divorce que dans la province où le mari était domicilié immédiatement avant l'abandon.

"Si l'on adaptait cette mesure, a dit le sénateur David, la loi fédérale entrerait en conflit avec le code civil de la province de Québec."

Le sénateur Côté s'est aussi opposé au bill, qu'il juge absurde du point de vue pratique.

Par ailleurs, le juge en chef Thibault-Rinfret, représentant le gouverneur-général, a donné au Sénat la sanction royale aux sept bills que voici:

Loi abrogeant la loi d'inspection du pétrole et du naphthé;

Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur-en-conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations;

Loi prévoyant le paiement de subventions supplémentaires aux provinces maritimes;

Loi allouant à Sa Majesté la somme de \$19,401,586.20 pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars, 1943;

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les chemins de fer nationaux;

Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la corporation de la Cité d'Ottawa;

Loi concernant les commissaires du havre de Toronto.

Castillo justifie sa politique

BUENOS AIRES, 28. (P.A.) — Le président Ramon S. Castillo a déclaré à l'ouverture du congrès que sa "politique de prudence" dans les affaires étrangères avait été le meilleur apport de l'Argentine à la solidarité du continent, et que cet apport avait sauvegardé les intérêts de la république.

L'Argentine a montré, dit-il, sa solidarité, en accordant aux Etats-Unis les droits de neutralité.

Le parti radical a demandé par la voix de son chef la rupture des relations diplomatiques avec l'axe.

Il a obtenu la coopération du Séminaire de Rimouski et du gouvernement. Je l'en félicite. L'Ecole est devenue une des meilleures de la province et le gouvernement, par cette loi, la fait entrer dans la liste de nos grandes écoles spécialisées.

L'HON. W. BOVEY. — "Je veux féliciter à mon tour l'hon. conseiller du Golfe pour son heureuse initiative. C'est un bel exemple qu'il a donné à toute la province."

M. BRILLANT. — "C'est avec émotion que je me lève pour remercier mes honorables collègues de leurs bonnes paroles. Plusieurs citoyens de Rimouski ont contribué au progrès de cette école que le Séminaire de Rimouski a affiliée à son oeuvre. Je suis heureux de la collaboration que nous avons obtenue du Séminaire et j'exprime au gouvernement la gratitude de toute la population du Bas Saint-Laurent."

La loi est adoptée en 3e lecture à l'unanimité.

Le Conseil étudie la loi du moratoire et M. Brail présente un amendement en vertu duquel ceux qui voudront présenter, jusqu'au 1er septembre prochain, la requête nécessaire à un juge pour obtenir le délai légal. Le délai était limité au 1er juillet.

M. Du Tremblay dit que l'amendement améliore la loi mais M. Giroux s'y oppose.

La loi est finalement adoptée en 3e lecture, de même que toutes les autres venues de l'Assemblée législative.

Le Conseil législatif s'ajourne à demain à 10 heures.

Les Chinoises aident leur pays dans la guerre

C'est ce que déclare le Dr Liu Shih-Shun au Women's Canadian Club d'Ottawa

OTTAWA, 28. (P.C.) — Lorsqu'il s'agit du travail de guerre, les femmes canadiennes, les femmes chinoises sont de véritables sœurs, disait aujourd'hui le ministre chinois au Canada, le Dr Liu Shih-Shun, devant les membres du Women's Canadian Club d'Ottawa.

Le portrait de la femme chinoise, que le docteur Liu a broché, est autant l'image des autres femmes des nations unies. Après s'être libérées des vieilles mœurs qu'on leur avait imposées, les Chinoises appuient solidement leur soldats sur les champs de bataille et combattent avec les guerilleros dans les montagnes.

En 1927, continue le docteur Liu, le gouvernement nationaliste de Nankin a reconnu l'égalité des femmes et, pour la première fois, des femmes, dont Mme Chaing Kai-Shek, ont siégé au gouvernement.

"La Chine est engagée dans une lutte de vie ou de mort contre l'agresseur", déclare le ministre de Chine. "Les hommes seuls ne peuvent accomplir toute la tâche; les femmes doivent contribuer."

Leur contribution a été énorme. Les femmes ont servi au conseil politique du peuple. Elles ont travaillé dans les bureaux du gouvernement. "Elles ont travaillé héroïquement," continue le conférencier. "Dans tous les villages, les villes, dans toute la Chine rurale, les femmes donnent leur temps et souvent leurs vies pour leur patrie."

Les étudiantes de Pékin se sont unies aux guerilleros en qualité d'infirmières, de cuisinières, de propagandistes, et parfois même comme combattantes. En 1937, les sociétés féminines de Shanghai ont assumé le soin des blessés. Partout en Chine les femmes de tous les âges se dévouent et aident le gouvernement dans son effort de guerre."

Rationnement du coton aux E.-U.

WASHINGTON, 28. (P.C.) — Le département de la production de guerre des Etats-Unis a ordonné aujourd'hui qu'une partie de la production de coton soit mise à la disposition de la marine et de l'armée. Les manufactures de chemises et de sous-vêtements fabriqueront leurs produits sur des modèles plus modestes.

L'ordonnance prévoit que plus de quarante p.c. de la production sera affectée aux besoins des forces armées.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minimales et maximales hier:

Mt. St.	Mt. St.
Port Arth. 42 82	Kingston 41 67
Par. Sound 37 70	Ottawa 42 67
London 42 72	Montréal 51 68
Toronto 46 66	

Pronostics pour les différentes régions climatiques du Canada

Vallée du Haut St-Laurent et vallée de l'Outaouais. — Vents frais; partiellement nuageux et modérément chaud.

Région des Grands Lacs et Baie Géorgienne. — Vents frais; partiellement nuageux et modérément chaud.

PUNAISES

Conseiller et les autres etc. EXTERMINATION Garantie en quelques heures Meubles, etc., désinfectés dans nos voitures

CORPORATION PARA LITEE

F. CHARBONNIER, directeur-gérant

MA. 6122

Le soir: DO. 1019

Les néo-Canadiens fêteront le tricentenaire dimanche

Un sous-comité religieux a été formé dans le but d'organiser le programme des fêtes—Grand'messe dans le rite grec avec chant paléo-slave. Pique-nique et programme récréatif

C'est dimanche prochain, le 31 mai, que les paroisses néo-canadiennes fêteront le IIIe centenaire de Montréal. Les 10 paroisses néo-canadiennes de l'archidiocèse de Montréal et les trois paroisses du diocèse ukrainien du Canada, qui groupent au total 75,000 personnes, ont organisé un programme religieux et récréatif bien équilibré.

Sous le haut patronage de S. Exc. Mgr. Charbonneau, archevêque de Montréal, on a formé un sous-comité religieux pour l'organisation de ces fêtes. En voici la composition: présidents honoraires: S. Exc. Mgr. Charbonneau, et S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault; vice-président d'honneur, le R. P. Papin Archambault, s.j.; président, M. Jean Perneve; secrétaire conjointe, Mme Arméni Chevalier; 1er vice-président, le R. P. Jos. Jean, o.s.b.m.; 2e vice-président, M. Hervé Brien, conseiller municipal; secrétaire, l'abbé Jean Bobinas; secrétaire adjoint, M. Achille Mathieu; trésorier, Mlle Pauline Gauthier; membres: tous les curés des paroisses néo-canadiennes de Montréal.

Programme récréatif

Après la messe il y aura un grand pique-nique pour les familles néo-canadiennes de Montréal. Pour l'après-midi on a organisé un programme musical auquel prendront part des citoyens de différentes races.

A 3 heures 30. 1.—Danses iroquoises sous la direction du grand chef Mac Cormier. C'est une contribution de la mission iroquoise de Caughnawaga. 2.—Chœur de chant lithuanien sous la direction de l'abbé Jean Bobinas. 3.—Danses lithuanaises. 4.—Danses hongroises. 5.—Danses et chants polonais en costumes nationaux. 6.—Danses hongroises. 7.—Chœur de chant ukrainiens sous la direction de M. Philippe Bassa. 8.—Danses nationales ukrainiennes. 9.—Danses slovaques en costumes nationaux.

Après ce programme musical il y aura des courses pour les enfants. On offrira aux gagnants des prix, gracieusement de la maison Alexandre Shatilla.

Fêtes religieuses

A 10 heures 30 au parc Jeanne-Mance, Messe basse par S. Exc. Mgr. Prud'homme, évêque titulaire de Salde. Il sera escorté des chevaliers du St-Eulèrie.

A 11 heures, grand'messe dans le rite grec célébrée par Mgr Chataoui.

Décorations à cinq aviateurs canadiens

LONDRES, 28. (P.C.) — D'audacieux bombardements, un pilotage habile et la défense d'avions avariés au retour de raids ont valu des décorations à cinq aviateurs canadiens. Ce sont les officiers-pilotes Glenn Gardner, de Merlin, Ont., et Herbert V. Peterson, de Calgary, qui ont reçu la Distinguished Flying Cross, et les sergents William J. Porritt, de Vancouver, Frederick S. Hiley, de Toronto et William J. Maitland, qui ont été décorés de la Distinguished Flying Medal.

Le revenu de la taxe sur l'essence diminue de \$1,500,000 en Ontario

TORONTO, 28. (P.C.) — Le premier ministre Mitchell Hepburn a dit, aujourd'hui, que la taxe de vente sur l'essence avait rapporté environ \$1,500,000 de moins en avril. Il a aussi prédit que le revenu total de cette taxe diminuera cette année de \$15,000,000 à \$20,000,000.

TOUT LE MONDE EN PARLE!

La nouvelle SALLE aux FLAMANTS du

Café Martin



LE MEILLEUR RESTAURANT FRANÇAIS DU CANADA

LA SALLE AUX FLAMANTS

La nouvelle salle à manger de Montréal

Des flamants de flamme et de splendides filles d'une délicieuse couleur chocolat, dessinés sur d'énormes miroirs... La première du genre au Canada... Une salle idéale pour un repas amical et où on peut s'attarder dans une atmosphère discrète, élégante et raffinée... Cuisine merveilleuse aussi et l'excellent service pour lequel le Café Martin est célèbre. (Pas de musique).

Les meilleurs breuvages d'avant-guerre

1521, RUE DE LA MONTAGNE

MA. 7525

Les meilleurs breuvages d'avant-guerre

1521, RUE DE LA MONTAGNE

MA. 7525

Les meilleurs breuvages d'avant-guerre

1521, RUE DE LA MONTAGNE

MA. 7525

Les meilleurs breuvages d'avant-guerre

1521, RUE DE LA MONTAGNE

MA. 7525

PROPOS FÉMININS

Regard sur la Mode

L'honorable Louis Saint-Laurent arrivera à Montréal, ce soir, afin d'assister, demain, au mariage de son fils le lieutenant Saint-Laurent avec Mlle Louise Badaux. Mme Saint-Laurent est actuellement en ville. L'honorable et Mme L.-A. Taschereau sont également attendus pour ce mariage.

Le mariage de Mlle Marguerite Brunelle, fille de M. H. Brunelle, décédé, et de Mme Brunelle, avec M. Raymond Eudes, M.P., fils de M. et de Mme Pierre Eudes, sera célébré le jeudi 25 juin, à neuf heures, en l'église de la Nativité d'Hocheville.

M. et Mme H.-V. Jarry célèbreront hier leurs noces de diamant. A cette occasion, leurs filles, Mlle Flora et Annette Jarry, leurs fils, les abbés Paul et Emile, MM. Albert, Jules et Lucien Jarry ainsi que Mmes Albert et Jules Jarry ont offert aux invités une réception au Cercle universitaire, hier soir. Au nombre des invités on remarquait: l'abbé Gustave Roy, Mlle Amanda Jarry, Mme Napoléon Jarry, Mme H. Brodeur, M. et Mme J.-N. Cabana, Mme R. Beauregard, M. et Mme Peter Lartig, M. Victor Dufort, Mlle Laure Morin Riendeau, Mlle J. Langevin, M. et Mme Hector B. Archambault, M. et Mme G. Bathalon, Mlle Isabelle Dufort, M. W. Brodeur, M. et Mme McCormack, M. et Mme A. Roussin, Mlle A. et C. Jarry, M. et Mme A. Rounds, M. et Mme M. Jarry, M. et Mme M. Cabana, M. et Mme F. Beauregard, M. et Mme G. Cabana, M. A. Collet, Mlle L. et G. Cabana, M. et Mme L. Gosselin, M. et Mme A. Dufort, M. L. Lartig, Mlle M. Lartig, M. et Mme C. Morin, M. et Mme A. Hébert, Mme O. de Guise, le Dr et Mme Paul Bourgeois, Mme A. de Guise, Mlle J. de Guise, Mlle A. Duhamel, Mlle E. et A. Faribault, M. et Mme M. Dagenais, Mlle C. Brunet, Mme J.-D. Latour, Mme V. Geoffrin, Mme A. Archambault, Mme B. Rocher, M. et Mme A. Prud'homme, M. et Mme J. Geoffrin, Mme E. Archambault. Leurs petits-enfants: Thérèse, Pierre, Monique, Hélène, Marcelle, Denise, Marguerite, Luc, Louise et Lucille.

Mlle Claire et Marie Raymond donneront un shower d'ustensiles de cuisine, le jeudi 4 juin, en l'honneur de Mlle Louise Vien. Mme Jean Brunelle recevra à l'heure du thé, le 10 juin pour Mlle Vien.

Mme Robert Major recevra à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mlle Louise Vien dont le mariage avec M. Guy Mauffette aura lieu fin juin. Mme Thomas Vien, Mlle Estelle Mauffette et Mlle Marie Raymond serviront le thé et les glaces aidées de Mlle Claire Raymond, Madeleine

Vien, de Mmes Claude Bertrand, Simon Langlais, Jean Brunelle et de Mlle Lisette Goulin. La table et les salons étaient ornés de muflers roses.

Le docteur et Mme Mathieu Samson, M. et Mme Frank Lafferty et Mlle Madeleine Saint-Laurent sont attendus à Montréal, demain, à l'occasion du mariage Saint-Laurent-Badaux.

Le docteur et Mme Claude Bertrand sont de retour de New-York où ils ont fait leur voyage de noces. Avant son mariage, Mme Bertrand était Mlle Claire Paradis.

Au mariage de Mlle Morna-Albion, MacLean, fille du lieutenant-colonel et de Mme C.-W. MacLean, avec l'officier d'aviation Louis Cochand, fils de M. et de Mme Emile Cochand, de Sainte-Marguerite, qui sera célébré, le samedi 6 juin, à quatre heures, en l'église Saint-Georges, Mlle Josette Lacaille, sera dame d'honneur, Mme Mackenzie Hume, de Sherbrooke, sœur du marié, Mlle Mariel MacLean, sœur de la mariée et Mlle Dinny Morrelle, de Stowe, Vermont, seront demoiselles d'honneur. Le lieutenant d'aviation Russell Covans sera garçon d'honneur. Le lieutenant Mackenzie Hume, M. Ian MacLean, frère de la mariée, et M. George Morrell placeront les invités. A l'issue de la cérémonie, il y aura réception au Trafalgar.

Outre les personnes déjà mentionnées, assisteront au grand festival de La Bonne Chanson qui aura lieu au Forum, lundi prochain: MM. et Mmes Amédée Tholin, Edmond Archambault, Eugène Gibault, Francis Fautoux, Son Honneur le maire et Mme Napoléon Courtemanche, MM. et Mes Paul-Emile Côté, Philias Paré, Léon Trépanier, M. Jean-Paul Laurence, p.s.s., M. Clément Morin, p.s.s., M. et Mme Paul Leblanc, M. et Mme Aimé Parent, M. et Mme Alphonse DeLarochelle, M. et Mme Esdras Minville, M. et Mme Louis Lapointe, l'hon. et Mme Donat Raymond, MM. et Mmes Georges Pelletier, Arthur Vallée, Rod. Paré, Victor Barbeau, Oswald Mayrand, Frédéric Pelletier, Léonce Plante, Valmore Gratton, Edmond Turcotte, le Dr et Mes Delvin Archambault, MM. et Mes Félix Desrochers, Gérard Boudrias, E. C. Pédale, Emile Girardin, Léo Lahaise, Gérard Lapointe, Jean-Marie Gauvreau, Jean Vallerand, G. Etienne Loiseleur, Roger Maillet, Raoul Paquette, Léopold Allard, Mlle Fleurette Bélair, André Berthiaume, M. Gaston Hardy, MM. Jacques Lagacé, Gérard Liberti, Emile Lanthier, Jean Lincourt, Philippe Malouin, Patrick Nicholson, L.

Philippe Pauzé, Marcel Picard, Joseph Plouffe, le Dr et Mme J. B. Prince, le Dr et Mme Donat Voghel, M. Arthur Rioux, M. E. Thibault, p.s.s., M. François Turgeon, M. Albert Viau, M. José Delaquerrière, le R. F. Sévère, M. et Mme Jean Charbonneau, M. Jean-Paul Lavallée, M. André Gagnon, M. et Mme Bernard Goulet, M. Alain Gravel, MM. et Mmes Paul-Emile Corbeil, Ferdinand Biondi, François Goulet.

La Cuisine

Menu du jour

DEJEUNER

Jus de tomates; Blé concassé; rôti (pain grillé); gelée; breuvage au choix, lait pour les enfants.

DINER (Repas principal)

Poisson au four avec sauce au persil; betteraves à la Harvard; pommes de terre gratinées; pain (Canada approuvé); tarte à la rhubarbe; breuvage au choix, lait pour les enfants.

LUNCH OU SOUPER

Salade de tomates en gelée avec tranches d'œufs; Céleri frit; pain à la farine entière; pudding neige; breuvage au choix, lait pour les enfants.

Mousse à la rhubarbe

2 tasses de rhubarbe coupée en dés; 1-2 tasse d'eau; 1 c. à soupe de fécule de maïs; 1-3 à 1-2 tasse de sucre granulé; 1 c. à thé de vanille; 2 blancs d'œufs battus en neige ferme.

Faites cuire la rhubarbe dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit tendre puis ajoutez le sucre et la fécule de maïs mélangés ensemble. Faites cuire jusqu'à ce que tout goût de fécule crue ait disparu. Laissez refroidir. Incorporez les blancs d'œufs battus en neige ferme et la vanille. Laissez refroidir et servez avec une sauce crémeuse, faite avec les jaunes d'œufs.

Garniture de tarte à la rhubarbe

Lavez 2 tasses de rhubarbe hachée, ajoutez 1-8 c. à thé de sel, laissez reposer pendant 5 minutes et égouttez. Ajoutez à la rhubarbe 1 tasse de sucre, 1 c. à soupe de beurre (fondu), 1 c. à soupe de farine, 1 jaune d'œuf (bien battu). Faites cuire dans une abaisse à tarte. Après cuisson, recouvrez le dessus avec une meringue faite avec un blanc d'œuf battu en neige ferme et 3 c. à soupe de sucre blanc. Faites brunir dans un four à feu lent.

Les idées de Madame Voisclair

Pourquoi prêter attention aux balivernes de certaines femmes?

La vie pour les soldats en Angleterre est meilleure que pour les civils qui sont à la ration

—Qu'est-ce qu'il y a, ma voisine? Vous ne semblez pas dans votre assiette? Est-ce que quelque chose vous bouleverse?

—Si vous aviez entendu ce qu'on m'a raconté cet après-midi, Mme Voisclair, vous non plus, vous ne vous sentiriez pas à votre aise... C'est effrayant, c'est bien simple... c'est effrayant...

—Mon Dieu! Si effrayant que cela? Mais de quoi est-il question?

—Je vais vous le dire, parce que je sais que vous ne le répéterez à personne (et on me l'a dit à moi aussi sous le sceau du secret), mais si vous saviez comme c'est terrible, la vie que mènent nos pauvres petits soldats canadiens en Angleterre...

—Vrai!... Eh bien, je serais curieuse de savoir cela... Et quant à la discrétion...

—Oui, je sais... Eh bien, figurez-vous que cet après-midi, je suis allée chez Mme Dubois... Il y avait longtemps que je l'avais vue... Et elle m'a conté des choses...

—Mais quoi?... Attendez que j'en reprenne le souffle!... Il paraît qu'en Angleterre, ce ne sont pas les soldats canadiens qui sont sur la ligne de feu, qu'on leur donne des piqûres pour les faire marcher et que ce sont toujours nos aviateurs qui vont faire les bombardements en Allemagne... C'est bien terriblement effrayant!

—Et d'où Mme Dubois tient-elle des renseignements de premier ordre et d'un si haut intérêt?

—Elle a un frère et deux cousins dans l'armée. Ils écrivent et ils disent des choses tellement effrayantes que Mme Dubois n'ose pas montrer leurs lettres...

—Vous croyez que c'est pour cela seulement?

—Tiens! Pourquoi alors ne les montrerait-elle pas?

—Mme Grondin, votre Mme Dubois, (qui existe malheureusement à des centaines d'exemplaires dans le pays) est le plus beau membre de la Cinquième Colonne que la terre ait jamais produit...

—Et là! là! vous... Une femme qui a de la famille là-bas?

—Je suis sûre, ma bonne voisine, que si ces hommes, qui se sont enrôlés et qui sont partis, comme ils sont tous partis, la tête haute et le cœur large ouvert, savaient tout ce qu'elle raconte, ils ne seraient pas contents...

—Parce que ce qu'elle raconte ne ressemble en rien à ce qu'ils racontent, eux.

—Comment le savez-vous? Vous n'avez pas lu leurs lettres?

—Non, Mme Grondin, mais je sais pertinemment qu'il existe quelque chose que l'on appelle la censure et qui défend aux soldats de donner des renseignements d'ordre militaire. Or, si

ceux dont vous parlez racontaient par le menu la vie des camps, désigneraient nommément les endroits où ils se trouvent et donnaient un peu trop de détails, on ne laisserait pas passer leurs lettres.

—On sait bien... Mais ils peuvent dire, tout de même, s'ils sont malheureux ou bien traités?

—Mme Grondin, vous rappelez-vous l'année où vous avez mis Estelle en pension? A toutes les fois que vous alliez la voir, la petite pleurait et vous disiez pire que pendre ses maitresses...

—Elle a tout de même fait ses études et elle n'en est pas morte. A présent, quand elle en parle, c'est avec regret... Elle se rend compte que c'était son plus beau temps...

—Oui, mais ce n'est pas la même chose!... C'est la même chose. Les soldats qui vivent au loin, qui ont une vie nouvelle, si différente de celle qu'ils ont vécue jusqu'à leur départ connaissent certainement quelques journées moroses. Mais la vie intéressante et virile qu'ils mènent doit avoir vite fait de chasser le cafard.

—En tous les cas, Mme Dubois dit que c'est effrayant!

—Mme Dubois ferait tellement mieux de se taire (et toutes celles qui lui ressemblent...) Vous voyez le mal qu'elle font?

—Moi, j'en suis tout à l'envers!... Vous en êtes tout à l'envers et vous n'avez ni mari, ni fils là-bas. Imaginez-vous si Cléopâtre était en âge...

—Je deviendrais folle!... —Non, Mme Grondin, vous ne deviendrez pas folle, parce que, bien que très influençable, vous êtes une bonne Canadienne et comme telle, une femme sensée. Vous comprendriez qu'un soldat au front ne peut pas mener la vie de salon, et qu'à tout prendre, la vie, en Angleterre est encore meilleure pour les soldats qui ne manquent de rien que pour les civils qui sont à la ration et à la carte, et soumis aux mêmes dangers, car enfin, les jours de bombardement, il n'y a rien qui protège les civils...

—Oh! ça ne fait rien!... —Les personnes qui parlent comme vous Mme Dubois sont de la plus dangereuse race de malfaites. Elles racontent, elles parlent, avec des mines apitoyées, des phrases réticentes, des insinuations, des "on-dit" et "on m'a affirmé que". Mais des preuves, Mme Grondin, des preuves? Etes-vous capables d'en donner? Pouvez-vous en recevoir?

—Bien, non, puisqu'elle ne veut pas montrer les lettres...

—Pour la meilleure des raisons, ma voisine, c'est parce que les dites lettres n'existent pas, et que, pour je ne sais quelle raison, probablement pour se rendre intéressante et jouer à la personne qui en sait plus long que les autres, Mme Dubois colporte ces bruits, qui sont de la même veine que les gaz asphyxiants... Reprenez votre sérénité, ma bonne amie, il n'y a pas là dedans un mot de vrai...

—Vous croyez? —J'en suis sûre... On vient de fêter le IIIe centenaire de Montréal, on a évoqué les grandes figures de nos ancêtres... Croyez-vous, franchement, que nos petits Canadiens aient tellement dégénéré? Ceux qui parlent comme cette bonne Mme Dubois voudraient bien le laisser croire, mais cela ne prend pas. Ce sont des hommes, nos fils! Ils l'ont prouvé, à Vimy et ailleurs. Et savez-vous ce qui se serait merveilleux, pour Mme Dubois?

—Non? —C'est qu'un beau jour elle recevrait la visite d'un de ses gendarmes à cheval, qui la sommerait de montrer ces lettres, grâce auxquelles elle fait tant de mal... Vous verriez qu'elle ne les trouverait pas... Mme Grondin, fuyez comme la peste les porteurs de bohéards et de nouvelles sensationnelles... Les vraies nouvelles, on les dit tout haut...

—Je crois qu'après tout vous avez raison... Ils sont partis pour se battre, ces braves soldats, pas pour aller en villégiature...

—Puis, Mme Grondin... Et la seule chose regrettable, c'est que, lorsqu'ils auront, par leur vaillance, remporté la victoire, ce sont quand même les empoisonneurs genre Mme Dubois, qui en profiteront, eux qui auront tout fait pour la saboter...

—Non? —C'est qu'un beau jour elle recevrait la visite d'un de ses gendarmes à cheval, qui la sommerait de montrer ces lettres, grâce auxquelles elle fait tant de mal... Vous verriez qu'elle ne les trouverait pas... Mme Grondin, fuyez comme la peste les porteurs de bohéards et de nouvelles sensationnelles... Les vraies nouvelles, on les dit tout haut...

—Je crois qu'après tout vous avez raison... Ils sont partis pour se battre, ces braves soldats, pas pour aller en villégiature...

—Puis, Mme Grondin... Et la seule chose regrettable, c'est que, lorsqu'ils auront, par leur vaillance, remporté la victoire, ce sont quand même les empoisonneurs genre Mme Dubois, qui en profiteront, eux qui auront tout fait pour la saboter...

—Non? —C'est qu'un beau jour elle recevrait la visite d'un de ses gendarmes à cheval, qui la sommerait de montrer ces lettres, grâce auxquelles elle fait tant de mal... Vous verriez qu'elle ne les trouverait pas... Mme Grondin, fuyez comme la peste les porteurs de bohéards et de nouvelles sensationnelles... Les vraies nouvelles, on les dit tout haut...

—Je crois qu'après tout vous avez raison... Ils sont partis pour se battre, ces braves soldats, pas pour aller en villégiature...

—Puis, Mme Grondin... Et la seule chose regrettable, c'est que, lorsqu'ils auront, par leur vaillance, remporté la victoire, ce sont quand même les empoisonneurs genre Mme Dubois, qui en profiteront, eux qui auront tout fait pour la saboter...

—Non? —C'est qu'un beau jour elle recevrait la visite d'un de ses gendarmes à cheval, qui la sommerait de montrer ces lettres, grâce auxquelles elle fait tant de mal... Vous verriez qu'elle ne les trouverait pas... Mme Grondin, fuyez comme la peste les porteurs de bohéards et de nouvelles sensationnelles... Les vraies nouvelles, on les dit tout haut...

—Je crois qu'après tout vous avez raison... Ils sont partis pour se battre, ces braves soldats, pas pour aller en villégiature...

—Puis, Mme Grondin... Et la seule chose regrettable, c'est que, lorsqu'ils auront, par leur vaillance, remporté la victoire, ce sont quand même les empoisonneurs genre Mme Dubois, qui en profiteront, eux qui auront tout fait pour la saboter...

—Non? —C'est qu'un beau jour elle recevrait la visite d'un de ses gendarmes à cheval, qui la sommerait de montrer ces lettres, grâce auxquelles elle fait tant de mal... Vous verriez qu'elle ne les trouverait pas... Mme Grondin, fuyez comme la peste les porteurs de bohéards et de nouvelles sensationnelles... Les vraies nouvelles, on les dit tout haut...

—Je crois qu'après tout vous avez raison... Ils sont partis pour se battre, ces braves soldats, pas pour aller en villégiature...

—Puis, Mme Grondin... Et la seule chose regrettable, c'est que, lorsqu'ils auront, par leur vaillance, remporté la victoire, ce sont quand même les empoisonneurs genre Mme Dubois, qui en profiteront, eux qui auront tout fait pour la saboter...

—Non? —C'est qu'un beau jour elle recevrait la visite d'un de ses gendarmes à cheval, qui la sommerait de montrer ces lettres, grâce auxquelles elle fait tant de mal... Vous verriez qu'elle ne les trouverait pas... Mme Grondin, fuyez comme la peste les porteurs de bohéards et de nouvelles sensationnelles... Les vraies nouvelles, on les dit tout haut...

—Je crois qu'après tout vous avez raison... Ils sont partis pour se battre, ces braves soldats, pas pour aller en villégiature...

—Puis, Mme Grondin... Et la seule chose regrettable, c'est que, lorsqu'ils auront, par leur vaillance, remporté la victoire, ce sont quand même les empoisonneurs genre Mme Dubois, qui en profiteront, eux qui auront tout fait pour la saboter...



Michèle Morgan s'occupe de ses plantes d'intérieur car elle aime à les voir fleurir. Elle porte ici un costume de jeu deux-pièces en coton rayé rouge et bleu. (Photo RAG.)

Réunion de présidentes de comités consultatifs de la Commission des prix

Il y a eu, hier après-midi, à l'édifice Aldred, une réunion amicale des présidentes de sept comités consultatifs régionaux de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Cette séance groupait des représentantes de presque toutes les parties du pays: Mmes Paul Smith, de Vancouver (comité de la Colonie anglaise), K.-L. Dawson, de Halifax, Ryland-H. New, de Toronto, John Dewar, de London, C.-H.-J. Burrows, de Regina, F.-R. Taylor, de St-John (N.B.) et Leslie-J. Hodges, de Montréal. Elles ont échangé des vues sur le

A Villa Maria

Le conventum des anciennes élèves de Villa Maria, à la demande de la Révérende Mère Sainte-Agnès, supérieure, est remis à mardi le 9 mai, à deux heures et demie. On fera de cette réunion une fête toute spéciale à l'occasion du jubilé d'or de Mère Sainte-Agnès. Les anciennes élèves sont tout particulièrement et cordialement invitées à y participer. Le programme du conventum même sera celui des années précédentes: réception à la grande salle, salut du Très Saint-Sacrement et des Trinités, messe, Vierge, pour la messe, l'information, l'on est prié de communiquer avec la secrétaire, Mlle Reine Gagné, EL. 1036.

THRIFT-STOP & SHOP

Valeurs spéciales en fin de semaine

JUS de RAISIN 49c

WELCH — Bouteille de 32 oz.

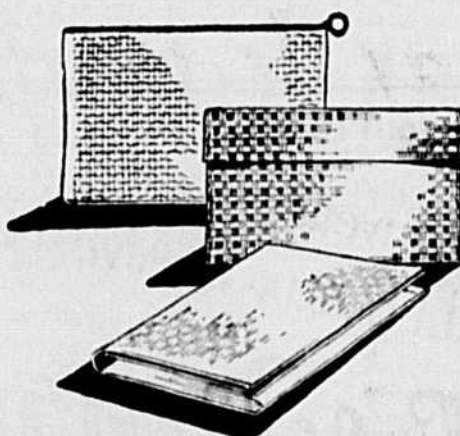
JUS DE TOMATES	CAMPBELL	4 pour 29c
JUS D'ORANGES	ET PAMPLEMOUSSES	un mélange, Dr. Philip — 20 onces 18c
JUS DE POMMES	SCOTIAN GOLD	Bouteille de 48 onces 19c
SOUPE AUX PALOURDES	CLOVER LEAF	Bouteille 16 onces 10c
SAUMON AU KARI	CLOVER LEAF	Bouteille No 1 27c
PALOURDES ENTIERES	CLOVER LEAF	Bouteille No 1 27c
PALOURDES HACHEES	CLOVER LEAF	10 1/2 onces 23c

JUS DE TOMATES 3 25c

Fameux produits Heinz

KETCHUP HEINZ	GRANDE BOUTEILLE	19c
KETCHUP HEINZ	2 PETITES BOUTEILLES	25c
VINAIGRE HEINZ	BLANC, BOUTEILLE 8 onces	10c
VINAIGRE HEINZ	CIDRE, MALT OU BLANC Bouteille 16 onces	14c
VINAIGRE HEINZ	CIDRE, MALT OU BLANC Bouteille 32 onces	25c

HOLT RENFREW



QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU!

Des sacs à main en plastique blanche et de couleur!

Chics mais, ce qui est encore plus important, pratiques! Ces nouveaux tissus plastiques peuvent être facilement soumis au nettoyage. Tout un choix de modèles de genre "enveloppe" et à fermeture-éclair au haut du sac... à un prix très modique...

5.50

Sherbrooke angle De La Montagne

La Couture Chez Soi

Service des Patrons du "Canada"

Modèle jeune

Patron No 9063

Cette robe ne saurait manquer de plaire tant aux jeunes filles qu'aux adolescentes. Elle sera vraiment sévante si on la réalise dans une belle cotonnade imprimée et si l'on a soin de suivre toutes les instructions données dans le patron. Le corsage descendant jusqu'aux hanches est dans le genre torsé allongé. La jupe plissée en avant tombe bien. Quant aux manches, elles sont très courtes, remontant vers l'épaule. L'encolure en forme de cœur fait très jeune. On peut la souligner de dentelle. De même pour les manches. Enfin deux boucles de tissu semblable à celui employé pour la robe sont ornées de dentelle.

Le patron No 9063 se fait dans les grandeurs 11, 13, 15 et 17. La grandeur 13 demande 2 3/8 verges de tissu de 35 pouces de largeur et 2 3/4 verges de dentelle.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 55, ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.



Feuilleton du "Canada"

UN D'ARTAGNAN MODERNE

Roman par Jean RICHELIEU

No 5 29 mai 1942

(suite)

Un instant après, le chevalier d'Arzac partait au galop portant en croupe la jeune fille qui lui venait de ravir aux mains des meurtriers.

Resté seul, Jack fit l'inspection de sa taverne et se mit en devoir de dépouiller consciencieusement les victimes du chevalier.

—Good Heavens! quel homme! se disait-il, j'ai bien fait de filer doux et de me tenir coi avec un tête de crotte!

Tout en parlant, il tirait des poches des cadavres des dollars donnés par Harry.

Tout à coup, il vit un homme bouger: c'était l'aventurier assommé par le chevalier d'Arzac, qui recouvrait ses sens.

Jack courut à lui, saisit son browning et lui trancha proprement la gorge.

—Nous ajouterons celui-ci au compte de Jouterson le compte, ricana-t-il.

CHAPITRE IV

Les antécédents du chevalier

Pendant ce temps, le chevalier d'Arzac galopait dans les ténèbres portant en croupe Mlle Montluc. Celle-ci indiquait le chemin à suivre.

La pluie avait cessé; mais le ciel était encore couvert de nuages et les ténèbres étaient épaisses.

Moins d'un quart d'heure plus tard, le chevalier et la jeune fille arrivèrent devant la maison de M. Montluc.

Des lumières brillaient aux fenêtres. Mlle Montluc en fut surprise; mais elle en connut bientôt la raison.

«Sa femme de chambre, nous l'avons dit, avait disparu. Elle était partie, dans la nuit, à Ovédo, où elle avait mis le constable au courant de l'attentat dont avait été victime son maître.

Des policiers étaient accourus aussitôt et avaient fait les premières constatations d'usage. Quelques-uns d'entre eux étaient restés sur les lieux du crime.

Tremblante d'angoisse, Mlle Montluc demanda à voir son père. Le malheureux vieillard avait succombé à ses blessures et son cadavre avait été étendu sur un lit.

La jeune fille éclata en sanglots et, malgré sa fatigue et les émotions qui l'avaient déprimée au cours de cette

tragique nuit, elle résolut de veiller le corps.

Malgré son désespoir, Mlle Montluc n'oublia pas son devoir à cet égard. Elle se pencha sur le cadavre et, agenouillée près du lit où reposait son père, deux images se dressèrent devant elle, résumant toute son existence: d'un côté, un vénérable vieillard, à l'aspect débonnaire, toujours soucieux de satisfaire les désirs de son unique enfant; de l'autre côté, une figure toute nouvelle, apparue comme en songe, dans un éclair: un jeune et fringant cavalier à la mine altière qui semblait être descendu du ciel au moment propice, pour la sauver.

Deux images seulement, l'une ancienne, l'autre toute récente: M. Montluc et M. d'Arzac.

Et que faisait donc, en ce moment, notre chevalier, tandis que son fantôme se mêlait à celui du mort, dans la pensée d'une jeune vierge qui les unissait tous deux dans sa prière naïve?

Notre chevalier rêvait-il à la jeune et belle enfant qui ne l'oubliait pas dans son pieux élan de ferveur?

Non. En ce moment, Gaston Terrail de Bayard d'Arzac de Savignac dormait comme il n'avait plus dormi depuis de nombreux jours: sans rêves.

Mordicus! il avait bien gagné son repos et il voulait en profiter dignement.

Aussitôt qu'il avait vu un lit tout blanc, il s'y était étendu et il s'y était

endormi, avec cette belle insouciance qui était tout le fond de son caractère.

Mais d'où diable sortait ce chevalier d'Arzac? nous demanderons nos indiscrètes lectrices, toujours impatientes de s'introduire dans la vie privée des personnages inconnus.

Nous allons satisfaire leur curiosité légitime.

Gaston Terrail de Bayard d'Arzac de Savignac déclarait avec fierté avoir vu le jour dans le plus beau des châteaux qui eussent eu l'honneur de baigner leur pied dans la Garonne.

Il affirmait, avec non moins d'orgueil, descendre en ligne directe de Pierre Terrail, seigneur de Bayard, le célèbre capitaine que sa bravoure et ses vertus ont fait surnommer, par ses ennemis mêmes, le chevalier sans peur et sans reproche.

Couvre-pieds tout couverts d'autographes

Mme W.-A. Bishop vient ainsi en aide aux aviateurs au pays et outre-mer

OTTAWA, 27. (P.C.) — Mme W. A. Bishop, épouse du maréchal de l'air, directeur du recrutement de l'Aviation canadienne, a une façon originale d'aider les aviateurs en service, outre-mer ou ici. Elle possède une précieuse collection d'autographes.

Chaque personne dont elle désire l'autographe est invitée à signer son nom au crayon sur un carré de coton. Mme Bishop brode ensuite la signature avec un fil de couleur. Chaque personne admise à lui donner son autographe doit payer pour pouvoir le faire. Nombre de gens payent 10 sous. M. Ben Smith, de Wall Street, a payé \$110. Il faut 63 carrés pour former un couvre-pieds. Chaque couvre-pied sera montré un peu partout au pays et les collectionneurs pourront en acheter des parties.

La collection de Mme Bishop comprend les noms des personnes suivantes: le très hon. Ernest Lapointe, Mme Eleanor Roosevelt, les jumeaux Dionne, M. et Mme O. Dionne, la princesse Juliana, Arthur Rubenstein, le maire LaGuardia, sir Dudley Pound, Walt Disney, Hedy Lamarr, Bob Hope, Rosalind Russell, Herbert Wilcox, Basil Rathbone, Carole Lombard, Quentin Reynolds.

Tous les dons obtenus par Mme Bishop servent à expédier des friandises aux aviateurs.

Grains de santé

Un air pur est plus utile qu'une bonne nourriture: l'air est notre élément vital.

Un coucher trop mou et trop chaud énerve, prolonge le sommeil, affaiblit les muscles et rend la digestion pénible.

Pour répondre aux vœux de l'hygiène, le conseil le mariage à dix-huit ans pour les femmes et à trente ans pour les hommes. — Platon.

L'hygiène vestimentaire des enfants se résume en trois mots: propreté, simplicité, liberté! — J. B. Fonssagrives.

Le défaut de mastication est la cause la plus fréquente des dyspepsies. — Dr Mialhe.

Faites de la gymnastique, vous prolongerez votre jeunesse. — Locke.

C'est surtout par les poumons et par la peau que nous vieillissons. Surveillez-les avec soin. — Bouchardat.

Arthritiques, rhumatisants et gouteux, mangez du céleri. — Dr Shaks.

Le pain blanc nourrit moins que le



La garde-robe — si l'on peut dire — d'une jeune fille de la section féminine de l'Aviation contient plusieurs uniformes, dont celui-ci, qui n'est pas le moins attrayant. Ce costume de sport est composé d'un short de toile de coton et d'un corsage de tricot de coton bleu clair. (Photo de l'Aviation)

pain bis. Il constipe davantage. — Dr Huchard.

Se tenir propre, c'est conserver intact le patrimoine de sa santé. — Dr Fourchon.

La gravelle et la goutte sont la conséquence la plus ordinaire d'un régime surabondant. — Dr A. Becquerel.

Marcher pieds nus est une vésication qui attire aux extrémités tous les principes malsains et les élimine. — S. Kneipp.

Les dents cariées doivent être arrachées ou obstruées car la carie se propage des dents malades aux dents saines. — Dr L. Richard.

L'exercice est pour l'organisme une nécessité aussi impérieuse que la nutrition. — L. Mangin.

Vos fonds sont en sécurité dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Le Courrier des Alliés

Tricotons pour nos marins

Notre appel pour un gramophone et des disques aux marins alliés a été entendu: une généreuse donatrice nous a envoyé tout ce que nous pouvions désirer. Grâce à elle, sur l'unité choisie, un peu de musique, la chanson du pays, la voix d'artistes connus, réjouiront le cœur de ces marins, aux heures de détente après l'effort, de calme après le travail.

A propos de travail, nous en demandons à notre tour; ce travail de la femme qui jamais ne reste inactive, dont les doigts tricotent avec agilité et compétence. C'est la saison d'été: repos à la campagne, heures de récupération physique. Employons-les; pas une minute ne doit être perdue, puisque pas une minute la guerre ne s'arrête; que pendant tout ce temps nos marins alliés peinent, souffrent, ont besoin de se garantir du froid sur l'océan, à toute saison. Si vous le pouvez, achetez votre laine; sinon, venez à l'Oeuvre, on vous en donnera, et vous tricotez chaussettes, gants et casques de laine. Les heures sont brèves quand elles sont employées à secourir, à travailler, pour celui qui donne et son temps et sa vie pour défendre son pays.

A celles qui sont en ville, nous demandons de nous apporter leur part de douceur à ajouter aux paquets individuels. Les barres de chocolat sont en grande demande; les cigarettes aussi; puis il y a les savons, les lames de rasoir, etc.

N'oublions pas que fin juin nous ferons la quatrième expédition, des 1,500 petits colis. A l'Oeuvre on emplit déjà les caisses. Venez apporter votre part de joie à nos Marins Alliés. Ch. 209, 1396, ouest Sainte-Catherine, MA 6667, Montréal.

Conseils Utiles

Puisque le thé est rationné

Un bon moyen de ménager le thé, c'est de le faire servir à deux infusions successives. Un Anglais qui s'y connaît nous assure que la meilleure façon de réduire de moitié sa consommation de thé, c'est, après une première infusion de cinq minutes, de verser le breuvage dans un autre récipient, puis de faire une seconde infusion des mêmes feuilles. «La deuxième, dit-il, sera tout aussi bonne que la première.»

(De la Commission des prix et du commerce en temps de guerre).

Gaétan Hébert frappé à mort par un camion

TROIS-RIVIERES, 28. (Du correspondant du Canada) — Gaétan Hébert, âgé de 5 ans, fils de M. et Mme Edmond Hébert, d'Almaville-en-Haut, a perdu la vie hier après-midi. Un camion l'a frappé devant la demeure de ses parents.

Taxe de vente de 4 pour cent à partir de lundi prochain à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 28. (Du correspondant du Canada) — Les citoyens de Trois-Rivières commenceront le premier juin à payer la taxe de vente de quatre pour cent, comme les Montéréals et les Québécois.

L'assurance-vie est un service essentiel au pays

Les compagnies doivent procéder le plus économiquement possible

M. G. W. Bourke, premier actuaire de la Sun Life Assurance Company et président de la Canadian Life Insurance Officers Association, a demandé à la séance annuelle de cette association, hier, que l'on prenne les mesures nécessaires pour procéder le plus économiquement possible à l'émission des polices d'assurance-vie, en simplifiant les contrats et en évitant les services non-essentiels à l'honneur en temps de paix, de sorte que l'on contribue ainsi au maximum à la poursuite de l'effort de guerre.

Vingt p.c. des employés des compagnies d'assurance-vie font aujourd'hui partie du service actif. Les compagnies sont disposées à accepter de bon gré toutes les restrictions de guerre nécessaires. L'assurance-vie constitue un service essentiel, bien qu'elle ne soit pas une industrie de guerre. C'est un service que l'on ne peut maintenir que de la façon dont il est aujourd'hui maintenu: un service qui a incité nombre d'hommes et de femmes à se rendre compte qu'il importe d'agir aujourd'hui et non pas demain.

Congrès des jeunes Chambres de Commerce à Windsor, en juin

Le prochain congrès général des Chambres de commerce des jeunes du Canada aura lieu à Windsor, les 25, 26 et 27 juin.

La Chambre de commerce des jeunes de Montréal sera représentée par une délégation de plusieurs dizaines de membres et le Junior Board of Trade de Montréal déléguera son président, M. W. J. Sheridan.

Au cours de ce congrès on mettra à l'étude plusieurs questions d'actualité: la reconstruction d'après guerre ou la politique future des jeunes Chambres de commerce canadiennes, par exemple.

Le gouvernement défend toute publicité excessive

OTTAWA, 27. (P.C.) — L'hon. Colin W. Gibson, ministre du revenu national, a déclaré, hier, que le gouvernement défendra aux compagnies canadiennes de se livrer à une publicité excessive en vue de diminuer leur revenu sujet à l'impôt. Le gouvernement admet comme légitimes les dépenses de publicité destinées à venir en aide à des organisations patriotiques.

Réellement Délicieux THE "SALADA"

Le Bridge-Contrat

Entames pour défenseurs

Quand un défenseur peut choisir entre deux couleurs d'égale longueur, la suite ayant en tête une carte d'honneur d'un rang inférieur doit être préférée dans nombre des cas à celle qui est contrôlée par un As:

- ▲ A 10 8 7 5
- ♥ D 10 8 (7) 5
- ♦ R 6
- ♣ 4

L'entame correcte est le sept de cœur et non le sept de pique. L'As est tenu en réserve parce qu'il est une rentrée beaucoup plus vite. Mais si dans la même main, on change la Dame de cœur pour le Valet, le sept de pique sera la meilleure entame, parce que la différence entre les deux suites est beaucoup plus grande.

Quand ni l'une ni l'autre des suites est contrôlée par l'As, par exemple en choisissant entre R-9-7-6, et D-9-7-6 ou V-9-7-6, il est recommandé d'entamer de la suite la plus forte. Il y a une meilleure chance d'affranchir la longue suite et le joueur détient un arrêt possible à l'une des couleurs du Déclarant.

Quand il s'agit de choisir entre deux couleurs passables de quatre cartes chacune, si l'une est majeure et l'autre mineure, comme règle générale, il faut préférer la couleur majeure.

- ▲ D 9 7 (5)
- ♥ D 4
- ♦ D 10 7 5
- ♣ R 5 3

La raison de préférer la couleur majeure réside dans le fait que les adversaires avaient détenu une couleur majeure déclarable ou presque, ils l'auraient certainement annoncée avant de jouer le contrat final à sans-atout.

Les longues suites sans carte d'en-

trée. — Les mains qui ne contiennent aucune rentrée mais une longue suite solide sont de trois genres différents:

1. Il y a les longues suites où il manque l'As.
2. Une suite de cinq ou six cartes contrôlée par A-R-V, A-R, ou D-V.
3. Une suite de sept cartes, quel-quefois huit.

(1) Une longue séquence telle que R-D-V-10-5-2 ou D-V-10-9-5-4, à la main de celui qui doit faire l'entame ne vaut rien s'il n'a pas une carte d'entrée à côté et que le Déclarant peut retenir son arrêt assez longtemps. Celui qui attaque cependant ne devrait pas changer son attaque plutôt continuer le jeu de la même suite, à moins qu'un changement de couleur soit tout indiqué. Il est préférable d'éviter d'ouvrir de nouvelles couleurs au Déclarant; règle générale il est celui qui en profitera le plus. Il y a aussi un certain avantage à continuer la suite et à l'affranchir si possible; le Déclarant pourrait bien croire qu'il existe une carte d'entrée avec la balance de la longue suite affranchie et s'il choisit de prendre une impasse vers le défenseur opposé, il ne peut que le favoriser puisqu'il n'y a rien à la main de celui qui a entamé. Il est aussi possible que le fait de savoir une longue suite affranchie à la main d'un adversaire connu, complique grandement le jeu du Déclarant et qu'il choisisse un plan d'attaque absolument contraire au jeu régulier de la main si la balance de la suite n'est pas encore affranchie à l'adversaire. (à suivre)

TA-RAIS-DU.

Réunion de fonctionnaires fédéraux

Une réunion du conseil national de la Fédération du service civil, aura lieu samedi, 30 mai à 8 h. 30.

LA PROTECTION du peuple... par le peuple



JEAN: Les compagnies d'assurance sont exploitées dans l'intérêt du peuple, n'est-ce pas?

PAUL: Oui, avec plus de quatre millions d'hommes et de femmes comme détenteurs de polices, l'assurance-vie est devenue la plus grande entreprise coopérative du Canada. Plus de 93% des polices sont de \$5,000 ou moins. Plus d'un million de familles canadiennes tombent dans le cadre de ce vaste cercle de protection.

JEAN: Y a-t-il encore beaucoup de gens qui ne croient pas que c'est un bon moyen d'épargne?

PAUL: Non, la plupart des gens préfèrent épargner au moyen de l'assurance, parce que, disent-ils, sa régularité des «fait épargner». Et, en matière de sécurité, la dernière guerre, la grippe et la crise ont démontré la solidité de l'assurance-vie et prouvé qu'elle paie toujours, promptement, cent cents par dollar.

JEAN: J'ai entendu dire que les placements dans l'assurance se chiffrent au total de deux milliards et quart. Que fait-on de tout cet argent?

PAUL: En temps de paix, cet argent est employé dans tout le pays à financer des maisons, firmes, routes, écoles et l'industrie en général. De quel côté que tu regardes, tu vois de tels dollars d'assurance à l'oeuvre, créant de l'emploi pour plus de monde.

JEAN: Mais qu'en fait-on depuis le début de la guerre?

PAUL: Eh bien, mon vieux, c'est ici qu'ils comptent. Les détenteurs de polices d'assurance ont placé plus d'argent que tout autre groupe du pays dans les emprunts de guerre. Ils ont mis 300 millions de dollars dans les obligations de la Victoire—de quoi fabriquer 12,000 Spitfires.

JEAN: On m'a dit que l'assurance-vie aide à mettre un frein à l'inflation. Qu'est-ce que ça veut dire?

PAUL: Eh bien, l'inflation résulte du fait que les gens ont trop d'argent et trop peu de moyens de le dépenser. Or, en achetant seulement ce qui est vraiment nécessaire, et épargnant pour acheter de bons de la Victoire et de l'assurance, nous empêchons les prix de monter et nous augmentons notre effort de guerre.

JEAN: L'assurance-vie joue-t-elle encore son grand rôle de protection?

PAUL: Oui, et elle le jouera toujours. Elle continue encore de prendre soin de la veuve de Jos. Untel, Henri Levieux a son argent pour ses vieux jours. On paie, chaque jour ouvrable au Canada, un demi-million de dollars à des assurés vivants ou à leurs familles.

En temps de guerre comme en temps de paix les fonds de l'assurance-vie sont les fonds du peuple travaillant et luttant pour le peuple

● L'assurance-vie intéresse maintenant plus de Canadiens que jamais. Le montant de protection détenu par le peuple de ce pays, pour la sécurité future des individus et des familles, a connu une augmentation constante. D'autre part le nombre des polices en déchéance n'a fait que décroître. Voilà des faits qui illustrent bien la confiance et la satisfaction croissantes de nos gens à l'égard de l'assurance-vie.

Je puis donc rapporter encore douze mois de succès dans l'administration des quarante-huit compagnies d'assurance-vie au Canada—anglaises, des États-Unis et canadiennes—qui font partie de notre association. Nous sommes les administrateurs des intérêts de plus de quatre millions de Canadiens, hommes et femmes, et notre entreprise affecte toute la vie économique du Dominion. L'exploitation des compagnies faisant partie de notre association a été effectuée dans l'intérêt du peuple, avec pleine considération des assurés et bénéficiaires individuels, chose qui a toujours été une caractéristique de cette entreprise coopérative qu'est l'assurance-vie.

Il y a déjà près de trois ans que nous sommes en guerre. Durant cette période, reflétant le patriotisme des assurés, les compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada ont été les plus grands souscripteurs du Dominion aux emprunts de guerre, puisqu'elles y ont placé plus de 300 millions de dollars. Durant cette période, remplissant les obligations de nos polices, nous avons remis près de 500 millions de dollars aux assurés et bénéficiaires canadiens—soit cinq cent mille dollars, chaque jour ouvrable, pour soulager la détresse, reconforter la vieillesse et venir en aide à des gens dans le besoin. De plus, les dollars de primes de l'assurance-vie, épargnés sur le revenu courant, ont été un facteur dans la réduction des achats superflus. Ils ont donc contribué à mettre un frein à l'inflation.

En temps de guerre comme en temps de paix, l'assurance-vie est un soutien de la vie privée et de la vie publique. Jamais elle n'a été plus clairement une entreprise des fonds du peuple, travaillant et luttant pour le peuple. — G. W. BOURKE, Président, à la 49e assemblée annuelle de l'Association canadienne des officiers de l'assurance-vie, le 28 mai 1942.

Tout bon citoyen possède de l'Assurance-Vie



AU PRINCESS — Bruce Cabot et Constance Bennett, vedettes du film "Wild Hickok" à l'affiche du Princess.



AU CAPITOL — Scène du film "The Turtles of Tahiti" actuellement à l'affiche du Capitol.



AU PALACE — Scène du film "Rio Rita" actuellement à l'affiche du Palace.



A L'IMPERIAL — Spencer Tracy et Katherine Hepburn, vedettes de "Women of the Year", à l'affiche de l'Imperial jusqu'à lundi.

A l'Imperial

A partir d'aujourd'hui et pour trois jours seulement, le principal film à l'affiche de l'Imperial est "Woman of the Year", avec Spencer Tracy et Katherine Hepburn. La distribution groupe également Fay Bainter, Reginald Owen, Minor Watson, William Bendix, Gladys Milke, Dan Tobin, Roscoe Karns et William Tannen.

Spencer Tracy interprète dans ce film le rôle d'un chroniqueur sportif, tandis que Katherine Hepburn est une spécialiste de la politique internationale. Les deux journalistes se lancent dans une polémique qui finira par un mariage. Il faut dire que la polémique se poursuivra entre les deux héros une fois qu'ils seront mariés.

Le second film à l'affiche est "Blondie in Society" avec Penny Singleton, Arthur Lake et Larry Sims.

Spencer Tracy
Hedy Lamarr
John Garfield
TORTILLA FLAT
FRANK MORGAN
ALAN LAMARR - SHIRLEY LOMAX
2^e SEMAINE
Loew's

WORLD'S FUNNIEST
TWO-SOME!
ABBOTT
COSTELLO
MURPHY
RITA
Les quintuplets DIONNE
"Land of the Quintuplets"
A l'affiche PALACE

CHARLES LAUGHTON
THE TUTTLES OF TAHITI
JON HALL
"THE MAYOR OF 44th ST."
CAPITOL A l'affiche

WILD!
That's how he lived!
That's how he loved!
WILD BILL HICKOK RIDES
CONSTANCE BENNETT
BRUCE CABOT
WARREN WILLIAM
Always in my Heart
PRINCESS A l'affiche

ST. DENIS
GEORGES RIGAUD
GADY MORLAY
VERTIGE
DUN SOIR
ANNIE DUCHEUX
ROGER DUCHEUX
PRISON SANS BARRETT
BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS

LE JOLI PARC BELMONT
DANSE
à la musique de
Stan Wood
Maintenant
le GRAND FUSSEUR
à 8 h 30 et
à 11 h 30 p.m.
Commencent lundi
LA TROUPE PARROFF

WILD!
That's how he lived!
That's how he loved!
WILD BILL HICKOK RIDES
CONSTANCE BENNETT
BRUCE CABOT
WARREN WILLIAM
Always in my Heart
PRINCESS A l'affiche

WILD!
That's how he lived!
That's how he loved!
WILD BILL HICKOK RIDES
CONSTANCE BENNETT
BRUCE CABOT
WARREN WILLIAM
Always in my Heart
PRINCESS A l'affiche

WILD!
That's how he lived!
That's how he loved!
WILD BILL HICKOK RIDES
CONSTANCE BENNETT
BRUCE CABOT
WARREN WILLIAM
Always in my Heart
PRINCESS A l'affiche

L'orgue restera le refuge de l'art le plus pur

C'est ce que déclare le célèbre organiste français, Joseph Bonnet, lors d'une entrevue

Peu après son arrivée à Montréal mercredi soir, l'éminent titulaire des grandes orgues de St-Eustache, M. Joseph Bonnet, se rendait à l'église Notre-Dame où il donnera un récital ce soir sous les auspices du Comité de l'ille centenaire de Montréal. C'est à la tribune de l'orgue que nous avons eu l'honneur de le rencontrer, dans le recueillement et le silence de l'immense église.

M. Bonnet devait donner son récital avant-hier soir, mais des difficultés et des complications de passeports survenues à la dernière minute l'ont retardé pendant cinq jours à la frontière. Malgré les ennuis de ce contretemps, il n'a eu que des éloges à faire de l'attitude et de l'accueil les autorités de l'immigration canadienne et américaine.

Le célèbre organiste était déjà installé à l'orgue, qu'il allait toucher pour la première fois, quand il nous accorda avec bienveillance quelques minutes d'entretien. Devant lui se trouvait ouverte la partition de l'"Organum Triplex" de Pérotin le Grand. Nous lui parlâmes aussitôt des primitifs français pour lesquels il éprouve un amour profond et qu'il connaît parfaitement. C'est à ces humbles et grands organistes du XII^e et du XIII^e siècle que nous devons la polyphonie, nous dit M. Bonnet. Avec le grégorien comme base, ils se servaient de mélodies superposées qu'ils s'efforçaient d'harmoniser. N'ayant aucune règle, ils procédaient par empirisme. Peu à peu ils s'affinèrent et tout en conservant beaucoup de la ligne mélodique et du rythme un peu libre du grégorien, ils préparèrent les voies à ces grands polyphonistes français de la Renaissance et du siècle de Louis XIV.

Leur musique est presque toujours d'inspiration religieuse. De même poursuit M. Bonnet, que les plans des abbayes étaient ceux des châteaux de France, de même les primitifs puisèrent leur inspiration dans les chants ecclésiastiques auxquels ils ajoutaient les savantes complications de l'harmonie et cette incomparable poésie que nous verrons fleurir dans l'œuvre d'un Couperin.

Mais cette conscience artistique, cet équilibre parfait de l'expression et des moyens, cette ascèse esthétique des organistes de la Renaissance s'est perdue et, à la fin du XIX^e siècle, nous sommes en pleine décadence. Ce débordement de la personnalité qui caractérise le romantisme a détruit la pureté d'art qu'ils ont toujours exigée.

L'orgue, dit encore M. Bonnet, "restera toujours le refuge et le gardien de l'art le plus pur, car, selon le mot de mon maître Guilmant, il ne pourra jamais servir la trivialité ou la médiocrité, qu'elles se logent dans l'inspiration ou l'expression."

En terminant, l'éminent organiste et compositeur nous exprima son admiration pour la musique d'orgue canadienne qui lui semble d'un métier solide et d'une haute conscience artistique.

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Rencontre avec Mischa Auer

Le célèbre comédien est la vedette du spectacle du cabaret Chez Maurice

Quatre heures de l'après-midi, hôtel Mont-Royal. Les chroniqueurs de cinéma sont invités à rencontrer Mischa Auer, comédien de l'écran qui doit apparaître cette semaine au spectacle du cabaret Chez Maurice.

Quatre heures et dix, Mischa Auer arrive accompagné de son épouse, chanteuse qui participe également au même spectacle. Il est grand, maigre, dégingandé. Il jette un regard autour du salon où les journalistes et les photographes sont réunis. Son regard est immédiatement attiré par le buffet et le garçon qui se tient impassible derrière une impressionnante rangée de hors-d'œuvre et de bouteilles. "Une bière", dit-il.

La bière servie, il se tourne vers les journalistes et se fait présenter à chacun. Il salue cérémonieusement et avec le plus grand sérieux du monde. Il n'a pas du tout l'air d'un comédien. Il a l'air de Raskolnikov à la veille de donner le célèbre coup de hache de "Crime et Châtiment".

Il est le petit-fils de Leopold Auer, le grand violoniste russe qui a été le professeur de tous les violonistes dont le prénom est Yasha, Sascha ou Mischa. "Pourquoi avez-vous fait du théâtre au lieu de devenir violoniste?" lui demandons-nous. "Mon grand-père me mit un jour un violon dans les mains, me regarda et dit: Non, décidément non; tu ne peux pas faire un violoniste."

Mischa Auer est un grand chanteur devant l'Éternel et, tout en remplissant son verre de bière une seconde fois, il avoue regretter n'être pas venu au Canada en automne.

Il est ce qu'on appelle un pince-sans-rire. Il ne doit réellement pas forcer son talent au cinéma, car il est à la ville l'homme que nous avons appris à connaître à l'écran.

Il a infiniment d'esprit et parle merveilleusement bien français. Il est sympathique car il ne pose pas; lorsqu'il demande la permission de le mettre en boîte, ou plutôt en caméra, il lui adresse, au moment psychologique, son plus gracieux sourire.

Rencontrer Mischa Auer n'est pas pour les journalistes une corvée, c'est un plaisir. Ce plaisir sera sûrement celui de ceux qui iront voir et entendre Mischa Auer pendant son engagement au cabaret Chez Maurice.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS
"Vertige d'un Soir"
12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 25, 9 h. 55.
"Prison sans Barreaux"
1 h. 30, 5 h. 30.
LOEW'S
"Tortilla Flat"
10 h. 15, 12 h. 55, 3 h. 50, 6 h. 45, 9 h. 45.
PALACE
"Rio Rita"
11 h. 30, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.
CAPITOL
"Turtles of Tahiti"
12 h. 30, 2 h. 40, 4 h. 40, 10 h.
"Mayor of 44th Street"
12 h. 25, 1 h. 40, 5 h. 40, 8 h. 20.
PRINCESS
"Wild Bill Hickok Rides"
12 h. 20, 3 h. 35, 6 h. 55, 10 h. 10.
"Always in my Heart"
10 h. 25, 1 h. 40, 5 h. 40, 8 h. 15.

Au Loew's

Depuis de nombreuses années Frank Morgan est connu au cinéma comme un comédien. Il a touché tous les genres de comique: il a été comique de composition et même comédien bouffon. Il désirait ardemment interpréter un rôle dramatique. Cette chance lui est enfin fournie dans le film "Tortilla Flat" à l'affiche du Loew's pour une deuxième semaine.

D'excellents acteurs apparaissent aussi dans ce film. Mentionnons Spencer Tracy, Hedy Lamarr et Akim Tamiroff.

"Tortilla Flat" est basé sur le célèbre roman du même nom de John Steinbeck. L'action se passe dans le Monterey, en Californie.

Victor Fleming à qui on doit tant de chefs-d'œuvre du cinéma a dirigé la prise de vues.

Au Capitol

"The Turtles of Tahiti", à l'affiche du Capitol dès aujourd'hui met en vedette le grand acteur anglais Charles Laughton. Charles Laughton s'est spécialisé dans le drame, tout depuis sa magnifique interprétation du rôle de Blake dans "Mutiny on the Bounty". Cependant, il s'est, depuis quelque temps, tourné vers la comédie et s'y est également révélé un maître.

Incidentement, le scénario de "The Turtles of Tahiti" est dû aux mêmes auteurs que "Mutiny on the Bounty". Ces scénaristes ont habité pendant vingt ans les îles du Pacifique. C'est dire que leurs descriptions de paysages et de mœurs sont on ne peut plus exactes.

Le second film à l'affiche est "The Mayor of 44th Street" avec George Murphy et Ann Shirley.

Le concours de chant de la section Côme-Cherrier aura lieu mardi prochain

Le concours de chant de la section Côme-Cherrier de la St-Jean-Baptiste aura lieu mardi au kiosque de musique du Parc Lafontaine. Il commencera à 6 h. 30. En cas de pluie, il aura lieu à l'auditorium du Plateau, que la Commission des écoles catholiques de Montréal a mis gracieusement à la disposition des organisateurs du concours, qui réunira plus de trente écoles.

Au His Majesty's

La revue musicale "Meet The People", célèbre à travers tous les États-Unis, sera présentée au His Majesty's pendant une semaine à partir du 5 juin. La vedette en est le comédien Joey Faye. Cet acteur a remporté de grands succès sur le Broadway, entre autres dans "The Man Who Came to Dinner", "Boy Meets Girl" et "Room Service". Après avoir terminé son engagement avec "Meet The People", Faye doit se rendre à New-York où il tiendra un rôle important dans "Life With Father" et "Arsenic and Old Lace". "Meet The People" a été le début de brillantes carrières pour plusieurs des plus populaires artistes de la radio, de la scène et de l'écran.

Au Palace

L'opérette "Rio Rita", qui a jadis remporté un si grand succès, est à l'affiche dès aujourd'hui au Palace, dans une nouvelle version où les principaux rôles sont tenus par Bud Abbott, Lou Costello, John Carroll et Kathryn Grayson.

La distribution groupe également Tom Conway, Patricia Dane, Arthur Space, Peter Whitney et Dick Rick. Les cinéphiles pourront également admirer dans "Rio Rita" une danseuse brésilienne qui fait ses débuts au cinéma. Elle se nomme Eros Volusia.

Plusieurs chansons désormais célèbres sont chantées au cours du film. Mentionnons entre autres "The Rangers Song", "Long Before You Ever Came Along", "Unusual Weather" et "The Shadow Song".

Gala des étudiants au Parc Belmont

Le président des étudiants, M. Marcel Caron, invite toute la jeunesse étudiante à un gala au Parc Belmont, samedi soir, 30 mai. Communiquer avec la Maison des Étudiants rue DeMontigny est, 589.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- Qui renferme de l'argent.
- Seis volatils pour ranimer les esprits. — "Café".
- Variété de quartz calcédoine. — Rescrit du sultan de Constantinople.
- Ceux-là. — Petite île.
- Conscience. — Marais d'Argolide.
- Article simple (marc). — Ensemble de choses analogues "ici".
- Liquide contenu dans le sang. — Époque.
- Sais et sèches à la fumée. — Etiofo légère de laine.
- Qui a une saveur rude et désagréable. — Qui suit.
- Mettre à la torture. — Époque.
- Mêle de gras et de maigre.

SOLUTION DU PROBLÈME PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	M	E	G	I	E	T	E	R	M	E	
2	O	M	I	S	S	I	O	N			
3	T	U	B	A							
4	L	O	R	I	S						
5	S	O	E								
6	E	B	A	R	B	E	S				
7	T	O	U	R	N	A	I				
8	E	S	S	E							
9	S	R	E	E	L	S					
10	R	E	E	L	S						
11	E	R	I	N	E						

Au Princess

Le film "Wild Bill Hickok" à l'affiche du Princess dès aujourd'hui met en vedette Bruce Cabot et Constance Bennett. On sait que Bill Hickok est un des héros de l'histoire américaine. Il n'est certes pas un héros au même titre que Washington ou Lincoln mais il demeure tout de même une des figures les plus attachantes par-

mi ces centaines d'aventuriers qui ont travaillé à édifier les États-Unis. Le second film à l'affiche est "Always in My Heart" avec Kay Francis, Walter Houston et Gloria Warren. Dans ce film qui est un drame de famille, Kay Francis interprète le rôle de Mme Scott. Walter Houston joue le rôle de M. Scott, un ancien forçat qui ne veut pas que ses enfants connaissent son existence.

PREMIERE CANADIENNE LUNDI

ALICE DAWN

UNE VOIX MAGNIFIQUE

ETOILE DE LA N.B.C.

Les trois gentils MANIAQUES

SID TOMACK, LES FRÈRES REIS

RUTH et BILLY AMBROSE

DEL OHREL

JACK DENNY

FL MOROCCO

1410 METCALFE - MA. 7729

CE SOIR, SAMEDI ET DIMANCHE, GEORGIE PRICE

VENDREDI 29 MAI

L'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF	10.00-Vie de famille 10.15-Piano 10.30-Le vieux maître 10.45-C'est la vie 11.00-Grande Soeur 11.15-Moulin de la ... 11.30-Les joyeux trouh. 11.45-Jeunesse dorée 12.00-Grandes nouvelles ? 12.15-Charbonnet 12.30-Charbonnet 12.45-Rue Principale	12.50-Signal horaire 1.00-NOUVELLES 1.15-Tante Lucie 1.30-Réveil rural 1.45-Métairie Rancourt 1.55-Intermède 2.00-Réclat 2.00-Musique variée 2.15-NOUVELLES 2.30-Orch. Pédier 2.45-La Pétition Velle 2.55-Un homme et son...	3.00-L'heure du thé 3.15-Fémina 3.30-Beaux disques 3.45-C.B.F. ce soir 4.00-NOUVELLES sport. 4.15-NOUVELLES 4.30-Lionel Parent 4.45-Intermède 5.00-La Pétition Velle 5.15-Un homme et son...	5.30-NOUVELLES, BBC 5.45-Causette 6.00-Programme mus. 6.15-Beaux disques 6.30-Front line family 6.45-C.B.M. ce soir 7.00-Orch. Fiedler 7.15-Trio vocal 7.30-Orch. Mesner 7.45-Soldat Bidoché 8.00-Orch. sportive 8.15-Intermède 8.30-NOUVELLES, BBC 8.45-Causette 9.00-Programme mus. 9.15-Beaux disques 9.30-Front line family 9.45-C.B.M. ce soir 10.00-Orch. Fiedler 10.15-Trio vocal 10.30-Orch. Mesner 10.45-Soldat Bidoché 11.00-Orch. sportive 11.15-Intermède 11.30-NOUVELLES, BBC 11.45-Causette 12.00-Fin des émissions
CBM	9.30-Mélodies 9.45-Music Room 10.00-Causette 10.15-Food facts 10.30-Orch. King 10.45-Melody Strings 11.00-Programme mus. 11.15-Airs d'opérettes 11.30-Maitres de la mus. 11.45-Life and Love 12.00-Tante Lucie 12.15-NOUVELLES, BBC 12.30-The Bartons	12.45-Le germe et sem... 12.55-Signal horaire 1.00-NOUVELLES 1.15-Happy Gang 1.30-Fr. Toront. 1.45-Mary Martin 1.55-Vie and Sade 2.00-Life can be... 2.15-Intermède 2.30-Against the storm 2.45-Ma Pérain 2.55-Pepper, Young 3.00-NOUVELLES, BBC 3.15-The Bartons	3.30-La rue Principale 3.45-Madeline et Pierre 4.00-Vie de famille 4.15-Moi, j'ai dit ça 4.30-Intermède 4.45-Une mélodie 4.55-Pianologie 5.10-La pique du jour 5.15-NOUVELLES 5.30-Soldat Bidoché 5.45-Le Don Juan 5.55-Nasale et Nababé 6.00-Lionel Parent 6.15-Les secrets du Dr... 6.30-Frès. Columbia	6.45-Grois-Roux 6.55-Jack Forbes 7.10-Pour ballades 7.25-Les bouts-en-train 7.40-Chron. ml. 7.55-Cav. de Lasalle 8.10-Pianologie 8.25-Demers et Gratton 8.40-Orch. Wayne 8.55-NOUVELLES 9.10-NOUVELLES sport. 9.25-Pianologie 9.40-Le plébiscite 9.55-Mus. de danse 10.10-NOUVELLES 10.25-Fin des émissions
CKAC	10.15-L'heure récréative 10.30-Courrier d'Odette 10.45-Capote ml. 11.00-Orchestra 11.15-Histoires d'amour 11.30-Heure-St-Jérôme 11.45-Heure ensoleillée 12.00-Quickies 12.15-Ble Stier 12.30-Mil. chanteuses 12.45-Parade d'été ml 1.00-NOUVELLES 1.15-Mile Betty 1.30-Monsieur X 1.45-Tension Vexid	1.45-Métairie Rancourt 2.00-Entre vous et moi 2.15-Un peu de tout 2.30-Radio-concert 2.45-La beauté 2.55-Bourne 3.10-Orchestra 3.25-Pianologie 3.40-Musique ml. 3.55-Soldat Bidoché 4.10-C'est la vie 4.25-Tante Lucie 4.40-Grande Soeur 4.55-Pierre et Parrelle	5.10-La rue Principale 5.25-Madeline et Pierre 5.40-Vie de famille 5.55-Moi, j'ai dit ça 6.10-Intermède 6.25-Une mélodie 6.40-Pianologie 6.55-La pique du jour 7.10-NOUVELLES 7.25-Soldat Bidoché 7.40-Nasale et Nababé 7.55-Lionel Parent 8.10-Les secrets du Dr... 8.25-Frès. Columbia	8.40-Grois-Roux 8.55-Jack Forbes 9.10-Pour ballades 9.25-Les bouts-en-train 9.40-Chron. ml. 9.55-Cav. de Lasalle 10.10-Pianologie 10.25-Demers et Gratton 10.40-Orch. Wayne 10.55-NOUVELLES 11.10-NOUVELLES sport. 11.25-Pianologie 11.40-Le plébiscite 11.55-Mus. de danse 12.10-NOUVELLES 12.25-Fin des émissions
CFCF	10.10-Musicale 10.25-Musicale 10.40-In the country 10.45-Orch. a cordes 10.50-Your fortune 11.15-NOVELTY 11.30-Voice of ladies only 11.45-Salon orch. 12.00-NOUVELLES 12.10-Noon Melody 12.15-Theme of a Petitioner 12.30-Solider's wife 12.45-Lunching High 1.00-NOUVELLES 1.05-Orque	1.15-Gospel Singer 1.30-World of song 1.45-Orch. Lepore 1.55-Between the books 2.10-Le drames 2.25-Jack Baker 2.40-Voice of men 2.55-Musical 3.10-Stars of the week 3.25-Sunset time 3.40-Petitioner 3.55-Club matinee 4.05-Musical 4.20-Tax Time 4.35-Sunset city	4.50-Piering patrol 5.05-Secret City 5.20-Servando 5.35-Nervada 5.50-What's Happ. 6.05-Lucky Melodies 6.20-Mus. de danse 6.35-Orchestra 6.50-Lum et Abber 7.15-Club 7.30-Mus. de danse 7.45-Let We Forget 8.00-Concert 8.15-Musical	8.30-Mus. de danse 8.45-Piering for freedom 9.00-Réclat 9.15-Anoncer 9.30-Polkadots 9.45-Mus. de danse 9.55-Mus. de danse 10.10-Mus. de danse 10.25-NOUVELLES 10.40-Mus. de danse 10.55-Mus. de danse 11.10-Mus. de danse 11.25-Intermède 11.40-Mus. de danse 11.55-NOUVELLES 12.10-Fin des émissions
CHLP	10.15-Pour vous plaire 10.30-Parade matinale 10.45-Vedettes de la sem. 11.15-Orch. Hudson 11.30-Charbonnet franc. 11.45-Orch. Martin 11.55-L'heure féminine 1.00-NOUVELLES 1.05-L'heure féminine	2.00-L'heure de la semaine 2.15-Mélodies 2.30-Orch. Léo 2.45-Sérénades 3.00-L'heure de l'opéra 3.05-NOUVELLES 3.15-Orch. Archaïque 3.30-Charbonnet franc. 3.45-Le danant 3.55-CH.L.P. ce soir	4.10-Radio-spécial 4.25-Orch. Rose 4.40-Port-juers 4.55-Mus. sur demande 5.10-La lutte 5.25-Charbonnet franc. 5.40-Musique familiale 5.55-Tris Connor 6.10-L'océa Tris 6.25-Nous Natio	6.40-Port-juers 6.55-Orch. Rose 7.10-Port-juers 7.25-Orch. Ravaza 7.40-Orch. Frank 7.55-Il était une fois... 8.10-Orch. Wayne 8.25-NOUVELLES 8.40-Orch. Allan 8.55-Fin des émissions

CHRONIQUE MILITAIRE

L'armée fait des améliorations



Les procédés les plus simples sont toujours susceptibles d'amélioration. Le système pour laver la vaisselle que le major A.-A. Cossette a imaginé et fait installer au centre d'entraînement de St-Jérôme en est la preuve. Ce système s'est avéré des plus efficaces et très hygiénique. Le lavage de la vaisselle qui était autrefois une corvée est maintenant un plaisir pour les soldats de St-Jérôme. On reconnaît, ci-dessus, le major A.-A. Cossette, du quartier général du district militaire No 4 (à gauche), qui explique au lieutenant-colonel R. A. Webb, inspecteur en chef de l'alimentation et du fonctionnement des cuisines, du quartier général de la Défense nationale, les détails de ce nouveau procédé. (Photo de l'armée canadienne).

Visites du général Tremblay dans les centres militaires

Il sera accompagné du brigadier-général Panet, commandant du district No 4.

Les inspections périodiques des unités au camp de Farnham ainsi qu'au centre d'entraînement de St-Jérôme, auront lieu à partir de lundi prochain le premier juin. Le major-général T.-L. Tremblay, C.M.G., D.S.O., E.D., A.D.C., accompagné du brigadier-général E. de B. Panet, C.M.G., D.S.O., commandant du district militaire No 4, visitera d'abord le centre d'entraînement de Farnham. Mardi le 2 juin, il visitera le second bataillon des Black Watch tout récemment mobilisé et caserné pour le moment à Westmount.

Mercredi le 3 juin, l'inspecteur général de l'armée canadienne pour l'est du Canada se rendra à l'école d'administration de l'armée à Ste-Marie-de-la-Masson; jeudi le 4 juin il visitera le centre d'entraînement militaire temporaire No 3 à St-Jean, Québec, et vendredi le 5 juin, le Régiment de Châteauguay, tout récemment mobilisé et qui procède actuellement à son entraînement au camp d'été de Farnham.

La souscription en faveur des Guides catholiques

Nous publions ci-dessous la liste des gagnants de la souscription en faveur des Guides catholiques: 1er prix \$10.00, Mme S. Lamarche, 7253 St-André, No 86416; 2e prix, \$5.00, M. G. Martin, St-Hubert, No 89348; 3e prix, \$5.00, Mlle Cayer, 1671 Rachel est, No 83472; 4e prix, \$5.00, M. Arthur Surprenant, 1125 Jardin, Pointe St-Charles, No 53963. Autres prix de \$1.00: M. J.-R. Bolvin, St-Gabriel-de-Brandon, comté de Berthier, No 93860; M. Desjardins, 5997 de St-Vallier, No 88604; Mme R. Ferguson, 470 Biwick Ville Mont-Royal, No 58362; Mme K. Plouffe, 39 Roy, St-Laurent, No 10195; M. Georges Chicoine, 38 Girouard, St-Hyacinthe, No 40812; Mme L. Beauchamp, 7426 Christophe-Colomb, No 85575; M. R. Boissières, St-Basile, Saskatchewan, No 31957; M. Gustave Monette, 7117 Louis-Hémon, No 67608; M. Wing Sing, 1335 Panet, No 316733; Mme Nadeau, 7020 Delaudière, No 49377; Mlle Charbonneau, 4432 Marquette, No 40068; Mme P. Maher, 8485 De Gaspé, No 30742; M. Rhéaume, 3257 Queen Mary Road, No 740; M. Thérèse Labranche, 6013 Coolbrook, No 34189; M. Talbot, 4208 Garnier, No 65969; Mme Lavoie, 1255 Wolfe, No 37979; Mme Riendeau, 3745 Mentana, No 39871; M. A.-W. Ling, 6080 St-Laurent, No 14297; Mlle R. Lavoie, 1676 Sanguinet, No 41139; M. C. Courval, 5149 St-Laurent, No 14213; M. R. Parent, 1866 Théodore, No 71562; Jean Cloutier, 2360 boulevard Pie IX, No 135; Mme J. Cocks, 1600 Sanguinet, apt. 11, No 41205; Mlle Marguerite Lalonde, 958 Dunlop, No 27590.

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLS

QUESTIONS

1—Innombrables sont les légendes qui nous parlent d'animaux merveilleux, tels que Pégase, le cheval ailé, qu'enfourchent volontiers les poètes, et surtout d'oiseaux rares, que distingue le plus souvent leur plumage. Les plus célèbres sont certes l'oiseau bleu du bonheur et l'immortelle merle blanc. Ces voyageurs ailés n'existent-ils que dans l'imaginaire des conteurs ou se trouvent-ils aussi dans la nature? Dans ce cas, quel est le pays ou plutôt le ciel qui les abrite? Est-il possible qu'ils apportent la chance ou la félicité à leurs détenteurs? Sinon, pourquoi leur aurait-on attribué ce rôle?...
2—Les Américains, soit dans leur pays, soit à l'étranger ont toujours attribué beaucoup d'importance à ce qu'ils appellent "le grand partage" (The Great Divide). S'agit-il là de la division des richesses entre tous les citoyens, comme le veut le communisme intégral? ou de quelque allusion à la Bible, dont ils sont fiers, et à la Palestine dont chacun des fils de Jacob prit sa part? ou encore du partage du globe entre les grandes puissances coloniales? Ne serait-il pas aussi question d'un fait qui intéresse seulement les Américains, quelque phénomène géographique?... ou social?...
3—On voit souvent, lorsque la conversation roule sur les premiers âges du monde et l'origine du genre humain, discuter la proposition de savoir si nos ancêtres étaient réellement plus grands ou plus petits que nous. Nous avons nous-même longtemps cherché un fait qui nous expliquât pourquoi la plupart des gens croient qu'il y a eu diminution de la taille et que nos aïeux étaient couramment, au temps de Noé, des géants de plus de six pieds. Nous croyons l'avoir trouvé dans ce qu'on nomme le "carré des anciens". Savez-vous ce que désigne cette expression? et si elle est maintenant juste?

(Voir réponses en page 9)

CHRONIQUE OUVRIÈRE

Boni réclamé pour les ouvriers du bâtiment

Le Congrès canadien du travail demande que le boni soit l'équivalent d'une augmentation de dix points dans la hausse du coût de la vie—Avis aux briqueteurs et aux maçons

Le Conseil des métiers de la construction, affilié au Congrès canadien du travail, vient de demander au Conseil régional du travail de donner un boni de vie chère aux ouvriers de l'industrie. Il croit que ces ouvriers ont droit à un boni équivalent à dix points, suivant l'indice fédéral du coût de la vie.

"Nous ne croyons pas notre réclamation exagérée et nous espérons recevoir une réponse du Conseil régional du travail dans un bref délai", nous déclare l'organisateur général, M. Arthur Vézina. Il ajoute que le Conseil des métiers a cru bon de réclamer cinq points additionnels parce que, dit-il, il faut prévoir pour un an dans notre industrie.

Briqueteurs et maçons

M. Vézina convoque, d'autre part, tous les briqueteurs et maçons à une réunion qui aura lieu ce soir, à 8 h. 15, au No 1378 est, rue Ste-Catherine, dans le but de discuter le contrat collectif du bâtiment publié, le 23 mars, dans la Gazette Officielle de Québec. Il faut que les ouvriers se rendent compte qu'ils n'ont que trente jours pour soumettre leurs objections au ministère provincial du Travail, dit-il. Il convient donc que cette réunion décide des modifications à apporter, pour rendre justice aux intéressés, avant que le contrat soit mis en vigueur.

Les cordonniers doivent s'unir pour obtenir de meilleurs salaires

L'agent d'affaires du local 249 de l'Union internationale des cordonniers a déclaré, mercredi soir, à un groupe d'ouvriers de la chaussure, que si les cordonniers ne reçoivent pas aujourd'hui des salaires raisonnables ou ne reçoivent des modifications à ceux de leur confrères, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. "L'union a été fondée à Montréal en 1901, a-t-il dit, et nous n'avons rien épargné pour améliorer leur sort."

M. McKercher s'adressait à ce moment à un groupe d'ouvriers d'une compagnie locale qui voulaient obtenir des renseignements au sujet de cette union. Il a ajouté que nombreux sont les ouvriers qui ont bénéficié des avantages de l'Union internationale. "En 1921, nous avons dépensé \$19,000 pour maintenir notre prestige dans l'industrie. Il importe pour éviter une telle chose après la guerre que les ouvriers s'organisent dès maintenant. Je souhaite que tous adhèrent sans tarder au groupement."

Pour démontrer les avantages ob-

tenus, M. McKercher a cité un cas particulier survenu il y a quelques années: une compagnie a été obligée de remettre \$3,000 aux ouvriers en arriérés de salaires, à la suite de l'intervention de l'union et des problèmes du comité paritaire chargé de l'amélioration du contrat collectif.

Dans un compte rendu de ses travaux aux membres, réunis sous la présidence de M. Jos. Giroux, M. McKercher a donné lecture des lettres envoyées au Conseil national et au Conseil régional du travail pour protester contre la lenteur apportée au règlement du boni de vie chère des cordonniers.

L'agent d'affaires a précisé, au sujet d'une autre question, que les ouvriers d'un certain atelier verront leur différend réglé à l'amiable. Il en a reçu l'assurance du gérant de la compagnie.

Une minute de silence a été observée à l'occasion de la mort de M. Philippe Lesage.

Les Indiens s'enrôlent par centaines et travaillent nombreux dans les usines

Joseph Goebbels, ministre de la propagande du Reich est plein de mansuétude pour les Indiens d'Amérique. Le champion de la théorie esclavagiste, le représentant d'un système qui organise en maîtres les seuls Allemands au détriment de tout le reste de l'humanité, a l'audace de déclarer, en des discours radiophoniques, que nous avons emprisonné les Indiens, que nous en avons fait des domestiques, des parias, que nous les avons volés...

C'est comique, lorsqu'on songe que, depuis l'occupation de l'Amérique par la race blanche, la race rouge s'est multipliée, s'est instruite, est sortie de la barbarie primitive, a cessé de s'entre-massacrer. Les Indiens le savent si bien, qu'ils s'enrôlent dans l'armée par centaines, et qu'on ne trouve pas de meilleurs ouvriers pour certaines de nos industries de guerre.

Du côté des Etats-Unis, Washington rapporte qu'il a même toutes les difficultés du monde à trouver du

personnel parmi les aborigènes de notre continent pour s'occuper de son service des Affaires indiennes parmi leurs congénères. Ils préfèrent se battre pour l'Onclé Sam ou lui tourner des obus!

Mais il y a mieux. Mentionnons particulièrement le vaste territoire qui se nomme la terre des Navajos. C'est la plus grande réserve indienne du monde; voilà pourquoi nous les citons en exemple. Elle couvre seize millions d'acres en Arizona, au Nouveau-Mexique, au Colorado et dans l'Utah. Sa capitale se nomme Window Rock, Ariz. C'est là qu'en décembre dernier, les Anciens de la nation se sont réunis, des qu'ils entendent par radio (Grand-homme-dans-petite-boîte) que les Etats-Unis étaient en guerre.

Les Anciens ne firent pas de saluts de calumet; ils ne se peignirent point la face. Avec calme, ils comprirent que le devoir était de prêter leurs fils à l'armée et leurs épargnes à l'Etat.

Le local 49 des chapeliers proteste auprès du Conseil régional du travail

M. Maurice Silcoff, gérant du local 49 de l'Union internationale des chapeliers, nous a déclaré, hier après-midi, que les membres protestent "énergiquement" auprès du Conseil régional du travail contre la déclaration qu'il vient de rendre au sujet de l'immunité de vie chère des ouvriers de l'industrie.

Le Conseil régional a refusé d'approuver la requête de l'Union demandant un boni d'au moins sept pour cent pour les ouvriers qui gagnent plus de \$25 par semaine et un boni de \$1.75 par semaine pour le reste de la main-d'œuvre. "Nous voulons obtenir du Conseil régional qu'il permette au moins aux représentants de

l'Union d'exposer leur point de vue", a-t-il dit, en ajoutant que ces derniers n'avaient pas témoigné devant le Conseil.

Selon M. Silcoff, les chapeliers ont soumis un mémoire qui fut ensuite transmis aux manufacturiers. Ces derniers ont répondu au mémoire des chapeliers, mais ceux-ci n'auraient pas eu l'occasion de soumettre un autre mémoire pour répondre aux arguments des patrons. Leur but est d'obtenir le droit de témoigner devant le Conseil régional.

"Nous sommes très déçus de cette décision et nous craignons qu'elle ne cause des désordres dans l'industrie", a dit le gérant de l'Union.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Réunion annuelle de l'Association des opératrices

Les membres de l'Association nationale indépendante des opératrices ont été invités à la réunion générale annuelle qui se tiendra, mercredi prochain, à 8 h. du soir, à l'Académie Cherrier, située à l'angle des rues Cherrier et St-Hubert. Plusieurs questions et l'élection des directrices seront à l'ordre du jour.

Assemblée régulière des plâtriers

L'Association des plâtriers de Montréal tiendra son assemblée régulière

ce soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny, sous la présidence de M. H. Chartrand. L'agent d'affaires, M. J.-E. Lamoureux, fera un compte rendu de ses travaux de la semaine. Il invite aussi les ouvriers sans travail à s'inscrire aux quartiers généraux.

Avis aux poseurs de lattes de bois

Les poseurs de lattes de bois sont invités à s'inscrire au No 123 est, rue De Montigny, pour obtenir des emplois avantageux. Le Syndicat reçoit actuellement plusieurs demandes de main-d'œuvre.

Nécrologie

DEBELLEFLE — Au Toronto General Hospital, mardi le 26 mai 1942, Valentine Archambault, âgée de 64 ans, épouse de J. W. MacGillivray, 3067 rue Wellington. Funérailles samedi, 30 mai, à 8 h. 30 a.m. à l'église Notre-Dame de la Paix.

DESFORGES — Le 27 mai 1942, à sa demeure, 491 Chemin de la Côte St-Luc, N.-D.-U. est décédé Joseph Desforges, forgeron, époux bien-aimé de Clara Quimette, à l'âge de 52 ans. Funérailles samedi à l'église St-Antoine à 8 h. 30.

DUROCHER — A Montréal, le 26 mai 1942, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Edouard Durocher, née Agnès Gauthier. Funérailles ce matin à l'église St-Jacques à 8 heures.

GAUTHIER — A Montréal, le 26 mai 1942, à l'âge de 66 ans, est décédé Georges Gauthier, ex-assistant surintendant de la Montreal Light, Heat & Power, époux 1ère nocce de Marie Pagé et 2e nocce de feu Diana Lemay. Funérailles samedi le 30 courant à l'église St-Pierre Clavier à 10 heures.

HAMELIN — A Montréal, le 27 mai 1942, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Olive Hamelin, épouse de François-Navier Hamelin. Funérailles samedi le 30 courant à l'église St-Arsène à 9 h. 30.

1942 à l'âge de 25 ans, est décédée Mme Henri Harbec, née Irène Denis, épouse de Jean Bonnier, Dumas, Bonnier, 2582 Papineau. Avis des funérailles plus tard.

M. P.-A. Bock a été inhumé à Papineauville

Le service funéraire a été chanté, mercredi, à l'église St-Vital

Un grand nombre de personnes ont assisté mercredi, aux funérailles de M. Pierre-A. Bock, voyageur à l'emploi de la maison Bock & Tétréau, marchands de bois en gros. Le service fut chanté, à 9 h. 30, à l'église St-Vital, à Montréal-Nord. L'inhumation eut lieu à Papineauville, où un libéra fut chanté.

A l'église St-Vital, l'abbé L.-A. Desjardins, curé de St-Clément de Viauville, fit la levée du corps. Le service fut chanté par le R. P. Jean Lajeunesse, o.m.i., beau-frère du défunt, assisté de l'abbé Arthur Lajeunesse, curé de Contrecoeur, oncle du défunt, comme diacre, et de l'abbé Gaëtan Lajeunesse, vicaire à St-Eustache, beau-frère du défunt, comme sous-diacre.

Dans le chœur, on remarquait l'abbé Arthur Payment, curé de St-Vital, les RR. PP. G.-E. Villeneuve, Charles Lajeunesse et Victorien Benoit, o.m.i., les abbés Desjardins, J.-A. Gratton, curé de St-Nicolas, d'Ahuntsic, J.-A. Rancourt, vicaire de St-Rémi de Napierville; J.-N. Lavoie, Fernand Fortier, J.-P. Laurin, Emile Trudeau, Léopold Bazinet, Gaëtan Cadiéux et Laurent Pressault, du séminaire de St-Thérèse, Lucien Gaudreau, vicaire à Ahuntsic, et Bernard Landry, vicaire de St-Vital.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt, MM. Jean-Guy, Charles-André, Marcel et Gérard; ses frères, MM. Antonin, de Pascalis (Abitibi) et Conrad; ses demi-frères, MM. J.-Séraphin, Jean-Baptiste et J.-E. Bock; son beau-frère, M. Jos. Roch, de Saint-André-Avelin; ses neveux, MM. Roland, Germain, Gilles, Paul et Yvon Bock.

Aux premiers rangs du cortège, on notait MM. Yvon Mercille, P.-E. Paquette, Alcide Lauzon, le Dr Edouard Verdon, MM. Ferrel Dubreuil, Lorenzo Bélanger, Robert de Montigny, J.-E. Verdon, Edouard Perreault, Alcide Lalonde, Donatien Berthiaume, Jean-Louis Gaudin, G. Scheffer, H.-D. Scott, De Salles Lajeunesse, O. Guérin, Joseph et Oscar Séguin, Albert Berthiaume, Christian Verdon, Paul Vermette, William Heil, S. Gariépy, Henri Lebeau, Marcel Primeau, Jacques Bélanger, Fernand Daigle, le Dr Pierre Bohémier, MM. Louis-E. Dagenais, A. Tardif, J.-A. Pélissier, Moïse Gobeil, J.-C. Nadeau, D. Morin, C. Gagné, A. Tardif, R. Rocque, E. Filiatrault, le Dr J. Gervais, maire de Laval-des-Rapides, Benoit Laberge, etc.

Achille Bellemare, Eugène Thémans, J.-R. Bonhomme, J.-A. Lalonde, Henri Guilbault, Me Raymond Noël, E. Sauvé, H.-G. Kéroack, L. Rivet, François Godard, Harry Johnston, Leonard Adam, Gordon Grimshaw, Oscar Quessel, le notaire François Cardinal, A.-H. Langevin, Ernest Lauzon, J.-R. Grégoire, J. Bohémier, F. H. Sterns, H. Steenken, O. Montplaisir, St-Germain, O. Maio, Cyrille Landry, F. Groulx, L. Daviault, M.-A. Guindon, le Dr J.-M. Gagnon, MM. Adélard Hotte, Jean-Paul Cartier, Normand Langevin et plusieurs autres.

Les funérailles de M. Henri Dubois ont eu lieu hier

Le service funéraire a été célébré en l'église St-Germain d'Outremont

Hier matin, ont eu lieu les obsèques de M. Henri Dubois, époux de Rose-Blanche Desraters, décédé, le 24 mai, à l'hôpital Notre-Dame, après une courte maladie, à l'âge de 57 ans.

Le convoi funéraire, précédé de quatre landaus de fleurs, est parti des salons mortuaires pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service fut chanté à 9 hrs.

La levée du corps a été faite par le curé Léonidas Desjardins. Le service a été chanté par son cousin au défunt, l'abbé Nazaire Dubois, assisté de l'abbé Ovide Fournier, comme diacre, et de l'abbé Gabriel Brunan, comme sous-diacre. Dans le sanctuaire on remarquait: le R. P. Néré, o.f.m., le curé Léonidas Desjardins, curé de St-Germain, et l'abbé Alexandre Corbail, vicaire de St-Elizabeth.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Maurice, René, Roland, Fernand, Roger, Robert, Marcel, Paul, Jean et Raymond Dubois; son gendre: M. Guy Constantineau; son petit-fils: M. Michel Dubois; ses beaux-frères: MM. Hector Longtin, Albert, Camille, Henri Desroches, H. Johnson; ses neveux: MM. Georges, Edouard, F.-J. Johnson; ses cousins: MM. J.-L. Deschambault, G. et C. Deschambault, J.-A. Deschambault, Albert et E. Dubois.

Dans le cortège, on remarquait le R. P. Néré, o.f.m., Me Alfred Cinq-Mars, l'hon. J.-L. St-Jacques, juge de la Cour du Banc du Roi, M. J.-A. Trudeau, le Dr J.-O. Mousseau, MM. Raoul et Roland Labelle, Normand Morisson, Thomas Dussault, C.-R. et René LaSalle, Omer Barrière, H. Hurlbut, J.-A. Lavoie, Lucien Brière, G.-E. Langevin, W. Gentil, J.-H. Côté, David Paquette, Albert Brunet, T. Gagnon, le Dr A. Blain, MM. R. Picard, C. Laurin, E. Poirier, J.-A. Beaudin, J.-B. Lefebvre, R. Descares, P.-E. Pelletier, Emile Lefebvre, A. Dupuis, D.-C. Davidson, J. Pelletier, J.-O. Langevin, H. Plouffe, G. de Guise, L. Mousseau, A. Dufort, Raymond Beaulieu, Gédéon Charles, J.-A. Clavel, H. Mallette, Paul Labrec-

que, Paul Trudeau, E. Tétréault, A. Perreys, C. Hamel, A. David, M. Blais, J.-E. Lafond, T.-G. Dubé, T.-R. Trudeau, R. Charron, P.-E. Bellerose, G.-E. Daoust, H.-F. Odell, J.-A. Bertrand, A. Roch, Serge de Manges, Théo Daneault, R. Dumouchelle, E. Aïm, Ernest Morel, A. Barrière, Arthur Lewis, A. Wolfe, Z.-J. de Varennes, H. Thompson, M. Gauthier, Roland Gauthier, J. Jérôme, R. Normandin, J. Bellerose, G. Charlebois, P. Desautels, Henri Vigneau, R. Picard, A.-H. Langevin, E. Chevalier, N. Donney, R. Desjardins, J.-R. Poissant, S. St-Pierre, J.-N. Lamothe, Georges Beausoleil, A. Bleau, G. Tanquay, MM. Albert Séguin, J.-A. Pichette, L. Lalonde, Jean Joubert, J. M. Poirier, E. Gravel, O. Léveillé, J.-M. Vachoncoeur, J.-O. Ronzon, Emile Lambert, L. Prévost, Alf. Dussault, A.-A. Houle, L. Laplante, J. Bébec, A. Stuart, Roger Brunet, Jean Beaudoin, Victor Bergeron, Arthur Cusson, J.-O. Belair, J.-A. Bastien, P. Therrien, H. Ménard, P. Garton, P. Moise, L. Lord, G. Parent, L. Lecharbot, R. et E. Grifffard, R. Toungay, J.-E. Doyon, R. Laberge, M. Robert, J. Laurin, G. St-Pierre, l'hon. L.-A. Rivet, R. Séguin, P. Anggrignon, J.-A. Dupuis, A. Bourgon, H. Mohan, J.-A. Dupuis, R. Barbeau, J.-A. Carson, J.-A. Quessel, G. Longtin, Y. Leduc, L. Laliberté, E. Sommer, W.-W. Dowle, G. Lapierre et plusieurs autres.

Après un bon repas
À LA CAISSE, PRENEZ UNE PARTIE
DE VOTRE MONNAIE EN
TIMBRES
D'ÉPARGNE DE GUERRE

A votre
RESTAURANT
préféré

Vins dignes d'un palais Royal

BIEN VIEILLIS
D'UN BOUQUET PARFAIT

CRUCHE
D'UN GALLON

\$2.05

Chateau ROYAL

BARNES WINES LIMITED MONTREAL ST. CATHARINES

ENREGISTREMENT DES CHÔMEURS

QUI DOIT SE FAIRE INSCRIRE

Tout homme, entre 16 et 69 ans, qui est en chômage ou qui n'aura pas d'occupation lucrative après le 31 mai 1942, doit se faire inscrire. Sont exemptés: Les étudiants, ou ceux qui sont dans un asile d'aliénés, ou en prison, ou à l'hôpital, ou dans une maison de vieillards et d'infirmités, ou ceux (Personnel Technique et Scientifique) qui sont soumis aux Règlements sur le Travail Essentiel, 1942.

QUAND SE FAIRE INSCRIRE

Si vous ne vous êtes pas fait inscrire au cours des deux dernières semaines à l'un des Bureaux de Placement et de Réclamations de la Commission d'Assurance-Chômage, ou si vous n'avez pas obtenu de travail, vous devez vous faire inscrire dans la 1ère semaine de juin 1942, ou dans le courant de la première semaine après que vous aurez perdu votre emploi ou que votre emploi ne sera pas lucratif, à n'importe quelle date après le 31 mai 1942.

*Avis: A Calgary, Edmonton, Hamilton, London, Montréal, Ottawa, Québec, Toronto, Vancouver, Windsor et Winnipeg, vous devez vous faire inscrire le jour qui est indiqué en face de la première lettre de votre nom de famille:

A à C—le lundi, 1er juin D à H—le mardi, 2 juin
I à M—le mercredi, 3 juin N à S—le jeudi, 4 juin
T à Z—le vendredi, 5 juin

OÙ SE FAIRE INSCRIRE

1. A l'un des Bureaux de Placement et de Réclamations de la Commission d'Assurance-Chômage, si vous habitez une ville ou à moins de cinq milles d'une ville où il y a un de ces bureaux; ou
2. Au Bureau de Poste le plus proche, si vous n'habitez pas une ville ou si vous êtes à plus de cinq milles d'une ville où il y a un Bureau de Placement et de Réclamations.

RENOUVELLEMENT

Si vous restez sans emploi, vous devez renouveler votre inscription au moins tous les quinze jours.

Par Ordre de l'Arrêté Ministériel P.C. 1445 du 2 mars 1942.

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail.

BUREAU LOCAL, 275 OUEST, RUE NOTRE-DAME

Montréal

Les pertes de guerre que l'Etat pourra compenser

L'hon. J.-L. Ilsley fournit aux Communes d'intéressantes précisions là-dessus — Les embarcations de pêche détruites en haute mer ne sont pas protégées par l'assurance contre les risques de guerre

OTTAWA, 28. (Du correspondant parlementaire du CANADA.) — Le ministre des Finances, l'hon. J. L. Ilsley, a piloté aujourd'hui aux Communes le bill relatif à l'assurance de la propriété contre les risques de guerre au Canada. Il a promis aussi aux pêcheurs canadiens au cas où ils subiraient des pertes à la suite de l'action de l'ennemi, que le gouvernement les aiderait. Le bill n'étend pas le privilège de l'assurance aux pêcheurs en haute mer.

Le ministre a précisé que l'assurance s'applique aux propriétés situées au Canada et aux navires qui sont au pays. Presque tout le débat a tourné autour de la question de savoir si le gouvernement devrait également assurer les bateaux de pêche. M. Howard Green, de Vancouver et V. J. Pottier, de Yarmouth, ont réclamé le privilège de l'assurance pour les pêcheurs.

« Si les pêcheurs essayaient des pertes graves, a déclaré M. Ilsley, il est probable que le gouvernement assumerait une partie des responsabilités. Nous pouvons le faire par arrêté ministériel, n'importe quand. Nous devons procéder de la même façon dans nombre de cas, dans celui des blessures personnelles en particulier. »

(Haute-Commissariat de l'Empire britannique)

Le ministre des Finances fournit ensuite des explications aux députés sur les divers cas qu'ils ont soulevés.

L'objet de la loi, dit-il, consiste à protéger la propriété « à l'intérieur du Canada ». Hors du Canada, il est possible d'obtenir des assurances commerciales et assurances maritimes.

Dans les eaux intérieures du Ca-

nada les navires sont assurés parce qu'ils encourrent les mêmes risques que les propriétés ordinaires. « Il est facile de s'émouvoir sur le sort du pauvre pêcheur dans son petit bateau, continue le ministre, mais quel danger réel peut courir cette catégorie de bateaux? Je sais fort bien qu'un grand nombre de ces embarcations ne sont pas aux mains de pauvres pêcheurs, mais appartiennent à de puissantes compagnies qui peuvent payer leurs assurances. »

M. Ilsley conclut que le bill ne peut prévoir deux catégories d'assurances, l'une pour la propriété à l'intérieur du pays, l'autre pour les navires en mer. Le faire ce serait violer le principe fondamental du bill, qui vise à assurer des personnes ne pouvant pas actuellement obtenir d'assurances.

Au début de la séance M. T. Y. Church, de Toronto, avait dit: « Je crois que ce bill est un « scheme », des compagnies d'assurances pour se libérer de leurs responsabilités en laissant au gouvernement fédéral. Ces compagnies bénéficient d'avantages en temps de paix et elles devraient accepter les inconvénients de la guerre. »

M. Ilsley a répondu que le bill avait pour objet d'assurer la propriété et non la vie. La propriété du soldat est automatiquement assurée comme les autres.

Certains députés demandent si « le bois debout pourrait être assuré ». Le ministre révèle à ce sujet qu'une entente existe entre les compagnies d'assurances pour indemniser les propriétaires de bois qui paieront pour combattre les incendies de forêts.

Nombreux verdicts rendus par le coroner R. Duckett

Quatre cas de mort accidentelle et trois autres de mort naturelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier, par le coroner du district de Montréal, Me Richard-L. Duckett, dans le cas de la petite Claudette Marceau, qui habitait avec son père, boulevard Gouin, 13,565, à Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, broyée à mort sous les roues d'un camion, mercredi soir, lors d'un accident survenu dans une cour à l'arrière de sa demeure. Le conducteur du camion reconnaît pour porter une charge de bidons à la laiterie, au moment de l'accident.

Un verdict semblable a été rendu, hier, en Cour du coroner, dans le cas de Mme Hedwige Hayden, qui habitait rue Guizot, 352, décédée à l'hôpital Victoria, des suites de blessures reçues lundi, dans un accident de motocyclette. L'accident qui coûta la vie à Mme Hayden, âgée de 22 ans, se produisit sur la grand-route, à quelque six milles au sud de St-Gabriel-de-Brandon, environ à 65 milles au nord-est de Montréal. La motocyclette, pilotée par son mari, versa en passant une ornière.

Un troisième verdict de mort accidentelle a été rendu, hier, par le coroner Richard-L. Duckett, dans le cas de M. Edgar Houle, cultivateur de 52 ans, de St-Lazare (dans le comté de Vaudreuil), décédé mercredi, à l'hôpital Général de Verdun. Comme nous relations dans notre édition d'hier matin, M. Houle avait été écrasé, jeudi, le 21 mai dernier par une voiture à traction animale, au cours de son travail.

Exonéré de tout blâme

Hier matin se poursuivait en Cour du coroner, l'enquête devant jury présidée par le coroner, Me Richard-L. Duckett, sur les circonstances qui ont précédé la mort de M. Armand Millette, 32 ans, rue Sainte-Catherine est, 1873, tué instantanément dans un accident de la rue, dans la nuit du premier au 2 mai, alors qu'il voyageait dans la motocyclette de l'agent Roger Gauthier, de la circulation municipale. L'enquête, commencée le 4 mai, avait dû être ajournée, le principal témoin, l'agent Gauthier, étant à l'hôpital Notre-Dame. Ayant reçu son congé avant-hier, l'agent Gauthier paraissait hier matin à la boîte des témoins. Le jury l'a exonéré de tout blâme et a rendu un verdict de mort accidentelle.

L'agent Gauthier, encore très faible, doit rester assis durant tout son témoignage. Il raconte que cette nuit-là il était allé manger au café Druy-Duck, angle des rues Vieux et Notre-Dame, et qu'en sortant, M. Millette, cuisinier de la maison et ami de Gauthier, lui avait demandé de bien vouloir le laisser monter dans le panier de sa moto. Ce que fit l'agent Gauthier. Ils voyageront rue Notre-Dame jusqu'à la rue Vimont puis se dirigeront par celle-ci vers le nord. La rue Vimont se termine à la rue Lafontaine, mais l'agent Gauthier ne le savait pas et de plus se croyait rue Ville-Marie. Dès qu'il s'en rendit compte il affecta un brusque virage à gauche, appliquant les freins sur une longueur d'environ 65 pieds. Le véhicule capota, causant la mort instantanée de M. Millette et blessant le chauffeur qui eut pourtant la force d'aller lui-même téléphoner à la police.

Autres verdicts rendus

Bernard Valiquette, bébé de 4 mois, dont les parents habitent avenue Bloomfield, 801, à Outremont, a succombé hier matin, à l'hôpital Victoria, quelques heures après son admission dans cette institution. Le corps fut transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle fut rendu, en Cour du coroner. La dépouille mortelle fut ensuite remise aux parents de la victime.

M. Henri Renaud, 38 ans, qui habitait rue Grenier, 6553, est mort subitement, hier matin, en son domicile. Le corps fut transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle fut rendu, un peu plus tard, en Cour du coroner. La dépouille mortelle fut ensuite remise à la famille du défunt.

Le coroner du district de Montréal, Me Richard-L. Duckett, a rendu, hier matin, un verdict de mort naturelle dans le cas de M. Yet Tom, Chinois de 50 ans, originaire de Canton, Chine, qui succomba à l'hôpital, dimanche matin, des suites d'une hémorragie cérébrale provoquée par un excès de joie. Il avait reçu la veille au soir, des lettres de sa femme et de ses enfants demeurés en Chine, et la joie de cette bonne nouvelle causa sa mort.

Les chutes Niagara illuminées samedi

TORONTO, 28. (P.C.) — L'illumination des chutes Niagara, interrompue l'an dernier pour économiser l'électricité, sera reprise samedi, à l'occasion du jour du Souvenir.

On prépare l'ouverture du nouveau collège naval canadien



Grâce aux efforts de deux éducateurs en vue, le nouveau collège naval du Canada, à Esquimalt, C.-B., ouvrira ses portes au mois d'octobre prochain. Photographiés au moment où ils discutent des projets de cours, on reconnaît le commandant intérimaire C. H. Bonnycastle (à gauche), ancien directeur du Rothery College au Nouveau-Brunswick, et le lieutenant-commandant Kenneth Ketchum, ancien directeur du St Andrew's College, nommé récemment directeur des études au nouveau collège naval. Les demandes d'entrée au collège naval doivent parvenir au secrétaire de la Marine, quartier général de la Marine, à Ottawa, avant ou le 31 mai. (Photo de la marine royale canadienne)

Médecin accusé d'avoir vendu de la morphine

Il aurait fait ce commerce pour d'autres fins que celles de la médecine.

TORONTO, 28. (P.C.) — Le procès du docteur John E. Hett, médecin de Kitchener et de Toronto accusé d'avoir « prescrit, donné, vendu de la morphine pour d'autres fins que celles de la médecine » s'ouvrira devant le jury la semaine prochaine. L'avocat de la couronne, Me J. C. M. German, c.r., a annoncé, aujourd'hui, à l'enquête qu'il n'avait plus qu'un témoin à faire entendre.

La police fédérale a dit, à la séance d'aujourd'hui, avoir saisi les registres du docteur Hett. Selon les agents, ces registres et les documents auraient été falsifiés quant aux dates et aux patients.

Le colonel Charles H. L. Sharran, chef du service fédéral des narcotiques, a aussi lu plusieurs lettres échangées entre le service et le docteur Hett. M. Sharran voulait savoir pourquoi le docteur Hett demandait des narcotiques, surtout de la morphine, en si grande quantité.

Selon M. Sharran, une lettre de septembre 1941 dit que le Dr Hett ne peut prévoir à l'avance la quantité de morphine dont il aura besoin mensuellement, à cause des besoins variés de ses patients. Une autre lettre du médecin a trait à une dame Clara Merrick qui aurait été traitée pour un cancer. Mais le Dr Wallace Graham, de l'hôpital général de Toronto, a affirmé, aujourd'hui, que l'examen aux rayons-x ne révèle aucune trace de cancer. Cette femme a aussi déclaré, dans son témoignage, avoir obtenu de la morphine du Dr Hett et subi des injections de sérum pour le cancer bien qu'elle ne souffrait pas de cette maladie.

Message de confiance en Churchill

En clôturant le congrès annuel de leur parti, les Travailleurs ont voté une adresse au premier ministre Churchill, l'assurant que le mouvement travailliste « est derrière lui comme un seul homme et comme une seule femme, dans sa détermination de poursuivre la guerre jusqu'à sa fin résolue. »

Ils ont toutefois maintenu l'interdit aux députés travaillistes de collaborer avec le parti communiste anglais, « parce que le parti travailliste britannique qui est entièrement favorable à l'aide à l'héroïque armée soviétique est opposé au parti communiste britannique ».

Deux nouvelles médailles de la Société royale

Assemblée de la société à Toronto — Le cardinal Villeneuve membre honoraire

TORONTO, 28. (P.C.) — Le président de la Société royale du Canada, le juge F. W. Howay, annonce aujourd'hui que la société a donné deux autres médailles pour l'avancement des sciences. On les décernera tous les deux ans à partir de 1943. Ce sont la médaille Willet G. Miller, pour les recherches en géologie, paléontologie, minéralogie ou les sciences connexes et la médaille Henry Marshall Tory, pour les contributions de premier plan à la physique, la chimie, les mathématiques, l'astronomie ou les sciences connexes.

La 61e réunion annuelle de la société s'est ouverte aujourd'hui à l'Université de Toronto. Tenu dans le but de présenter et de discuter des travaux sur plusieurs sujets littéraires, historiques et scientifiques, la réunion se continuera jusqu'à samedi. Avant l'assemblée générale de la société, S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a été nommé membre honoraire et 28 autres personnes ont été admises comme membres réguliers. Le cardinal ne s'est pas rendu à Toronto à cette occasion.

M. Côté accroît la richesse du Québec par l'échange de pouvoirs hydrauliques

(Suite de la page 14)

loi et dénature les paroles de M. Côté. M. CÔTÉ — Il me semble que j'ai démontré qu'il était sage de céder des droits sur 347,000 chevaux-vapeur à 260 milles de Montréal pour avoir en échange 361,000 chevaux-vapeur à 40 milles de Montréal. J'ai dit la vérité à la Chambre et, au risque de déplaire au chef de l'opposition, je réponds que nous avons fait un bon marché avec Ontario. L'Ontario va développer son nouveau pouvoir d'ici deux ans et parce qu'on en a besoin pour les usines de guerre, nous utiliserons le nôtre quand nous en aurons besoin. Les résolutions, mises aux voix, sont adoptées par 40 contre 14. Dans la soirée, M. Côté propose que les résolutions soient agréées. La motion mise aux voix, est adoptée par 35 contre 12.

Les bouchers de Toronto craignent une pénurie de bœuf

Un grand nombre de détaillants cherchent à acheter des animaux vivants aux abattoirs

TORONTO, 28. (P.C.) — Toronto fait face à la possibilité d'une pénurie de bœuf en fin de semaine. Beaucoup de bouchers n'en ont pas et les compagnies de gros affirment n'en pas avoir pour le commerce de détail.

On rapporte, d'autre part, qu'un grand nombre de détaillants se sont rendus aux abattoirs dans le but d'acheter un bœuf vivant et le tuer eux-mêmes ensuite. Un agent a souligné qu'il n'avait jamais vu depuis trente-cinq ans autant de bouchers offrir d'acheter du bœuf vivant.

Selon un détaillant, certains bouchers achètent du bœuf vivant à 21 cents la livre. Cela signifie, dit-il, qu'ils doivent le revendre à des prix plus élevés que les prix maxima. Ils croient que le gouvernement haussera bientôt les prix et qu'ils sont ainsi justifiés de réclamer entretemps leurs propres prix.

« Nous devrions avoir des bestiaux maintenant, a dit un autre agent, car les prix maxima ont incité les éleveurs à expédier en avril 50,000 têtes de bétail seulement de l'autre côté de la frontière. Une bonne partie de ces bœufs devrait être actuellement sur le marché. »

Les statistiques du ministère fédéral de l'Agriculture démontrent que 3,590 têtes de bétail ont été envoyées aux abattoirs de Toronto cette semaine, au lieu de 5,565 durant la même semaine l'an dernier. Ils ont, toutefois, reçu un plus grand nombre d'agneaux.

Votre permission de détente!



Tous les efforts du Canadien National et de son armée d'employés tendent à un but: « Le transport de guerre d'abord ». Les déplacements d'affaires et les voyages de détente rendus nécessaires par suite de la forte tension occasionnée par les perturbations actuelles seront toutefois facilités par des moyens de transport adéquats et confortables.

Le Canadien National exploite son hôtel d'été du Parc National Jasper, dans les Rocheuses Canadiennes, celui de Minaki, dans la région du Lac des Bois, en Ontario, et celui de Pictou, sur le Détroit de Northumberland, en Nouvelle-Ecosse. Celui-ci complètera cette année une saison plus courte qu'en temps de paix. Le « Charlottetown » dans l'île du Prince Édouard (ouvert toute l'année) est aussi très achalandé pendant la saison estivale.

Facilitez vos déplacements en vous munissant au préalable de vos billets, vos couchettes et vos fauteuils. BILLETTS ET RENSEIGNEMENTS DE TOUT ORDRE.

CANADIEN NATIONAL

Allez-vous en Villégiature?

● Tenez-vous au courant des dernières nouvelles.

LISEZ le "CANADA"

● Vous pouvez vous faire adresser le "CANADA" n'importe où!

● Si vous y êtes abonné, demandez à faire changer votre adresse; si vous ne l'êtes pas, prenez un abonnement et adressez-nous le coupon ci-dessous.

1 semaine 15c

2 semaines 25c

1 mois 50c

Le Canada MONTREAL

Quinze... pour abonnement durant...

Nom

Adresse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Montréal vu par un voyageur d'Air-Canada en 1942



Les voyageurs qui, partant de Montréal, prennent place pour se rendre dans l'ouest du pays à bord de l'un des luxueux avions d'Air-Canada, emportent avec eux une belle image de la métropole du Dominion; celle que l'on peut contempler ci-dessus et qui a été photographiée d'un appareil en vol d'Air-Canada. (Photo AIR-CANADA)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Me Gérald Fauteux chargé de procéder contre M. Chaloult

Le ministère de la Justice lui donne instruction de prendre des procédures contre le député de Lotbinière — On ne sait s'il procédera par sommation ou par mandat d'amener

Me Gérald Fauteux, c.r., avocat au ministère public à Montréal, agissant comme procureur spécial pour les autorités fédérales, est revenu de la capitale, hier midi, après avoir plaidé pendant trois jours devant la Cour Supérieure. A un journaliste qui réussit à causer au téléphone avec lui Me Fauteux a déclaré, au sujet de l'affaire Chaloult,

PAS DE CARTE DE RATIONNEMENT...

Hier, devant le Juge Amédée Monet la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a eu gain de cause contre le premier automobiliste de la région de Montréal surpris à approvisionner d'essence une voiture dépourvue de carte de rationnement.

M. Ode Fortin, de Longueuil, a été trouvé coupable, et le juge Monet rendra sentence contre lui le 4 juin.

Fortin est propriétaire de taxis et d'autobus. Il est autorisé à garder une réserve de gasoline. Il n'a de cartes de rationnement que pour ses voitures de place. Or il a été pris à alimenter quand même ses autobus.

La poursuite était sous la direction de Me André Demers, C.R., procureur régional de la commission.

Cours de perfectionnement médical à Sainte-Justine

Un cours de perfectionnement destiné aux médecins aura lieu à l'hôpital Ste-Justine, la première semaine de juin. L'hon. Henri Groulx présidera.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL.

COUR SUPERIEURE

No 210034.

C. W. Lindsay & Company Limited, corps politique et incorporé ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cités et district de Montréal,

vs.

Mrs. C. de L. Harwood, épouse de C. de L. Harwood, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, demeurant à Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Defendeurs.

et

WESTMOUNT Transfer & Storage Limited, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires au No 208 Avenue Olivier, Westmount, district de Montréal,

Mis-en-cause.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montreal, 28 mai 1942.

J.-M.-G. LAMOREUX,

Député-Protonotaire.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS & PROCUREURS
Aimé Geoffroy, c.r.
Alex. Prud'homme, c.r.
C. A. Geoffroy, L.L.B.
Paul-S. Major, L.L.B.
112, rue St-Jacques
Tél. Harbord 5177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffroy

Téléphone Harbord 5128

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS & PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

140, rue Notre-Dame - Harbord 7206
Chambre 501

JACQUES PATENAUE

AVOCAT
Bor. Sol. 1555 Amherst - CH. 8838

114, 0054

PIERRE DECARY

AVOCAT
EDIFICE TRANSPORTATION
132 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.

EDOUARD TELLIER, C.R.

AVOCAT
Edifice Aldred, Ch. 1110
507 Place D'Armes HA. 4139

JEAN-MARIE NADEAU

ANDRE NADEAU
De l'étude
Nadeau, Taillefer, Nadeau et Laurier
AVOCATS
Edifice des Trappes, Suite 616-1
150 ouest, rue St-Jacques
Montréal

ARCHITECTES

PERRAULT & GADBOIS

ARCHITECTES
JEAN-JULES PERRAULT
R. Arch. McGill University
Et Columbia University
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
J.-R. GADBOIS
Membre A.A.P.Q. et R.I.C.A.
770 Van Horne - AT. 5725 - Montréal

qu'il venait de recevoir des instructions du ministère de la Justice pour instituer des procédures contre ce député. Me Fauteux, qui garde bien ses secrets professionnels, ne donna pas de réponse au reporter qui désirait savoir s'il procéderait contre Me Chaloult par voie de sommation ou par l'émission d'un mandat d'amener en correctionnelle.

Cour Supérieure

Division de Pratique
le 28 mai 1942

PRESIDENT: l'hon. Juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus:

Robert Upshaw contre Harold Miller White; jugement accordant motion tendant à faire pour cautionnement pour frais.

J. Wm. Bevelidge contre dame A. W. Parker et autre et ladite dame A. W. Parker, dem. en gar. et American Automobile Insurance Company, def. en gar.; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Emile Leduc et Phyllis M. Beaudoin, cessionnaire contre Laval Fortier et Jean-Baptiste Courcel, tiers-saisi; jugement accordant motion pour conf. de la saisie-arrest.

P. B. Bingham contre dame A. W. Parker et autre et ladite dame A. W. Parker, dem. en gar. et American Automobile Insurance Company, def. en gar.; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

J.-P. Laberge contre René Bergevin et Canada Plushwood Door Company Ltd, tiers-saisie; jugement déclarant bon et valable l'arrêt en cette cause.

Elle Narbonne et autres contre Paul Emile Plante; jugement pour \$112 avec int. et dépens.

J.-Lionel Frenette contre A. D. Skene et Montreal West Automobile Service Ltd, tiers-saisie; jugement pour \$225 avec int. et dépens, etc.

L. Bruto et A. Bruto contre Edward W. Corner; jugement pour \$190 avec int. et dépens.

Lionel Bombardier contre James D. McGroarty; jugement pour \$175 avec int. et dépens.

Clermont Motor Limited contre Victor Oulmet et Andorno E. M. Quarry, tiers-saisi; jugement déclarant saisie-arrest après jugement bonne, valable et tenable.

Dame Léontine Michon contre Georges L. Proulx, mis-en-cause; jugement maintenant l'action de la demanderesse et déclarant l'arrêt, nul, de nulle valeur, de nul effet, non avenu et annulé, sans frais.

Dame Thérèse Viau contre Pierre Charbon et autre; jugement accordant motion pour examen avant plaidoyer, frais à suivre.

Mlle Madeleine Sanscartier contre Cité de Montréal; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Mount Royal Hotel Co. Ltd contre Marcel Provost et Les Publications Radio (Itée), tiers-saisie; jugement accordant motion pour faire déclarer la tiers-saisie.

Denis Arvanitakis contre Dame Laurette L. Sisco et Henri Crépau, m.c.; jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

J.-Arthur Roy contre Germain Roy; jugement accordant motion du défendeur pour examen du défendeur, frais à suivre.

Dame Thérèse Viau contre Pierre Charbon et autre; jugement accordant motion pour examen avant plaidoyer, frais à suivre.

Mlle Madeleine Sanscartier contre Cité de Montréal; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Mount Royal Hotel Co. Ltd contre Marcel Provost et Les Publications Radio (Itée), tiers-saisie; jugement accordant motion pour faire déclarer la tiers-saisie.

Denis Arvanitakis contre Dame Laurette L. Sisco et Henri Crépau, m.c.; jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

J.-Arthur Roy contre Germain Roy; jugement accordant motion du défendeur pour examen du défendeur, frais à suivre.

Dame Thérèse Viau contre Pierre Charbon et autre; jugement accordant motion pour examen avant plaidoyer, frais à suivre.

Mlle Madeleine Sanscartier contre Cité de Montréal; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Mount Royal Hotel Co. Ltd contre Marcel Provost et Les Publications Radio (Itée), tiers-saisie; jugement accordant motion pour faire déclarer la tiers-saisie.

Denis Arvanitakis contre Dame Laurette L. Sisco et Henri Crépau, m.c.; jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

J.-Arthur Roy contre Germain Roy; jugement accordant motion du défendeur pour examen du défendeur, frais à suivre.

Dame Thérèse Viau contre Pierre Charbon et autre; jugement accordant motion pour examen avant plaidoyer, frais à suivre.

Mlle Madeleine Sanscartier contre Cité de Montréal; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Mount Royal Hotel Co. Ltd contre Marcel Provost et Les Publications Radio (Itée), tiers-saisie; jugement accordant motion pour faire déclarer la tiers-saisie.

Denis Arvanitakis contre Dame Laurette L. Sisco et Henri Crépau, m.c.; jugement accordant motion pour substitution de procureurs, sans frais.

J.-Arthur Roy contre Germain Roy; jugement accordant motion du défendeur pour examen du défendeur, frais à suivre.

Dame Thérèse Viau contre Pierre Charbon et autre; jugement accordant motion pour examen avant plaidoyer, frais à suivre.

Robinson confie son ennui et ça lui coûte \$11

Il prétend du moins que Cécile a pris ce montant dans son enveloppe de salaire

PAR ADOLPHE NANTÉL

Cécile Laberge, 25 ans, qui n'a pas donné son adresse, à la police, vêtue d'un ample manteau rouge-rouge, semblait toute désorientée, hier, dans la boîte des prisonniers, devant le juge Edouard Archambault. Un turban de velours noir faisait tache d'encre sur le mur en chène doré et la petite faisait des signes de tête négatifs pendant le témoignage de Jeffrey Robinson (sans Vendredi), ouest rue St-Jacques, 1025, qui accusait Cécile de lui avoir volé \$11 dans une enveloppe de salaire.

Robinson est un gaillard aux muscles d'acier, qui travaille dans une usine de guerre. Samedi soir dernier, voulant changer d'atmosphère, notre mécanicien entra dans une boîte de nuit du boulevard St-Laurent, où l'on voit des fillettes anxieuses de connaître la vie, mais quelle vie, hélas! Jeffrey prend place à une table, demande une consommation, puis voit arriver Cécile qui tire sa chaise et la langue, prétextant une soif de loup.

Robinson qui a plus d'eau que dans l'île de son célèbre homonyme, offre une consommation, comme dit l'ami Dydime. La rencontre de deux inconnus est parfois banale, souvent heureuse mais aussi souvent fatale. Jeffrey regarde Cécile aux grands yeux noirs, lui confie un ennui qui le ronge, et commence à sortir des lettres venant de son patelin, pour les relire à sa compagnie.

L'amie de 30 secondes voit une enveloppe brune, s'en empare et fuit. Jeffrey crie au voleur. Cécile revient et lui remet son bien. Une fois sorti, le volé constatant qu'il lui restait juste une "tune" dans l'enveloppe. Me Lucien Gagnon, avocat de la défense, questionne le plaignant et demande:

— "Avez-vous offert un lunch à votre amie d'occasion?"

— "Non".

— "Lui avez-vous fait des propositions?"

"Jamais de la vie. Elle sauta sur mon enveloppe et la sauva".

Le juge cita Cécile à son examen volontaire et en fixa la date au 4 juin. Me Gagnon décida de faire subir cet examen volontaire séance tenante, puis le procès était ajourné. Me Louis-Philippe Mercure, représentait la poursuivie.

Deux dollars de plus pour livrer sa marchandise

M. Armand Dalpé est accusé de transport sur la voie publique sans permis

Le juge Amédée Monet a décidé de délibérer, hier, sur la preuve, présentée aux procès de M. Armand Dalpé, de Verchères, accusé d'avoir transporté de la marchandise sur la voie publique, sans avoir obtenu au préalable, le permis exigé par la Régie des services publics.

Me Roland Langlois, avocat de la défense, prétend que l'inculpé, son client, est un marchand et non pas un camionneur. Il a livré à un acheteur, M. Marc Langevin 28 carrés de tôle. Dalpé a le droit de faire la livraison des marchandises vendues par lui.

L'avocat de la poursuite, Me Paul-H. Lévesque, affirme que la loi est claire. On ne peut transporter de la marchandise si l'acheteur rémunère le camionneur. Le témoin Langevin a juré qu'il avait acheté la tôle lui-même. Il donna \$2, au prévenu et ce dernier, dans la boîte a déclaré au sujet de ce montant: "C'était pour mon trouble, pour descendre ça". En terminant Me Lévesque expose:

"C'est une petite affaire. Mais si ce principe est reconnu par le tribunal la loi de la Régie n'aura plus sa raison d'être".

"Dalpé est un marchand" souligne le juge Monet.

"Un marchand qui n'a pas payé sa taxe de vente s'il a réellement acheté la tôle. La preuve le démontre. Je crois que l'intention du prévenu se trouve dans ces quelques mots: 'pour descendre ça'. Un marchand bien payé n'ajoute pas ainsi deux dollars à sa facture. Je demande une condamnation".

Dalpé témoigne. Me Langlois lui demande, dès son entrée dans la boîte:

— "Vous êtes un marchand?"

— "Oui".

— "Expliquez donc la transaction?"

"Le 10 avril j'ai acheté 120 feuilles de tôle que je revendis aussitôt à Marc Langevin pour \$184.07. Il acheta sur promesse de livraison immédiate. Je n'ai rien chargé pour le transport".

"Alors pourquoi ces deux dollars en plus?" demande Me Lévesque.

"C'était ma commission, un petit profit, pour descendre ça".

"Avez-vous payé la taxe de vente en achetant la tôle?"

— "Non".

A sa retraite depuis 1922, M. W.E. Turner a eu 80 ans hier

M. William E. Turner, du Chemin de la Côte St-Antoine, ancien employé du Canadian National qui a pris sa retraite en 1922 après plus de 44 ans de services continus, a reçu hier les hommages de plusieurs personnalités des chemins de fer à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance.

Un beau billet de \$100 remis aux avocats par le tribunal!

Le plaignant jure qu'il n'y avait pas de billet de cette dénomination dans son coffre-fort lorsqu'il a été volé par trois présumés cambrieurs

PAR ADOLPHE NANTÉL

Un billet de \$100, accaparant tous les rayons de soleil tombant dans la salle d'audience des requêtes judiciaires, devant le juge Edouard Archambault, hier, était remis, sur l'ordre du juge à Me Edmond Courchesne, qui se le partageait ensuite avec Me James Crankshaw. Cette manne imprévue, surtout au Palais de Justice, a vivement intéressé les spectateurs et un silence "éloquent" régna pendant l'échange.

Disons tout de suite pour éviter toute équivoque, que le juge présidait à l'enquête judiciaire de Jack Barrie, Paul Nille et Raymond Guay, sans domicile connus, accusés d'avoir volé puis recelé, le coffre-fort de M. Henri Henri, chapelier. Dans le coffre-fort se trouvaient \$300 en billets de banque. Au cours du témoignage de M. Henri, le marchand jura positivement qu'il n'avait pas de billets de \$100 lors de la fermeture, la ville du cambriolage, mais seulement des billets de \$10.

Et, voilà! Après l'enquête, Mes Crankshaw et Courchesne demandèrent la remise du billet de \$100, parce qu'il n'avait pas été identifié, ajoutant qu'ils avaient l'autorisation de leur client pour retirer le billet doré si le juge n'avait pas d'objection. Me L.-P. Mercure, avocat de la poursuite, s'objecta d'abord, parce que le plaignant avait perdu \$300, et que ce billet servirait de pièce à conviction, (et comment, ma chère!). Me Courchesne répliqua que le billet avait été saisi dans les goussets de Barrie. Après tout la parole du plaignant y était pour quelque chose. Le juge de décider à la Salomon:

"Ce billet n'a pas été identifié. J'autorise le détective qui en a la possession à le remettre à Me Courchesne".

"Voilà un moyen indirect de se faire payer" souligne Me Mercure, amusé.

"Nous ne sommes pas payés par la ville", répond Me Crankshaw, du tac au tac.

Des époux qui ne s'entendent plus

La Cour supérieure ordonne une séparation de corps et de biens et fixe à \$60 par mois la pension de la femme

Dame Annie Ferguson Gray Kidd, qui poursuivait son mari, M. George Alexander, en séparation de corps et de biens et demandait une pension alimentaire, a obtenu gain de cause, hier, devant l'hon. juge Louis Loranger, de la Cour supérieure. Dans son jugement la Cour expose:

"La demanderesse a épousé le défendeur en Ecosse, en 1916, et elle a toujours vécu avec lui depuis cette date. Malgré les mauvais traitements qu'elle a subis, dit-elle, elle a toujours persisté à cohabiter avec lui dans l'espoir d'une amélioration... Malgré la tentative que la Cour a faite pour rétablir l'harmonie entre les parties, il est certain que l'incompatibilité de caractères et d'humeur qui existe entre les époux, rend la vie commune impossible. Il est préférable, je crois, dans l'intérêt des parties, qu'elles vivent séparées, sauf à reprendre la vie commune quand elles le jugeront convenable".

Après avoir souligné que le mari ne paraît pas avoir d'autres revenus que son salaire, la Cour en arrive à la pension alimentaire.

"La demanderesse a sûrement droit d'exiger une pension, par ailleurs elle ne doit pas oublier que le défendeur, outre celle de la lui payer, a également de lourdes obligations à remplir. Si le défendeur doit faire des sacrifices pour remplir ses obligations, la demanderesse est également tenue à diminuer son train de vie. Elle devra, par ses propres moyens, en prenant plus de pensionnaires, par exemple, suppléer à ce qui lui manquerait".

Finalement la Cour déclare les parties séparées, de corps et de biens, et dispense de vivre en commun. Défense est aussi faite au défendeur de rechercher sa femme et de la troubler de quelque manière que ce soit. Il devra aussi lui payer une pension alimentaire de \$60.00 par mois, à compter du 15 juin 1942, le tout avec dépens.

Me Gustave Dutaud, c.r., représentait la demanderesse, (C. S. 20182).

Affaire de menace dont l'intéressé est en Allemagne

Le juge ne veut pas envoyer de subpoena à Hitler et renvoie la plainte

Philip Raher, rue Sherbrooke, (est) 11, après avoir passé 8 jours en prison, à attendre son procès, pour avoir menacé une compatriote allemande, Mme Susi Hedwig Grabowsky, boulevard St-Laurent, 6040 était libérée hier, par le juge Amédée Monet, faute de preuve. Le procès commença à s'instaurer lorsque l'inculpé protesta avec une énergie farouche de son innocence et déclara qu'il avait tout honnêtement averti la plaignante qu'il écrirait à son homme, pour lui faire connaître la conduite de sa femme.

"Mais où se trouve le mari?" demande le juge.

"En Allemagne, Votre Honneur", réponds l'inculpé.

Le juge Monet sursauta puis déclara:

"Il faudrait donc voir à envoyer un subpoena à Hitler, (brrr!) pour obtenir sa permission de dégrader l'un de ses sujets de ses devoirs militaires, afin qu'il puisse venir rendre témoignage devant moi. Si nous étions en Allemagne Hitler aurait fait emprisonner le juge qui aurait détenu si longtemps un inculpé dans une affaire si futile. Il a déjà purgé sept jours, avant son procès. Je renvoie la plainte et sans frais bien entendu".

Le lot et les subdivisions, ci-haut mentionnées, sont inscrites au plan officiel et au livre de référence de la paroisse de Montréal.

C. W. HUSTON, Secrétaire-trésorier.

Donné à Westmount, ce 26ième jour de mai, 1942.

Le lot et les subdivisions, ci-haut mentionnées, sont inscrites au plan officiel et au livre de référence de la paroisse de Montréal.

C. W. HUSTON, Secrétaire-trésorier.

Donné à Westmount, ce 26ième jour de mai, 1942.

Le lot et les subdivisions, ci-haut mentionnées, sont inscrites au plan officiel et au livre de référence de la paroisse de Montréal.

C. W. HUSTON, Secrétaire-trésorier.

Donné à Westmount, ce 26ième jour de mai, 1942.

Le lot et les subdivisions, ci-haut mentionnées, sont inscrites au plan officiel et au livre de référence de la paroisse de Montréal.

C. W. HUSTON, Secrétaire-trésorier.

Donné à Westmount, ce 26ième jour de mai, 1942.

EATON

Heures d'affaires 10 à 6 heures 30

COMPLETS EN TROPICAL

LEGER POUR HOMMES
POURQUOI AVOIR CHAUD L'ETE?

De plus en plus les hommes se procurent des complets frais en tissu tropical pour l'été. Ces complets sont de la même couleur que les autres mais beaucoup plus légers. Tons de gris, brun, faon, gris-bleu et bleu. Tout homme devrait en avoir un ou deux dans sa garde-robe. Rayés et unis en modèles jeunes et moins jeunes. Tailles: 35 à 42. Deux pièces.

Belle collection chez EATON à

21.50

Vêtements pour hommes, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

R. S. V. P.

Réponses aux questions posées en page sept

1.—Le conteur qui le premier attribua à l'oiseau bleu le pouvoir d'apporter le bonheur à son possesseur ne se trompait pas tellement, même en admettant que cet oiseau n'eût jamais existé. Il existe mais il est si rare d'en voir qu'il est presque certain que celui qui en capturerait un gagnerait une petite somme à l'exhiber aux amateurs. S'il n'obtenait pas le bonheur, il aurait au moins acquis l'argent, qui est tout de même nécessaire pour créer le bonheur... Il existe des oiseaux bleus, c'est-à-dire des perroquets qui possèdent un plumage de cette couleur; on les trouve dans les pays chauds. Les Américains ont aussi découvert chez eux une variété d'oiseaux du genre passerale, dont le plumage est nettement bleu. Quant au merle blanc, c'est tout simplement un albinos, c'est-à-dire un volatile dont le système pigmentaire est malade, ce qui produit cette étrange décoloration.

2.—L'avant-dernière des hypothèses que nous suggérons pour expliquer cette expression américaine de "Great Divide" (le grand partage) est la bonne, c'est-à-dire qu'il s'agit en effet d'un phénomène géographique, d'un accident de terrain. Le Grand Partage est la ligne de partage des eaux qui sépare les basses terres de l'Atlantique et du Pacifique. Elle ne se trouve pas seulement aux Etats-Unis mais au Canada; c'est sensiblement la frontière entre les deux provinces d'Alberta et de Colombie Britannique. Comme on voit, elle se trouve située fort loin du centre du continent. Le versant du Pacifique comprend pourtant des fleuves assez longs, tels que le Colorado et le Fraser; mais ceux-ci suivent un cours parallèle à la côte et à peu de distance.

3.—Ce qu'on appelle le "carré des anciens" ne serait plus exact maintenant; et c'est ce qui nous porte à croire à une variation de la taille des hommes depuis les origines jusqu'à nos jours. En l'espèce il s'agirait plutôt d'une diminution. Les anciens (et plus particulièrement les Grecs, maîtres de la sculpture et amateurs de belles formes et de proportions justes) avaient noté que la mesure de la brasse était sensiblement égale à celle de la hauteur moyenne du corps. Aujourd'hui la brasse est supérieure à la hauteur du corps, de plusieurs pouces. Comme les bras n'ont pas diminué de longueur qu'ils ont toujours eu à travailler, il faut croire que c'est la hauteur moyenne du corps de l'homme qui a substantiellement diminué.

M. Charles Vialardy est décédé

DRUMMONDVILLE, 28. (Du correspondant du Canada) — Le Dr A. Béliveau, coroner, a présidé hier l'enquête tenue à l'occasion de la mort de M. Charles Vialardy, chef cuisinier de l'"Ocean Limited", survenue à bord d'un wagon, vers 10 h. 45 du soir, la veille. Le coroner a déclaré que M. Vialardy a été victime d'une crise cardiaque.

Les enfants infirmes désireux d'aller au camp "Le Grillon"

Les parents qui veulent que leurs enfants infirmes fassent un séjour au camp "Le Grillon", au cours de l'été, sont priés de s'adresser à 4347, rue St-Denis, ou de signaler Harbord 1786.

de Kuyper salue SHAWINIGAN-FALLS



Shawinigan-Falls fut fondé en 1899. L'origine de son nom a donné lieu à beaucoup de discussion. L'explication la plus vraisemblable est celle qu'en donne l'abbé N. Caron dans son histoire de la région. Le mot "Achawénéganne", en algonquin, signifie crête. Les Indiens désignent ainsi les chutes que forme à cet endroit la rivière Saint-Maurice, à cause de la crête de montagnes qu'il leur fallait traverser en faisant le portage pour éviter les chutes.

Il y a plus de 100 ans que le de Kuyper est le génie favori dans la province de Québec. Le Gin de Kuyper se recommande d'une expérience de 247 ans. L'établissement fut fondé en 1695.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Montreal encaisse sa troisième défaite consécutive contre Toronto

LE DOMAINE DU TURF

LES INSCRITS

Dolaware

PREMIERE COURSE — Bourse \$1.00, no-
vices, 2 ans, 6 furlongs: Bell 117, Chester
118, Mad Venus 119, Zip 120, High 121,
122, Kivern 123, Bras 124, Triple Sun 125,
Colleen 126, Hines 127, Nellie 128, Mo-
vie 129, Oyster 130, Alice 131, White
Time 132, Foggy 133, 134, 135, 136, 137, 138,
139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148,
149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158,
159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168,
169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178,
179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188,
189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198,
199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208,
209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218,
219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228,
229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238,
239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248,
249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258,
259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268,
269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278,
279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288,
289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298,
299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308,
309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318,
319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328,
329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338,
339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348,
349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358,
359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368,
369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378,
379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388,
389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398,
399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408,
409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418,
419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428,
429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438,
439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448,
449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458,
459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468,
469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478,
479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488,
489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498,
499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508,
509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518,
519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528,
529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538,
539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548,
549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558,
559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568,
569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578,
579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588,
589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598,
599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608,
609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618,
619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628,
629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638,
639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648,
649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658,
659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668,
669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678,
679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688,
689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698,
699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708,
709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718,
719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728,
729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738,
739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748,
749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758,
759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768,
769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778,
779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788,
789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798,
799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808,
809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818,
819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828,
829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838,
839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848,
849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858,
859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868,
869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878,
879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888,
889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898,
899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908,
909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918,
919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928,
929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938,
939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948,
949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958,
959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968,
969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978,
979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988,
989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998,
999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007,
1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016,
1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025,
1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034,
1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043,
1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052,
1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061,
1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070,
1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079,
1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088,
1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097,
1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106,
1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116,
1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126,
1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136,
1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146,
1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156,
1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166,
1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176,
1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186,
1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196,
1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206,
1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216,
1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226,
1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236,
1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246,
1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256,
1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266,
1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276,
1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286,
1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296,
1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306,
1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316,
1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326,
1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336,
1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346,
1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356,
1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366,
1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376,
1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386,
1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396,
1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406,
1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416,
1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426,
1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436,
1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446,
1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456,
1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466,
1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476,
1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486,
1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496,
1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506,
1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516,
1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526,
1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536,
1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546,
1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556,
1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566,
1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576,
1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586,
1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596,
1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606,
1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616,
1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626,
1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636,
1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646,
1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656,
1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666,
1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676,
1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686,
1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696,
1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706,
1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716,
1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726,
1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736,
1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746,
1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756,
1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766,
1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776,
1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786,
1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796,
1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806,
1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816,
1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826,
1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836,
1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846,
1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856,
1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866,
1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876,
1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886,
1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896,
1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906,
1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916,
1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926,
1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936,
1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946,
1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956,
1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966,
1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976,
1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986,
1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996,
1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006,
2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016,
2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026,
2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036,
2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046,
2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056,
2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066,
2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076,
2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086,
2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096,
2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106,
2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116,
2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126,
2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136,
2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146,
2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156,
2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166,
2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176,
2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186,
2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196,
2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206,
2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216,
2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226,
2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 22

NOUVELLES SPORTIVES

BASEBALL d'un COUP D'OEIL

INTERNATIONALE

Hier

Toronto 5, Montréal 0.
Newark 5, Baltimore 1.
Jersey City 7, Syracuse 5.
Rochester 6, Buffalo 3.

Le classement

G.	P.	P.C.	Dif.
Newark	25	17	8
Toronto	24	16	8
Montréal	20	16	4
Jersey City	21	18	3
Buffalo	18	15	3
Baltimore	17	12	5
Syracuse	16	24	8
Rochester	14	26	12

Aujourd'hui

Montréal & Rochester (soir)
Newark & Jersey City
Toronto & Buffalo
Baltimore & Syracuse

AMERICAINE

Hier

New-York 3, Philadelphie 2.
Détroit 6, Cleveland 2.
Washington 6, Boston 1.
Saint-Louis 6, Chicago 4.

Le classement

G.	P.	P.C.	Dif.
New-York	23	17	6
Cleveland	23	17	6
Détroit	22	19	3
Boston	19	19	0
Saint-Louis	20	22	2
Washington	17	27	10
Philadelphie	17	27	10
Chicago	15	25	10

Aujourd'hui

Washington & New-York
Cleveland & Detroit
Chicago & St-Louis
Boston & Philadelphie

NATIONALE

Hier

Brooklyn 6, Boston 4.
St-Louis 3, Pittsburgh 2 (11m.)
Chicago 2, Cincinnati 1 (12m.)

Le classement

G.	P.	P.C.	Dif.
Brooklyn	23	17	6
Saint-Louis	23	17	6
Cincinnati	19	20	1
New-York	19	22	3
Pittsburgh	19	23	4
Philadelphia	13	28	15
Boston	13	28	15

Aujourd'hui

New-York & Brooklyn
Philadelphia & Boston
Cincinnati & Chicago
Seules parties au programme.

BASEBALL DE LA SEMAINE

Internationales

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Baltimore	1	0	0	0	0
2-Buffalo	1	0	0	0	0
3-Cincinnati	1	0	0	0	0
4-Montréal	1	0	0	0	0
5-Newark	1	0	0	0	0
6-Rochester	1	0	0	0	0
7-Toronto	1	0	0	0	0

Nationales

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Boston	1	0	0	0	0
2-Brooklyn	1	0	0	0	0
3-Chicago	1	0	0	0	0
4-Cincinnati	1	0	0	0	0
5-Philadelphia	1	0	0	0	0
6-Pittsburgh	1	0	0	0	0
7-St-Louis	1	0	0	0	0

Am. Américaines

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Boston	1	0	0	0	0
2-Chicago	1	0	0	0	0
3-Cleveland	1	0	0	0	0
4-Détroit	1	0	0	0	0
5-New-York	1	0	0	0	0
6-Philadelphia	1	0	0	0	0
7-St-Louis	1	0	0	0	0
8-Washington	1	0	0	0	0

Assoc. Américaine

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Ligue Canaméricaine

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Parties du soir

J.	V.	S.	D.	L.	M.
1-Minneapolis	1	0	0	0	0
2-St. Paul	1	0	0	0	0
3-Kelley, Hask et Gulland; Grouch et Blumire.	1	0	0	0	0
4-Minneapolis	1	0	0	0	0
5-Minneapolis	1	0	0	0	0
6-Minneapolis	1	0	0	0	0
7-Minneapolis	1	0	0	0	0
8-Minneapolis	1	0	0	0	0

Robinson défait Servo à New-York

Le nègre gagne la décision dans un match chaudement contesté

NEW-YORK, 28. (P.A.) — Ray Robinson a remporté sa 12ème victoire consécutive comme boxeur ce soir, battant Marty Servo par décision dans un match de 10 rounds au Madison Square Garden, mais il n'a jamais passé si près de la défaite. Robinson pesait 144 livres, Servo 148.

D'après le reporter de la Presse Associée, Robinson n'a gagné que par la marge d'un round, et ce round pourrait être le second, dans lequel les deux adversaires ont frappé bas l'arbitre n'a infligé une punition qu'à Servo cependant.

La foule a hué avec tant de véhémence lorsqu'on a annoncé la décision que l'annonceur n'a pu présenter les boxeurs du combat suivant. L'arbitre Cavanaugh a puni Servo au deuxième round sans l'avertir, mais au 10ème, il a donné un avertissement à Robinson, sans lui infliger une punition.

Earl McCready veut rencontrer "Wild Bill" Longson

Une condition a été posée par Earl McCready avant qu'il n'accepte une nouvelle rencontre avec Yvon Robert pour le championnat du monde en même temps pour les championnats canadiens et de l'Empire britannique. C'est qu'il serait le premier à lutter ici contre Bill Longson.

L'organisateur des programmes de lutte de la Canadian Arena lui répondit hier matin au téléphone qu'il ferait de son mieux pour satisfaire à ce désir de McCready mais il ne pouvait faire plus car il ignore encore ce qu'en dira la commission athlétique.

Eddie Quinn doit beaucoup à la commission athlétique de Montréal qui lui a aidé à conclure ce match nouveau entre McCready et Robert. Il doit même un peu la réalisation de ce match à la National Wrestling Association qui a décidé qu'elle enverrait son champion Wild Bill Longson faire face au gagnant du match Robert-McCready.

Quinn ne sait pas maintenant si la commission locale ou la N.W.A. voudront envoyer Longson contre le gagnant de la rencontre McCready-Robert ou contre le premier nommé. Le matchmaker local ne pouvait s'engager davantage sans risquer d'avoir à revenir sur sa décision. On en saura plus long dans quelques jours.

Sans être la moindre parcelle de mérite au matchmaker Eddie Quinn il faut admettre que la commission de Montréal et la N.W.A. ont donné un fier coup de main au matchmaker local dans l'organisation de cette rencontre Robert-McCready que tous les amateurs de lutte désiraient voir admettre.

Il ne reste plus que la question de la ceinture emblématique de l'American Wrestling Association à régler. Yvon Robert, quand il gagna en battant Danno O'Mahoney dut déposer une garantie de \$750 et il veut maintenant que McCready en fasse autant s'il doit le remettre à la commission athlétique de Montréal 48 heures avant sa rencontre avec McCready.

Il y a aussi la question de l'arbitre qui sera choisi. La commission athlétique locale avait suggéré les noms de Sammy Smith président de la Fédération de boxe et de lutte de la Nouvelle-Angleterre, de Jack Dempsey et de Jack Sharkey, des athlètes capables de se faire écouter des lutteurs et qui ont d'ailleurs donné satisfaction lors de leurs apparitions ici comme officiels.

Eddie Quinn s'est déjà mis en communication avec une couple de ces officiels pour les engager pour le 3 juin.

Robert, arrivé hier à Montréal d'un voyage dans les Laurentides, a commencé son entraînement en vue de cette grande rencontre. McCready doit arriver en fin de semaine et s'entraînera lui aussi en public avant d'aller signer son contrat devant les membres de la commission athlétique.

Masse vs Gosselin au Stade Ontario

Dès son premier match de retour dans nos arènes locales, le lutteur Roméo Masse s'est signalé en remportant les honneurs haut la main contre Kid Hecker, de Québec. C'est après ce premier succès que les promoteurs Julien et Mathieu ont décidé de lui donner une autre finale et c'est contre un as de l'arène québécoise, Maurice Gosselin, qu'on le verra à l'oeuvre au stade Ontario ce soir.

Cette finale promet d'être fort intéressante et d'attirer une foule d'amateurs car tous deux ont de nombreux admirateurs. Masse qui est revenu dans l'arène après une absence assez prolongée est fort déterminé à reprendre la place qu'il occupait auparavant dans sa catégorie, celle du champion. C'est pourquoi il ne recule devant aucun adversaire que les promoteurs Julien et Mathieu veulent lui opposer. Il sera intéressant de voir ce que fera la science de Masse contre la rudesse de Gosselin.

Dans la semi-finale, René Blair et Clément Durocher, deux sol

